

CRISE MALIENNE

**L'Union africaine salue et soutient l'initiative du Président Tebboune**

P. 24

ALGÉRIE-ETATS UNIS

**41 ans après la libération des otages américains... Rétrospective des efforts de la diplomatie algérienne dans le règlement des crises**

P. 24

ONU-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

**Guterres appelle à résoudre "une fois pour toutes" le conflit au Sahara occidental**

P. 14

DÉMOGRAPHIE

## 44,6 millions d'habitants en Algérie en janvier 2021

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 44,6 millions au 1<sup>er</sup> janvier 2021 contre 44,3 millions au 1<sup>er</sup> juillet 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques. L'année 2020 a enregistré 992.000 naissances vivantes, 236.000 décès et 283.000 mariages.

P. 2



COMMUNICATION

**M.Bousslimani : «Jeter les bases d'une presse professionnelle, priorité du secteur»**

P. 4

TRAVAUX PUBLICS

**Nasri : «dédoublage de la transsaharienne dans les wilayas du Sud, une des priorités du secteur»**

P. 5

COVID-19

**IPA : 400 cas du variant Omicron enregistrés en Algérie**

P. 10

SANTÉ

**DOULEUR AU TALON**  
**5 exercices pour la soulager**

Pp 12-13

F  T B A L L

MONDIAL-2022  
(BARRAGES/TIRAGE AU SORT)

**L'Algérie hérite du Cameroun**

P. 22



GÉNÉRALISATION DES TABLETTES AU CYCLE PRIMAIRE

**Deux opérations prévues "avant la prochaine rentrée"**

P. 17

MOSQUÉES

**Salat El-Istisqa accomplie à travers les mosquées du pays**

P. 2

## MOSQUÉES

## Salat El-Istisqa accomplie à travers les mosquées du pays



La Prière d'El-Istisqa a été accomplie samedi à travers les mosquées de la République, en raison de la sécheresse enregistrée dans plusieurs wilayas du pays. Cette prière accomplie à partir de 10h, est une Sunna du Prophète Mohammed (QSSSL) qui s'effectue en deux unités de prières (Rak'ah) et un prêche à l'adresse des fidèles.

Les imams ont ainsi appelé les fidèles à remercier Allah pour ses bienfaits et à le vénérer, les mettant en garde contre les raisons et les mauvaises actions menant à la sécheresse, tout en les incitant à demander le pardon du Tout-Puissant et invoquer sa miséricorde pour qu'il fasse tomber de la pluie. Jeudi, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs avait appelé les imams de la République à accomplir Salat El-istisqa (prière surrogatoire pour la demande de la pluie) samedi d'après, suite à la sécheresse enregistrée dans plusieurs wilayas du pays et aux demandes de citoyens souhaitant accomplir cette prière.

Le ministère avait saisi toutes ses directions de wilaya en vue d'accomplir la prière pour la pluie, invitant par la même les moquées à consacrer une partie du prêche de la Djoumouâa (vendredi) à implorer Allah et à rappeler les fidèles de la méthode d'accomplissement de cette prière.

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## Huawei Algérie certifiée "Top Employer 2022"

L'entreprise Huawei Télécommunications Algérie a été certifiée "Top Employer 2022" pour l'excellence des pratiques des ressources humaines (RH), notamment en matière d'environnement et de bien-être au travail, selon le site officiel de l'institut international "Top Employers".

Cette certification s'inscrit dans le cadre du programme du Top Employers Institute, une autorité internationale qui certifie les entreprises en fonction de leur participation et de leurs résultats à l'enquête "HR Best Practices Survey". Cette enquête couvre 6 grands domaines RH, répartis en 20 thématiques telles que la stratégie de gestion des talents, l'environnement de travail, le talent acquisition, la formation et le développement des compétences, le bien-être au travail, ou encore la diversité et l'inclusion. Les organisations certifiées Top Employers s'engagent à fournir le meilleur environnement de travail possible à leurs collaborateurs à travers des pratiques innovantes qui privilégient l'humain. Selon le P-dg de l'institut Top Employers, David Plink, cité par Huawei Algérie, "en faisant le bilan sur cette année si particulière qui, comme la précédente, a eu un impact sur les organisations du monde entier, Huawei Algérie a continué à montrer qu'elle considérait le maintien d'excellentes pratiques RH sur le lieu de travail comme une priorité". Créé il y a plus de 30 ans, le Top Employers Institute a certifié plus de 1 857 organisations dans 123 pays. Il a contribué à accélérer l'impact de ces pratiques pour améliorer le monde du travail.

## COMMERCE

## Les wilayas du sud approvisionnées en grandes quantités d'huile de table

Les wilayas du sud ont été approvisionnées en grandes quantités d'huile de table, par l'envoi de dix (10) camions chargés de ce produit de large consommation, a indiqué un communiqué du ministère du Commerce et de la promotion des exportations. En application des instructions du ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Kamel Rezig, les wilayas du sud ont été approvisionnées en grandes quantités d'huile de table, par l'envoi de dix (10) camions chargés de ce produit de large consommation à dix wilayas: Djanet, El Menia, El Meghaier, Illizi, Touggourt, Ouargla, Timimoun, El Bayadh, In Salah et Adrar, selon la même source.

Chaque camion est chargé de 6.800 bidons de 5 litres, soit 34.000 litres avec un total de 68.000 bidons de 5 litres, soit 340.000 litres, ajoute le ministère. M. Rezig a donné des instructions pour assurer un bon encadrement de l'opération et faciliter l'acheminement, conclut le communiqué.

## Installation de M. El Hadi Bakir comme SG du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations

M. El Hadi Bakir a été installé, jeudi, en tant que Secrétaire général (SG) du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, sous la supervision du ministre du secteur, Kamel Rezig, a indiqué un communiqué du même ministère. Selon la même source, la cérémonie d'installation s'est déroulée par visio-conférence, en présence des cadres centraux du secteur et des directeurs régionaux et de wilaya. En marge de la cérémonie d'installation, M. Rezig a donné des instructions aux directeurs pour redoubler d'efforts dans les campagnes de sensibilisation et de contrôle face à la propagation du Coronavirus, en prenant toutes les mesures prévues par la loi à l'encontre des contrevenants au protocole sanitaire dans le secteur du Commerce et de la Promotion des exportations.

## FISCALITÉ

## Prolongation du délai d'accomplissement des obligations au 27 janvier courant

Le ministère des Finances a annoncé, samedi, dans un communiqué, la prolongation du délai de l'accomplissement des obligations fiscales de déclaration et de paiement jusqu'au 27 janvier du mois en cours au lieu du 20 janvier. "Dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre les risques de propagation du corona virus (covid 19) et pour un meilleur accompagnement des contribuables dans l'accomplissement de leurs obligations fiscales, de déclaration et de paiement, dont l'échéance est arrivée à terme le 20 janvier 2022, le ministère des Finances porte à la connaissance des concernés que le délai en question a été prorogé jusqu'au jeudi 27 janvier 2022", a précisé la même source.



## COVID-19

## Le wali d'Alger prend des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus



Le wali d'Alger Ahmed Mabed a pris jeudi des mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, en raison de l'évolution de la situation épidémiologique, et en application des décisions des hautes autorités du pays à cet effet, a indiqué un communiqué des services de la Wilaya d'Alger.

Ces mesures, en vigueur depuis jeudi 20 janvier, prévoient la fermeture pour 10 jours, de tous les espaces récréatifs et de loisirs dans la wilaya d'Alger, ainsi que le port obligatoire du masque dans toutes les administrations publiques, les services publics, les espaces commerciaux, les transports et dans la rue, précise le communiqué. M. Mabed a appelé l'ensemble des administrations, les établissements et institutions publics et les différentes structures publiques à prendre toutes les dispositions nécessaires pour le respect strict du port du masque et du protocole sanitaire. Le non-respect de ces mesures entraînera l'application des sanctions prévues par la loi et la réglementation en vigueur, précise le communiqué.

## Suspension des cours dans les structures d'enseignement coranique pour 10 jours



Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a décidé de suspendre les cours à travers toutes les structures d'enseignement coranique pour une durée de 10 jours, à partir de jeudi, dans le cadre des mesures prises en vue de juguler la propagation du Coronavirus, indique un communiqué du même ministère. "Dans le cadre des mesures prises à l'effet de juguler la propagation du Coronavirus et conformément aux décisions prises par les autorités suprêmes du pays à cet effet, portant suspension des cours dans les établissements éducatifs pour une durée de 10 jours, à partir de jeudi le 22 janvier, l'administration centrale du ministère a saisi les Directions des affaires religieuses et des wakfs et les informe de la décision de la suspension des cours dans toutes les structures d'enseignement coranique". Selon la même source, "la décision concerne les écoles coraniques, les zaouïas, les classes et les Halqate d'apprentissage (en groupe), pour une durée de dix jours, et ce, à partir de jeudi".

## SMA

Ancrer les valeurs de la révolution du 1<sup>er</sup> Novembre chez les jeunes

Les travaux de la deuxième session des cadres des anciens Scouts musulmans algériens (SMA), préparatoire à la célébration du 60e anniversaire de l'indépendance nationale, ont été sanctionnés samedi à Alger par une série de recommandations visant notamment à ancrer les valeurs et principes du 1er Novembre chez les jeunes. Les participants à cette rencontre ont recommandé l'organisation d'activités diverses notamment sur la Mémoire locale et le rôle des

martyrs à travers les différentes régions du pays. Les participants à cette session, présidée par le Commandant général des SMA, Mustapha Saadouné ont mis l'accent sur l'importance d'une bonne préparation de toutes les mouhafadhate de wilayas et des groupes locaux pour adhérer massivement aux programmes des célébrations nationales et locales du 60e anniversaire de l'indépendance et faire connaître les anciens des SMA lors des différentes activités. Ils ont appelé à l'or-

ganisation de concours nationaux et locaux pour enfants et à l'adhésion dans tous les groupes des scouts dans le programme national de célébration de l'indépendance. Les recommandations mettent l'accent sur l'importance de "relancer le programme de la mémoire de proximité sur le terrain" à travers le pays pour faire connaître les martyrs de la Révolution et ancrer l'esprit nationaliste et de citoyenneté chez les générations montantes.



## DÉMOGRAPHIE - ONS

# 44,6 millions d'habitants en Algérie en janvier 2021

Le nombre d'habitants de l'Algérie est passé à 44,6 millions au 1er janvier 2021 contre 44,3 millions au 1er juillet 2020, a appris l'APS auprès de l'Office national des statistiques (ONS).



L'année 2020 a enregistré 992.000 naissances vivantes, 236.000 décès et 283.000 mariages, indiquent les données statistiques de l'ONS.

L'office souligne que 2020 a été marquée par un recul des naissances vivantes sous le seuil d'un million de naissances pour la première fois depuis 2014, une augmentation "significative" des décès, et par la poursuite du recul des mariages depuis six ans.

L'accroissement naturel enregistré durant l'année a atteint 756.000 personnes, soit un taux de 1,71%.

Ce dernier continue sa tendance baissière enclenchée depuis 2017, "avec un rythme plus pro-

noncé en 2020", ajoute l'ONS expliquant cette baisse par l'augmentation "conséquente" des décès, auquel s'associe le recul des naissances.

A ce rythme de croissance de l'année 2020, la population résidente totale atteindrait 45,4 millions au 1er janvier 2022, selon les prévisions de l'office.

La répartition par sexe des habitants de l'Algérie au 1er janvier 2021, fait ressortir une légère prédominance de la population masculine qui représente 50,7 % de la population totale.

Selon l'office, le recul des naissances vivantes sous le seuil d'un million de naissances pour la première fois depuis 2014, a affecté

le taux brut de natalité qui est passé de 23,80 pour mille en 2019 à 22,42 pour mille en 2020.

### Poursuite de la baisse des mariages

Cette tendance baissière a également caractérisé le niveau de fécondité, puisque son indicateur conjoncturel est passé de 3,0 enfants par femme à 2,9 enfants par femmes durant la même période de comparaison. Entamée depuis 2014, la baisse de l'effectif des mariages se poursuit également en 2020 mais avec un rythme plus "accélééré", d'après l'office.

Ainsi, les bureaux d'état civil ont enregistré 283.000 unions en 2020 contre 315.000 unions en

2019, soit une baisse de plus de 10%. Le taux brut de nuptialité poursuit ainsi sa décroissance, passant de 7,26 pour mille à 6,41 pour mille, soit le même niveau observé au début des années 2000, relève encore l'organisme des statistiques.

En effet, "l'évolution de la population âgée de 20 à 34 ans (population où se contracte 80% des mariages), fait ressortir une régression du volume de celle-ci d'une allure assez visible à partir de 2015, laquelle la population est passée de 10,997 millions à 10,427 millions entre 2015 et 2020", détaille l'organisme. Quant à la mortalité générale, l'office note que l'année 2020 a enregistré 236.000 décès contre 198.000 décès en 2019, en augmentation de 38.000 décès.

Le taux brut de mortalité est passé ainsi de 4,55 pour mille à 5,33 pour mille.

D'autre part, l'ONS indique que le volume de la mortalité infantile avait baissé à 18.700 décès en 2020 contre 21.030 cas en 2019, soit un recul de 2.330 décès. Le taux de la mortalité infantile a atteint 18,9 pour mille auprès des garçons et 16,6 pour mille chez les filles.

A l'instar des pays du monde touchés par la pandémie, la hausse du niveau des décès a impacté négativement l'espérance de vie à la naissance, qui a enregistré une baisse de 1,6 années, atteignant 76,3 années, soit le même niveau de 2009.

Par sexe, l'espérance de vie à la naissance semble affecté davantage les Hommes, puisque, elle est de 74,5 ans, alors que chez les Femmes est de 78,1 ans, détaille encore l'office.

## TERRORISME

# Le décret exécutif fixant les missions de la CRTF publié dans le Journal officiel

Le décret exécutif fixant les missions, l'organisation et le fonctionnement de la cellule de traitement du renseignement financier (CTRF), chargée de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, a été publié dans le dernier Journal officiel.

La cellule est chargée, notamment, de recevoir les déclarations de soupçon relatives à toutes opérations de blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme, stipule le décret 22-36 du 4 janvier 2022 fixant les missions de la CTRF.

Elle est chargée également de traiter les déclarations de soupçon par tous moyens et/ou méthodes appropriés, de recevoir et de traiter les rapports confidentiels et les notes d'information émanant des autorités prévues par la loi, de communiquer les renseignements financiers aux autorités sécuritaires et judiciaires lorsqu'il y a des motifs de suspecter des opérations de blanchiment d'argent ou de financement du terrorisme et de transmettre, le cas échéant, le dossier correspondant au procureur de la République compétent, chaque fois que les faits constatés sont susceptibles de poursuites pénales. La cellule est dirigée par un président, assisté d'un conseil et gérée par un secrétaire général. Il est nommé par décret présidentiel pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable, sur proposition du ministre chargé des finances. Le président de la cellule est assisté de trois (3) chargés d'études et de synthèse.

Le conseil de la cellule est composé de neuf (9) membres choisis en raison de leurs compétences avérées en matière judiciaire, financière et sécuritaire, dont un président, deux (2) magistrats de la Cour suprême, un officier supérieur de la Gendarmerie nationale, un officier supérieur de la Direction générale de la sécurité intérieure, un officier supérieur de la Direction générale de la documentation et de la sécurité extérieure, un officier de police ayant, au moins, le grade de commissaire principal, un officier supérieur des Douanes et un cadre de la Banque d'Algérie. Les membres du conseil sont nommés par décret présidentiel pour un mandat de cinq (5) ans renouvelable.

Le conseil de la cellule adopte le règlement intérieur et délibère, notamment, sur l'élaboration et l'adoption des procédures pour exploiter et traiter les déclarations de soupçon et les rapports confidentiels, ainsi que les informations reçues des cellules étrangères homologues, les suites à réserver à l'exploitation et au traitement des déclarations de soupçon, des rapports d'enquêtes et d'investigations.

Il délibère aussi sur tout projet de texte législatif ou réglementaire soumis par le président, ayant un rapport avec la lutte et la prévention contre le blanchiment d'argent et/ou le financement du terrorisme, tout projet de texte soumis à la cellule pour avis, par les autorités habilitées et le développement des relations d'échange et de coopération avec toute autre instance ou institution nationale ou étrangère œuvrant dans le même domaine d'activité de la cellule.

Les membres du conseil de la cellule exercent leur mission à titre permanent et sont, durant leur mandat, indépendants des structures et institutions dont ils relèvent et peuvent participer aux opérations d'évaluation des pairs, organisées par les instances régionales et/ou internationales chargées de la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Pour son fonctionnement, la cellule est dotée de 4 départements, à savoir le département des enquêtes et des analyses opérationnelles et stratégiques, le département juridique, le département de la documentation et des systèmes d'information et le département de la coopération, des relations publiques et de la communication.

APS

## JUSTICE

# Le ministre de la Justice préconise la création d'ateliers extérieurs pour l'insertion sociale des détenus

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Abderrachid Tabi, a souligné jeudi la nécessité de créer des ateliers extérieurs à proximité des établissements pénitentiaires pour favoriser l'insertion sociale des détenus.

Lors de l'inspection du projet de réalisation d'un établissement de prévention dans la commune de N'sigha, le ministre a donné des instructions pour prévoir un espace extérieur à proximité de l'établissement pénitentiaire sous forme de centre agricole à utilité publique pour l'emploi de détenus.

Sur le chantier de réalisation d'une Cour de justice, au centre-ville de Khenchela, le ministre a insisté sur l'accélération de la cadence des travaux dans le respect des normes de qualité dans l'exécution de ce projet, inscrit en 2007 pour une enveloppe financière de 3 milliards DA.

Dans une allocution prononcée lors de l'inauguration d'un nouveau tribunal au nouveau pôle ur-

bain sur la route El Izar, M. Tabi a relevé que cette structure est raccordée à des réseaux de haute technologie de sorte à améliorer les conditions de travail du personnel du secteur de la justice et de l'accueil des citoyens, en plus de développer la qualité des prestations.

Le tribunal de Khenchela inauguré aujourd'hui tient compte, a ajouté le ministre, de l'aspect fonctionnel qui est celui de fournir des prestations dans les meilleures conditions y compris pour les personnes à besoins spécifiques à travers la création des accès nécessaires.

Après avoir suivi un exposé technique sur le bilan 2020/2021 présenté par le président du tribunal de Khenchela, Nabil Messikh, le ministre de la Justice a souligné que la procédure de comparaison immédiate n'a pas atteint les objectifs souhaités, affirmant que la plupart des magistrats n'ont pas appliqué convenablement cette procédure qui sera maintenue en

2022 avant de prendre une décision à propos de son maintien ou son annulation.

Au cours de sa rencontre avec les membres du syndicat des avocats au siège du tribunal de Khenchela, le ministre a ajouté que son ministère œuvre à mettre en place les conditions idoines pour permettre à la défense d'accomplir pleinement ses missions, reconnaissant l'existence d'un manque en magistrats dans la wilaya de Khenchela ainsi qu'un déficit en personnel administratif.

Le ministre s'est engagé à rattraper cela en 2022 en ouvrant 28 postes budgétaires pour la Cour de Khenchela et les tribunaux qui en dépendent.

Le ministre a également relevé sur le chantier de l'établissement de prévention de N'sigha, l'existence d'une faible couverture sanitaire au sein des établissements de prévention relevant du secteur, attribuant cela à l'abstention des médecins et des paramédicaux à

travailler dans ces établissements.

Dans ce contexte, il a affirmé que son ministère a recensé 150 postes inoccupés, consacrés aux médecins et paramédicaux à l'échelle nationale.

M. Tabi a appelé le wali, Ali Bouzidi, et le procureur général près la Cour de justice de Khenchela, Lenouar Benmhidi, à œuvrer à rattraper ce manque en couverture sanitaire, en coordination avec la direction locale de la santé, en réservant des pavillons au sein des établissements hospitaliers publics pour une meilleure prise en charge des détenus.

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, a inauguré au terme de sa visite dans la wilaya un jardin urbain de loisirs, exprimant sa satisfaction quant à l'endroit réservé pour ce projet à l'entrée ouest de Khenchela, espérant le voir entrer en service prochainement après désignation des opérateurs souhaitant y investir.

## COMMUNICATION

# Jeter les bases d'une presse professionnelle, priorité du secteur

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a affirmé, jeudi, que la priorité actuelle de son secteur était d'asseoir les bases pour parvenir à une presse professionnelle, réitérant l'engagement permanent du ministère à assurer la continuité et la stabilité de tous les médias.

S'exprimant lors d'une réunion de coordination tenue au siège du ministère avec les responsables et

les représentants des chaînes télévisées privées accréditées en Algérie, M. Bouslimani a précisé que cette rencontre "s'inscrit dans le cadre de la série des réunions de coordination avec les différents médias et a porté sur l'écoute des différentes préoccupations et propositions des représentants de ces chaînes", selon un communiqué du ministère.

Le ministre a, à cette occasion,

réitéré "l'engagement permanent du ministère à œuvrer avec tous les médias aussi bien public que privé, en vue d'aplanir les difficultés auxquelles ils font face et assurer leur continuité et leur stabilité, dans le cadre d'un média national ciblé garantissant la vraie information au citoyen et défendant les intérêts supérieurs du pays", mettant en avant que "la priorité actuelle du secteur est de

jeter les bases pour parvenir à une presse professionnelle", ajoute la même source. Les représentants des chaînes télévisées ont, quant à eux, exprimé "leur volonté à se tenir, par conviction, aux côtés des choix nationaux et des grandes orientations politiques algériennes, vu que l'Algérie est une ligne rouge où se rencontrent toutes les tendances et se croisent les médias public et privé".

## HANDICAPÉS - LOI

### Le projet de révision de la loi portant protection des personnes aux besoins spécifiques prochainement finalisé

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou, a fait savoir jeudi à Alger que le projet d'amendement de la loi n° 02-09 du 08 mai 2002 relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, était en phase finale d'élaboration.

A une question de la députée Farida Djebali, sur la prise en charge des enfants handicapés, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, la ministre a expliqué que le secteur accordait une importance majeure aux personnes handicapées, déclarant que le projet de loi sur la protection et la promotion des personnes handicapées était en phase finale d'élaboration.

Mme Krikou a évoqué plusieurs programmes et mesures prises par le secteur pour prendre en charge la catégorie des personnes handicapées, afin de répondre aux besoins de cette frange, en tenant compte de la nature et du taux de handicap, de l'âge et du statut social des handicapés, en plus des mesures d'accompagnement pédagogique et d'insertion sociale pour cette catégorie.

Elle a également affirmé que le secteur encourageait le mouvement associatif dans ses activités liées au handicap et au soutien pour ouvrir des centres spécialisés en faveur des enfants atteints d'un handicap mental.

Concernant la prise en charge scolaire des enfants handicapés, Mme Krikou a indiqué qu'au titre de la rentrée scolaire 2021-2022, 22 000 enfants relevant de cette catégorie sont pris en charge dans les établissements spécialisés du secteur.

S'agissant du renforcement de l'insertion des personnes handicapées, la représentante du gouvernement a indiqué que 1500 micro-projets ont été accordés, au titre de l'année 2020, en matière de métiers adaptés aux capacités de cette catégorie pour assurer leur autonomie financière.

## VACCIN ANTI-COVID

### M. Benbahmed présente l'expérience algérienne dans une conférence internationale

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abdelrahmane Djamel Lotfi Benbahmed, a présenté jeudi à l'ouverture de la Conférence internationale sur les dernières expériences dans le domaine de la recherche, de la coopération et de la vaccination anti-Covid, l'expérience algérienne en la matière, indique un communiqué du ministère.

La conférence, organisée par les laboratoires chinois "Sinovac Biotech", en visioconférence, dans un esprit d'échange d'expériences en matière de domiciliation de la production des vaccins anti-Covid, de recherches et d'essais cliniques, a permis à M. Benbahmed de rappeler les "grandes avancées" enregistrées par l'Algérie, en application des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune.

Il a souligné que ces avancées ont été couronnées, notamment, par la production des premiers lots du vaccin "CoronaVac", au niveau de l'unité de Constantine du groupe pharmaceutique algérien Saïdal, en collaboration avec les laboratoires chinois "Sinovac Biotech", avec une capacité de production de 320.000 doses par jour, soit 8 millions de doses par mois, et une projection de capacité annuelle de 96 millions de vaccins en 2022.

Le ministre a également rappelé le début de la commercialisation de ce vaccin suite à l'obtention de la décision de son enregistrement par l'Agence nationale des produits pharmaceutiques, après validation des différents contrôles relatifs à son efficacité et son innocuité.

S'agissant des perspectives de partenariat, M. Benbahmed a mis en exergue la volonté de l'Algérie de renforcer et d'asseoir la collaboration avec le partenaire chinois, à travers l'élargissement de la production d'autres vaccins, en vue d'obtenir des résultats sur l'efficacité du "CoronaVac" sur le variant Omicron et des opportunités de son exportation vers les pays d'Afrique dans le cadre de l'initiative "AfricaVac".

La Conférence a vu la participation du vice-ministre égyptien de la Santé, Mohamed Hassany, de la ministre des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation de l'Ouganda, Monica Musenero, de la Directrice générale des laboratoires "Sinovac Biotech", Helen Yang, de la PDG du groupe "Saïdal", Fatoum Akacem, au côté de chercheurs, d'experts et d'universitaires étrangers.

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

### Une évaluation précise de la situation sanitaire recommandée pour des décisions adaptées à la situation de chaque établissement

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a appelé jeudi les chefs des établissements relevant du secteur à procéder à une évaluation précise et exhaustive de la situation sanitaire au sein des établissements universitaires en vue de prendre une décision adaptée à la situation dans chaque établissement en décrétant la suspension des cours, le changement du mode d'enseignement, ou le report des examens, selon un communiqué du ministère.

Dans une note adressée aux chefs des établissements d'enseignement supérieur et au directeur général de l'Office national des œuvres universitaires (ONOU), le ministère a invité la "cellule locale chargée du suivi de l'année universitaire 2021-2022 à tenir une réunion sous la présidence du recteur de l'établissement universitaire, des directeurs des œuvres universitaires, et des représentants des partenaires sociaux en vue de procéder à une évaluation précise et exhaustive de la situation sanitaire dans l'établissement universitaire, et ce, dans le cadre de la mise en œuvre des décisions annoncées lors de la réunion extraordinaire tenue mercredi sous la présidence du président de la République et consacrée à l'évaluation de la situation épidémiologique dans le pays", indique le communiqué.

L'évaluation doit prendre en ligne de compte la situation au niveau de chaque entité de l'établissement universitaire (facultés, instituts et départements) et déboucher sur des décisions adaptées à chaque situation, à l'instar de la suspension des cours, le changement du mode d'enseignement pour une durée déterminée de l'enseignement en présentiel à l'enseignement à distance, le report des examens pour une durée limitée ou leur reprogrammation suivant un autre calendrier adapté, précise la même source.



Il s'agit, entre autres, "d'informer les étudiants sur tous les moyens de publication et de communication disponibles, et de les rassurer quant à la reprogrammation des examens au profit des étudiants qui ne peuvent pas les passer du fait de leur contamination par le Covid-19, et ce conformément aux mesures réglementaires prises par l'administration universitaire compétente".

Ces mesures portent également sur "le report d'organisation de tous les rassemblements telles les réunions, les séminaires et les rencontres, au sein des établissements universitaires et de recherche et des établissements d'œuvres universitaires, et l'obligation de respecter les mesures de

prévention sanitaire dans l'enceinte universitaire, y compris l'accès aux différentes structures, notamment l'obligation du port des masques par les professeurs, les étudiants, les travailleurs et autres, la désinfection régulière des espaces et des structures, et l'aération à l'intérieur des salles et des structures".

Le ministère a souligné, dans ce sillage, la nécessité de "poursuivre l'opération de vaccination au sein de la communauté universitaire et d'intensifier la sensibilisation à travers l'ensemble des supports médiatiques et de communication disponibles, tout en maintenant le fonctionnement normal des instances scientifiques, pédagogiques et administratives de l'établissement universitaire, afin de préserver les intérêts des

étudiants et des professeurs, dont le travail doit respecter les mesures de prévention comme la distanciation, le port du masque, la désinfection et autres".

Le ministère a en outre invité les chefs des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et au directeur général de l'ONOU de l'informer en temps réel de toutes les mesures qui pourraient être prises après l'évaluation ainsi que des conclusions des réunions tenues avec la cellule de suivi, appelant à ce propos à l'élaboration d'un bilan quotidien des cas suspects de Covid-19 au sein de la communauté universitaire via la plateforme suivante : <https://services.mesrs.dz/pla-teforme/mod-questionnaire/complete.php>.

## EDUCATION

### M. Belabed rencontre les membres du bureau national du Syndicat national autonome des conseillers de l'éducation

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed a rencontré, jeudi soir, les membres du bureau national du Syndicat national autonome des conseillers de l'Éducation dans le cadre de la politique de dialogue et de concertation adoptée par la tutelle pour traiter les préoccupations soulevées et débattre des questions relatives au secteur.

La rencontre s'inscrit dans le cadre d'une série de rencontres bilatérales prévues avec le partenaire social, initiées le 26 octobre dernier par le ministère pour "consacrer le principe de partenariat et renforcer la concertation avec tous les partenaires agréés du secteur, en étant à l'écoute des différentes questions relatives au volet éducatif".

La rencontre vise, en outre, "à examiner les propositions du Syndicat national autonome des conseillers de l'éducation pour cerner les dysfonctionnements émaillant la gestion du milieu scolaire, en œuvrant à résoudre

les problèmes rencontrés sur le terrain, à la faveur d'une approche faisant valoir la politique de dialogue et de concertation et encourageant le débat autour des questions intéressantes le secteur".

Cette démarche permettra de "proposer des solutions adéquates à tous les problèmes rencontrés par la communauté éducative, entre élèves, parents d'élèves, enseignants, personnels administratifs et travailleurs".

Dans ce contexte, le ministre a rappelé les recommandations issues du Conseil des ministres du 2 janvier dernier concernant l'action syndicale, au cours duquel le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait souligné que l'exercice du droit syndical "compte parmi les principaux fondements de la Démocratie et que la Constitution de 2020 garantit et consacre ce droit", précisant que "la révision de la loi portant modalités d'exercice de l'action syndicale doit être adaptée aux résolutions du bureau

international du Travail (BIT)". Et d'ajouter: "ladite loi doit respecter les normes de représentation effective des syndicats, en associant les syndicats sectoriels à la mise en place de mécanismes juridiques pour évaluer la performance syndicale", avait soutenu le Président Tebboune, en insistant sur l'importance de "distinguer l'action syndicale de la responsabilité dans la gestion et de l'appartenance politique".

Au terme de la réunion, M. Belabed a appelé les membres du bureau national du Syndicat national autonome des conseillers de l'éducation "à adhérer à la 4e campagne de vaccination qui débutera, dimanche, et à poursuivre leurs efforts de sensibilisation à l'importance de la vaccination et au respect du protocole sanitaire, d'autant qu'il est prévu le déplacement d'équipes médicales aux établissements éducatifs pour faciliter la tâche aux travailleurs du secteur non encore vaccinés".

## TRAVAUX PUBLICS

# Dédoublement de la transsaharienne dans les wilayas du Sud, une des priorités du secteur

Le ministre des Travaux publics, Kamel Nasri a affirmé jeudi à Alger, que le dédoublement de la route transsaharienne dans les wilayas du Sud représentait l'une des priorités du secteur.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Nasri a indiqué que "les hautes autorités du pays accordaient une importance capitale à cette route compte tenu de son importance et de sa dimension régionale et continentale". Le secteur poursuivra l'opération de dédoublement de cette route "stratégique" (RN1), et ce, à chaque fois que les circonstances le permettent au service des citoyens de ces régions et en appui à la dynamique économique qu'assure cette infrastructure pour les opérateurs économiques.

Cette route qui est également qualifiée de "route de l'unité africaine", est considérée comme la plus ancienne route traversant l'Afrique, d'autant qu'elle constitue un réseau de routes reliant six pays africains, à savoir l'Algérie, la Tunisie, le Mali, le Nigéria, le Niger et le Tchad, ce qui permet de renforcer les relations économiques Sud-Sud et de raccourcir les distances entre les peuples de ces pays.

Au plan national, cette route est considérée comme un axe stratégique, car elle traverse 10 wilayas sur une distance de 2.022 km, depuis Alger jusqu'à In Guezzam frontalière avec le Niger, à l'extrême sud, en passant par Blida, Médéa puis El-Menaiia, Ain Salah et Tamanrasset, l'une des plus longues routes nationales.

En ce qui concerne le tronçon traversant le sud-



ouest, M. Nasri a indiqué que la route n 1 traverse Ghardaïa et El Menaiia sur une distance de 545 km et passe également par les wilayas d'In Salah, de Tamanrasset et d'In Guezzam sur une distance de 1.257 km.

Selon le ministre, concrètement la wilaya de Ghardaïa a bénéficié, en 2014, de l'opération de dédoublement de cette route sur une distance de 260 km.

Cette opération a été dégelée et l'étude a été entamée en octobre 2020 et concerne une distance de 191 km de la partie située sur le territoire d'El Menaiia, à partir de la commune de Mansoura en arrivant à la commune d'El Menaiia, selon les déclarations du ministre qui a rassuré que cette étude est actuellement à une étape avancée, d'autant que son achèvement devra intervenir au 1er trimestre de l'année en cours.

Concernant le tronçon situé entre les wilayas d'In Salah, Tamanrasset et In Guezzam, le ministre a souligné qu'en attendant la réa-

lisation de la double voie, le secteur œuvre à améliorer ses services, à travers plusieurs opérations de maintenance touchant près de 445,4 km, dont 344,5 km finalisés, alors que les 100,9 km restants sont en cours de réalisation.

Au titre de la loi de finances complémentaire 2021, la route nationale N 1 a été modernisée sur une distance de 570 km aux frontières de la wilaya de Ménéa en direction de In Guezzam, ajoute le ministre.

Il a ajouté que cette opération prévoit un premier tronçon sur une distance de 200 km répartis en 13 parties, annoncées et ayant fait l'objet d'ouverture des plus le 2 janvier dernier et actuellement en cours d'évaluation.

Il s'agit, a-t-il poursuivi, de quatre parties pour la wilaya de In Salah sur une distance de 56 km et 5 parties pour la wilaya de Tamanrasset sur une distance de 90 km, et quatre parties pour la wilaya d'In Guezzam

sur une distance de 54 km, outre l'opération de réalisation de cinq ouvrages d'art à Tamanrasset qui seront annoncés le 27 janvier en cours.

Au titre du programme de 2021, les travaux de réalisation du dernier tronçon de la route N 1 ont été achevés sur une longueur de 7 km du poste frontalier d'In Guezzam et des frontières nigériennes, "la réalisation de ce projet étant confiée à une entreprise privée, en attendant le lancement du projet dans les quelques prochains jours".

Lors de cette séance, M. Nasri a répondu à d'autres questions liées à la réalisation de doubles voies dans les wilayas de Sétif et M'sila.

"Les demandes de réalisation de doubles voies au niveau de 58 wilayas sont nombreuses au niveau du secteur, ce qui représente un investissement exigeant des fonds colossaux".

Il a ajouté que ses services ministériels "tentent de traiter cette question (dédoublement de voie), en adoptant plusieurs normes se rapportant essentiellement à l'étude de l'impact social de tout investissement effectué par l'Etat et de la rentabilité économique du projet de manière générale", notant que "plusieurs programmes exigent des fonds colossaux pour leur réalisation, d'où l'impératif d'effectuer une étude approfondie des projets d'autant que nous avons constaté que la qualité des études influe sur la qualité des routes".

## BÉNÉFICIAIRES DU DAIP ET PID

# L'Etat "déterminé" à parachever l'opération d'insertion des concernés à l'entame de 2023

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a affirmé, jeudi à Alger, que l'Etat œuvrait "d'arrache pied" à parachever l'opération d'insertion des bénéficiaires dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP) et d'insertion sociale des jeunes diplômés (PID), au plus tard à l'entame de 2023". En réponse à une question du député à l'Assemblée populaire nationale (APN), Massinissa Ouari, sur l'opération d'insertion des affiliés au DAIP et au PID, lors d'une plénière consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que l'Etat "a alloué les affectations financières nécessaires pour l'insertion des affiliés au dispositif relevant des instances et administrations publiques et œuvre d'arrache pied à achever cette opération durant l'année 2022-2023". Relevant qu'il a été procédé "jusqu'au 13 janvier 2022, à l'insertion de 140.795 sur un total de 346.088 concernés par cette opération, soit plus de 40%", M. Cherfa a ajouté que l'opération se poursuit en coordination avec toutes les instances concernées en vue d'insérer définitivement les bénéficiaires.

Rappelant la rencontre organisée par le ministre le 8 janvier dernier, le ministre a indiqué avoir "donné des instructions fermes aux directeurs d'emploi des wilayas pour suivre ce dossier jusqu'à l'insertion définitive de tous les affiliés au dispositif dans les meilleurs délais, en mobilisant tous les moyens matériels et humains".

Par soucis de finaliser l'opération, poursuit le ministre, "il a été procédé à l'élaboration d'un projet de décret exécutif qui permet de prolonger les délais légaux pour l'opération d'insertion de deux années (2), soit jusqu'en 2023, d'autant que l'insertion totale touchera les concernés de manière progressive et conformément aux délais fixés".

À la même occasion, le ministre a indiqué que l'opération d'insertion concerne "les affiliés au dispositif d'insertion professionnelle et sociale des diplômés au niveau des instances et administrations publiques et du secteur économique public", ajoutant qu'il était prévu que l'opération se fasse sur des étapes, et ce, à partir du 1er novembre 2019, selon un calendrier dont la concrétisation s'étale sur trois ans.

Le ministre a en outre imputé le retard de la concrétisation de ce calendrier, notamment, à l'impact de la situation sanitaire induite par la pandémie de la Covid-19 qui a entraîné, a-t-il dit, "un grand recul dans l'opération d'intégration" et à "la non-disponibilité de postes budgétaires suffisants, en vue de prendre en charge les bénéficiaires de cette opération".

Répondant à une question du député Abdenacer Ardjoun sur les offres de travail au niveau des wilayas du Sud du pays, le ministre a affirmé que "les efforts abondent actuellement, avec la conjugaison des efforts de tous les secteurs concernés, dans l'encadrement du marché d'emploi dans ces wilayas, en vue d'assurer davantage de gouvernance et une transparence dans sa gestion à travers la numérisation".

Pour conférer davantage de transparence à la gestion des offres de travail et aux installations au niveau des wilayas du Sud, M. Chorf a indiqué que le secteur entend inclure des procédures en coordination et en concertation avec les autres secteurs, qui permettent de "mettre en place un dispositif de prise en charge des offres de travail qui n'ont pas été satisfaites au niveau de l'une des wilayas du Sud".

Dans le but de moderniser les prestations fournies par le service public de l'emploi, le ministre a affirmé la conclusion de conventions de partenariat avec tous les opérateurs de la téléphonie mobile pour informer les demandeurs d'emploi des offres déposées, via message texto/SMS, l'objectif étant de conférer davantage de transparence au niveau local et de renforcer le rôle du contrôle par les services de l'inspection de wilaya pour veiller régulièrement à l'application des procédures législatives et réglementaires en vigueur en termes de recrutement de travailleurs et de contrôle de l'emploi. Répondant à la question du député, Rachid Cherchar sur l'absence de bureaux de l'Agence locale de l'emploi dans les daïras de Gdyl et Boutléfis (W. Oran), le ministre a souligné que l'Agence nationale de l'emploi en tant que service public chargé de la mission de médiation dans le marché de l'emploi entre employeurs et demandeurs d'emploi, et ce par le biais de structures publiques locales, dont l'ouverture exige certaines conditions, notamment l'importance et le volume de l'activité locale et le nombre de demandes d'emploi enregistrées au niveau des agences territorialement compétentes, en sus de la coordination et de la concertation avec les autorités locales autour de cette question. Dans ce contexte, M. Cherfa a souligné que la wilaya d'Oran comptait 9 annexes locales de l'emploi ayant enregistré 52040 demandes d'emploi jusqu'à la fin 2021, mettant en avant la place occupée par la wilaya d'Oran dans l'économie nationale, en représentant l'un des pôles de la relance économique et une source de création de richesses, de nouveaux postes d'emploi et d'attractivité de l'activité économique. A cet effet, le ministre a affirmé la programmation de l'ouverture d'un bureau d'emploi au niveau de la commune de Gdyl durant l'année en cours, en coordination avec les autorités locales.

## LUTTE CONTRE LE COVID-19

# Projet de partenariat entre l'Algérie, l'Allemagne et le PNUD

Un projet de partenariat a été signé par l'Algérie, le gouvernement fédéral allemand et le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), en appui aux capacités de l'Etat algérien dans la lutte contre le Covid-19, à travers l'acquisition de produits et d'équipements médicaux et le renforcement des capacités de gestion intégrée de l'épidémie, indique jeudi un communiqué de l'Agence onusienne.

Cet appui, visant à renforcer les capacités du système national de santé publique, sera concrétisé à travers la mise en œuvre d'un projet de partenariat entre le ministère de la Santé, le ministère de l'Industrie pharmaceutique, la KfW, Banque de développement au nom du gouvernement fédéral allemand, et le (PNUD), précise la même source.

Le projet, entièrement financé par le gouvernement allemand à travers la KfW, servira à "l'acquisition de produits et d'équipements médicaux et au renforcement des capacités des professionnels de la santé et des cadres institutionnels dans la gestion intégrée de l'épidémie de la Covid-19". Le PNUD

Algérie est chargé de "la mise-en-œuvre de ce projet stratégique et veillera à l'application des meilleures pratiques globales, grâce notamment, à son expérience reconnue dans le domaine de la gestion des pandémies".

"Ce nouveau partenariat, inédit en Algérie, se veut être un appui de taille à la mise en œuvre des Objectifs de développement durables (ODD) dans le pays, notamment l'ODD 3", souligne le communiqué.

Dans ce cadre, le PNUD appuiera le ministère de la Santé et le ministère de l'Industrie pharmaceutique dans "le processus rapide d'acquisition d'équipements en capitalisant sur son expertise internationale et son réseau de partenaires du secteur privé au niveau mondial, en cherchant le meilleur rapport qualité/prix et les meilleurs délais" et "tous les achats en matière de santé seront soumis à des contrôles rigoureux de qualité selon les standards internationaux en la matière et le projet pourra également compter sur l'expertise technique de la KfW en la matière".

"Le projet comporte également un volet formation au profit des profes-

sionnels de la santé sur les thématiques de réanimation médicale, de diagnostic d'infection et de prise en charge thérapeutique, ainsi que de gestion des risques sanitaires pour les cadres institutionnels", ajoute la même source.

L'ambassadrice de la République fédérale d'Allemagne à Alger, Elisabeth Wolbers, citée dans le communiqué, a exprimé sa satisfaction de la concrétisation de ce financement, d'un montant de 10 millions d'euros, qui est "l'expression de l'excellence des relations entre les gouvernements allemand et algérien, et de l'entière solidarité allemande avec le peuple algérien dans cette mobilisation mondiale contre cette pandémie".

De son côté, la représentante résidente du PNUD en Algérie, Blerta Aliko, s'est félicitée de la confiance renouvelée au PNUD.

"Je tiens, avant tout, à remercier nos partenaires allemands et le gouvernement algérien pour leur confiance. Le PNUD a déjà démontré de grandes capacités à gérer ce type d'initiatives en Algérie et à travers le monde", a-t-elle indiqué.

## IMPÔTS

## La DGI explique les obligations fiscales des professions non commerciales

La Direction générale des impôts (DGI) a dévoilé, jeudi dans un communiqué, les obligations fiscales des contribuables exerçant des professions non commerciales dans le cadre du régime qui leur est appliqué à compter du 1er janvier en cours dans le cadre des dispositions de la Loi de Finances (LF) 2022. Les titulaires des bénéfices issus de l'exercice d'une profession non commerciale, exclus du régime de l'impôt forfaitaire unique (IFU), relèveront du régime simplifié des professions non commerciales quel que soit le montant de leurs recettes professionnelles, a précisé la DGI.

À la lumière des dispositions de la LF 2022, les contribuables exerçant des professions non commerciales sont tenus, à compter du 1er janvier 2022, au respect des obligations énumérées par la DGI dans son communiqué. Il s'agit de la souscription mensuelle, à travers un bordereau avis de versement (déclaration série GN 50), au plus tard le 20 du mois qui suit celui de la réalisation des recettes professionnelles, faisant ressortir le montant des recettes professionnelles réalisées et s'acquitter des droits correspondants en matière de la TVA.

Cette déclaration mensuelle doit également comprendre le montant total des salaires versés et des retenues opérées au titre de l'IRG/salaires, à ajouter à la DGI. Les contribuables sont tenus également de souscrire, au plus tard le 30 avril de chaque année, une déclaration spéciale mentionnant le montant exact de leur bénéfice net, déterminé suivant le régime simplifié des professions non commerciales, appuyée de toutes les pièces justificatives nécessaires.

L'imprimé de cette déclaration spéciale sera publié, au moment opportun, sur le site web de la DGI, est-il mentionné dans le même communiqué, soulignant que la première déclaration devant être soumise par les contribuables concernés, doit intervenir au plus tard le 30 avril de l'année prochaine (2023), pour les bénéfices des professions non commerciales réalisés au titre de la période allant du 01 janvier au 31 décembre de l'année 2022. Les professions non commerciales sont aussi soumises au respect des obligations comptables et tenir des documents, notamment un livre journal, côté et paraphé par le service fiscal gestionnaire de leurs dossiers fiscaux, retraçant le détail de leurs recettes et de leurs dépenses professionnelles, un registre coté et paraphé par le service fiscal gestionnaire de leurs dossiers fiscaux, appuyé des pièces justificatives correspondantes, indiquant la date d'acquisition ou de création, le prix de revient des biens affectés à l'exercice de leur profession, le montant des amortissements pratiqués sur ces biens, ainsi que le prix et la date de cession desdits biens. S'agissant du traitement des dossiers fiscaux des contribuables exerçant des professions non commerciales, ils seront gérés à compter du 1er janvier 2022 par le Centre des impôts (CDI) de rattachement ou, à défaut, par l'inspection des impôts territorialement compétente, a précisé la DGI. Les contribuables exerçant des professions non commerciales sont soumis à l'IRG sur les bénéfices, calculé suivant un barème progressif. Cet impôt doit être déclaré et acquitté au niveau des services fiscaux du lieu d'activité. Ces professions sont soumises aussi à la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), au taux de 9% ou de 19%, en fonction des opérations réalisées, a rappelé la DGI.

## CONTRÔLE COMMERCIAL

## Rezig : «Plus de 145.000 affaires devant la justice en 2021»

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig a fait état jeudi à Alger de plus de 145.000 affaires présentées devant la Justice en 2021 dans le cadre de la lutte contre la corruption sur le marché algérien et contre la hausse des prix.

Le ministre répondait à une question orale du membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khelifa Benslimane (Front El Moustakbal), autour des mécanismes pris pour lutter contre la spéculation et la hausse des prix, lors d'une séance plénière consacrée et aux questions orales et présidée par le vice-président de l'APN, Fetas Ben Lakhel.

M. Rezig a indiqué que les services de contrôle relevant de son département ministériel avaient effectué en 2021, dans le but de lutter contre toutes les formes de corruption sur le marché algérien en vue d'éviter la hausse des prix et préserver le pouvoir d'achat du citoyen, 1.801.578 interventions donnant lieu au constat de 153.101 infractions et à l'établissement de 145.359 procès-verbaux de poursuites judiciaires.

Il a ajouté que les services de contrôle ont, durant la même année, proposé la fermeture de 12.004 locaux commerciaux et pris des mesures administratives conservatoires consistant en la saisie de marchandises d'une valeur dépassant 2 milliards de DA.

Quant au nombre d'interventions relatives seulement aux pratiques commerciales, elles s'élevaient à 941.909 interventions, selon le ministre qui précise que ces interventions ont permis de faire le constat de 107.822 infractions donnant lieu à l'établissement de 103.572 PV de poursuites judiciaires.

Relevant que la promulgation de la loi portant lutte contre la spéculation illicite



était la conséquence des comportements de certains commerçants, notamment après le stockage illégal de la pomme de terre et de l'huile, le ministre a affirmé que depuis la promulgation de cette loi, plus de 100 poursuites judiciaires ont été enregistrées en l'espace de 15 jours, à l'encontre de commerçants ayant pratiqué la spéculation, notamment dans la pomme de terre et l'huile. À ce propos, le ministre dira que les efforts des services de contrôle relevant du secteur commercial se poursuivent en coordination avec les services de sécurité et judiciaires, en vue de lutter contre le phénomène de la spéculation, affirmant l'existence de nombreux dossiers de poursuites de ces spéculateurs devant la Justice. Outre l'opération de contrôle continu, une "carte" a été créée, en 2021, pour recenser tous les entrepôts destinés au stockage des marchandises, qu'elles soient froides ou sèches, afin de suivre le traçabilité de ces produits, ajoutant que cette opération permettra aux services du ministère du Commerce de lutter

contre toute hausse injustifiée du prix dans le cadre de ses prérogatives, souligne le ministre. L'opération permettra également de lutter contre toute forme de stockage illégal, non déclaré et destiné à la spéculation et au monopole, en coordination avec les services de sécurité.

### Un projet de loi pour le plafonnement des marges bénéficiaires pour les produits de base

En plus du mécanisme de la loi contre la spéculation illégale, qui garantit l'éradication de ce phénomène, le ministre a évoqué le mécanisme de plafonnement des marges bénéficiaires, annonçant qu'un projet de loi visant à plafonner les marges bénéficiaires des produits de large consommation a été mis sur la table du gouvernement pour débat.

À cet égard, M. Rezig a indiqué que la loi en vigueur ne permet pas de plafonner les marges bénéficiaires, affirmant qu'une fois ce projet de loi est adopté le ministère du

Commerce et de la promotion des exportations aura le droit, en collaboration avec d'autres secteurs (sans les citer) de plafonner les marges bénéficiaires des produits de base. S'agissant de la flambée des prix, le ministre a déclaré que "cette question ne concerne pas seulement l'Algérie, étant un phénomène qui touche tous les pays du monde en raison de la pandémie mondiale qui a provoqué la flambée des prix et l'inflation". Il a expliqué, à titre d'exemple, que la production agricole locale nécessite l'importation de matières premières et complémentaires de l'étranger, ce qui entraîne une augmentation des prix de certains produits, ajoutant que "le marché algérien connaît des déséquilibres depuis des décennies".

Dans ce sens, il a rappelé que le gouvernement œuvrait "sérieusement" à une organisation scientifique et technique du marché à la faveur d'un cadre juridique organisé. Concernant la facturation, le ministre a affirmé qu'il s'agissait d'une "mesure nécessaire" pour pouvoir plafonner les prix, ajoutant que cette question sera abordée "patiemment" en concertation avec les agriculteurs et les commerçants.

Le ministre a indiqué en outre que "le changement du modèle chaotique du marché ne peut être opéré du jour au lendemain, mais plutôt au moyen et long termes jusqu'à ce que le marché soit organisé en termes de facturation et de plafonnement des marges bénéficiaires".

## PORT D'ALGER

## Recul de l'activité au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021

L'activité du port d'Alger durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, a accusé une baisse, aussi bien pour le mouvement de la navigation des

opérants que pour le trafic marchandise, en comparaison avec la même période de l'année 2020, selon les derniers chiffres de l'Entreprise

du port d'Alger (Epal). Durant la période juillet-septembre, 306 navires opérants ont accosté au port d'Alger, soit une baisse de 6%, malgré la croissance du nombre global des navires qui a atteint 390 (+12,07% par rapport aux réalisations du 3<sup>ème</sup> trimestre 2020), relève l'Epal dans le dernier numéro de sa revue trimestrielle.

Selon la même source, "ceci est justifié, en grande partie, par la régression des porte-conteneurs, les cargos et RO/RO". Le tonnage de la jauge brute des navires opérants en entrée, "est passé de 3,527 millions de tonnes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 à 3,531 millions de tonnes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, faisant apparaître un état de stabilité de (+0,11%)". Le bilan fait état, également, d'une baisse du trafic global des marchandises, de l'ordre de 5,44% comparée à la même période de 2020, avec 1,96 million de tonnes au 3<sup>ème</sup> trimestre 2021.

"Cette baisse de l'activité portuaire est la conséquence de la crise sanitaire que nous traversons et dont nous subissons les effets depuis mars 2020, notamment la fermeture des frontières, la baisse de la production mondiale et des échanges commer-

ciaux internationaux", explique la revue de l'entreprise portuaire d'Alger. S'agissant du trafic des conteneurs traités par l'Epal, un nombre de 70.263 EVP (équivalent vingt pieds) a été enregistré durant le 3<sup>ème</sup> trimestre 2021, soit une baisse de l'ordre de 18,48% en comparaison avec la même période de l'année 2020. Suivant la même tendance, le tonnage brut des conteneurs affiche une baisse de 17,38% par rapport à la même période de l'année 2020 pour atteindre un tonnage de 568.500 tonnes, précise-t-on. Le bilan a relevé, en outre, une hausse de 0,24 jour de la durée de d'attente moyenne des navires en rade, passant de 0,67 jour au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020 à 0,91 jour en 2021. L'Epal explique cet allongement du séjour moyen des navires au port d'Alger par les opérations de désinfection qui se font sur les navires à l'accostage avant d'entamer toute manœuvre de déchargement. Le bilan fait ressortir, en outre, l'arrêt complet du trafic des passagers et auto-passagers causé par la fermeture totale des frontières maritimes comme mesure préventive contre la propagation de la pandémie de Covid-19.

## MINES

## Un plan de travail pour le développement du secteur minier

Le Groupe industriel minier Manadjim El-Djazair (MANAL) a mis en place une stratégie et un plan de travail pour le développement et la relance du secteur minier, a affirmé jeudi à Skikda son P-DG Mohamed Sakhr Harami. Le groupe a élaboré un plan de travail pour la mise en œuvre de la stratégie du ministère de l'Énergie et des Mines visant la relance du secteur sur lequel l'économie nationale compte grandement pour remplacer celui des hydrocarbures, a indiqué M. Harami dans une déclaration à l'APS en marge de son inspection de la carrière de marbre de Filfila (Est de Skikda).

Cette stratégie concernera l'ensemble des mines

d'Algérie, a précisé le P-DG de MANAL, ajoutant qu'il sera procédé, en premier lieu, à "la production des matières premières nécessaires pour réduire la facture d'importation, puis à l'exportation de l'excédent de sorte à augmenter les revenus en devises".

Le ministère de l'Énergie et des Mines, a-t-il dit, "a fourni de grands efforts pour ouvrir le secteur minier à l'investissement, y compris aux opérateurs privés qui souhaitent investir dans l'exploration pour valoriser les multiples ressources minières que possède le pays afin de leur permettre de pénétrer les marchés mondiaux et augmenter les recettes du pays en devises étrangères".

De son côté, le P-DG de

l'Entreprise nationale du marbre, Abdelhamid Bouab, a indiqué à l'APS que son entreprise a prévu, dans ce cadre, diverses mesures pour développer la carrière de marbre de Filfila et en augmenter la production par la maintenance des installations de production et la requalification de sa main d'œuvre qui compte des techniciens de haute compétence et de grande expérience. M. Bouab a ajouté que l'entreprise a installé début 2022 une direction spéciale pour le développement et l'investissement sous l'égide de sa direction générale en vue de booster le développement de la production et des stocks et augmenter la production au cours des prochaines années.

M. Bouab a précisé que son entreprise produit actuellement entre 11.000 et 15.000 m3 de marbre par an et avec la mise en œuvre de la nouvelle stratégie, il est attendu que la production passe, à l'avenir, à 20.000 m3/an.

Un accord d'exportation de 500 m3 de marbre a été signé avec un opérateur économique jordanien qui a exprimé à l'APS son "émerveillement" pour la qualité du marbre local qui égale en solidité et en brillance le marbre européen, affirmant sa disposition à en importer d'autres quantités. Le P-DG du groupe Manadjim El-Djazair était accompagné du président de la Fédération des mines d'Algérie, Mohamed Mekki.

## MONDE

## Le Forum économique mondial de Davos en présentiel du 22 au 26 mai

Le Forum économique mondial (WEF) se tiendra en présentiel dans la station de ski de Davos en Suisse du 22 au 26 mai, ont annoncé vendredi les organisateurs.

Le Forum reviendra pour la première fois depuis deux ans dans cette station de ski où les grands décideurs du monde l'économie, de la politique et de la diplomatie ont l'habitude de se rencontrer, ont précisé les organisateurs qui ont dû repousser l'événement face à la propagation rapide du variant Omicron.

Le thème choisi pour cette édition est "Travailler ensemble, Restaurer la confiance", précisent les organisateurs dans le communiqué, avec au pro-



gramme des discussions après la pandémie, le changement climatique, l'évolu-

tion du travail ou les changements technologiques avec la quatrième révolution industrielle. "Après toutes les réunions virtuelles qui se sont tenues au cours des deux dernières années, les leaders de la politique, des affaires et de la société civiles doivent enfin se réunir à nouveau en personne", a déclaré Klaus Schwab, son fondateur et président exécutif, cité dans le communiqué, pour "relever 1 es multiples défis auxquels nous faisons face", a-t-il ajouté.

## CHINE

## Capacité de plus de 300 millions Kw d'électricité photovoltaïque en 2021

La capacité installée d'électricité photovoltaïque en Chine s'est élevée à 306 millions de kW à fin 2021, occupant la première place mondiale pour la septième année consécutive, a indiqué l'Administration nationale chinoise de l'énergie. La capacité installée d'électricité photovoltaïque nouvellement

ajoutée a atteint 53 millions de kW l'année dernière, a souligné la même source. Quant à la capacité installée d'électricité photovoltaïque distribuée, elle a augmenté à 107,5 millions de kW, soit un tiers du total, tandis que sa part de la production d'électricité nouvellement ajoutée a atteint 55% l'année

dernière. La production d'électricité photovoltaïque des ménages a maintenu son élan de croissance, avec une capacité d'environ 21,5 millions de kW en 2021, occupant un rôle important dans la réalisation des objectifs de pic des émissions de carbone et de neutralité carbone, a noté l'administration.

## USA-CHINE

## Washington suspend 44 vols vers la Chine opérés par des compagnies chinoises

Washington a annoncé vendredi avoir suspendu 44 vols de passagers des Etats-Unis vers la Chine en raison des restrictions sanitaires liées au Covid-19 imposées par Pékin à des compagnies aériennes américaines. La Chine maintient un contrôle très strict quant à l'entrée sur son territoire y compris l'annulation de vols si le nombre de cas à bord d'un avion est trop important. L'autorité aéronautique chinoise a utilisé cette politique pour annuler des vols d'American, Delta et United airlines quand des passagers ayant été testés négatifs avant le décollage ont ultérieurement été positifs à leur arrivée en Chine.

Le département américain du Transport a écrit dans son

ordre vendredi que cette action contraire à l'intérêt public, nuit aux opérations de Delta, American et United et nécessite une action réparatrice du département". "Les compagnies américaines qui suivent toutes les règles chinoises liées aux protocoles d'avant le décollage et durant le vol ne devraient être pénalisées si après l'arrivée des passagers sont testés positifs au Covid-19", a-t-on ajouté. Les 44 vols concernés sont opérés par Air China, China Eastern Airlines, China Southern Airlines et Xiamen Airlines et étaient prévus entre le 30 janvier et le 29 mars. Cette mesure est intervenue à moins de trois semaines avant le début des Jeux olympiques d'hiver accueillis par Pékin.

## CHICAGO

## Le blé et le soja se replient, le maïs se reprend

Les cours du blé et du soja ont perdu du terrain vendredi à Chicago, tandis que celui du maïs a rebondi, dopé par une solide vente à l'exportation. Le prix du soja, qui s'était envolé la veille sur des rumeurs d'importants achats chinois, s'est rétracté vendredi alors qu'une vente à la Chine bien plus modeste qu'attendue a été annoncée par le département amé-

ricain de l'Agriculture. Quelque 132.000 tonnes de soja seront livrées à la Chine, a indiqué le ministère. "Normalement ce serait une bonne nouvelle mais comme on avait des rumeurs la veille qu'ils allaient acheter jusqu'à un million de tonnes, le soja, qui était parti en orbite, s'est replié", a commenté Jack Scoville de Price Futures Group. Le boisseau de blé (Entures 27

kg) pour livraison en mars 2022 a lâché 1,29% à 78000 dollars contre 79025 dollars jeudi. Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison le même mois a avancé de 0,85% à 6,1625 dollars contre 6,1100 dollars la veille. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mars a cédé 0,80% à 14,1425 dollars contre 14,2575 dollars à la précédente clôture.

## FINANCES

## Le Canada accorde un prêt de 120 millions de dollars canadiens à l'Ukraine

Le Canada a accordé un prêt de 120 millions de dollars canadiens (84,3 millions d'euros) au gouvernement ukrainien pour soutenir l'économie du pays sur fond de craintes internationales d'une invasion russe. "La Russie cherche à déstabiliser l'Ukraine notamment sur le plan économique", a déclaré vendredi le Premier ministre canadien Justin Trudeau, précisant que "ce prêt permettra de soutenir la résilience économique de l'Ukraine". Il a expliqué lors d'une conférence de presse que ce prêt financier avait été demandé par l'Ukraine. Les deux pays discutent actuellement "des conditions possibles du prêt et du calendrier", d'après un communiqué du ministère canadien des Affaires étrangères. Le chef du gouvernement canadien a par ailleurs exhorté une fois de plus

la Russie à "désamorcer la situation" et à "s'engager dans un dialogue significatif". Le président ukrainien Volodymyr Zelensky s'est félicité sur Twitter de cette aide canadienne et a rappelé qu'"une Ukraine forte (était) la clé de la sécurité européenne". "Le Canada démontre encore une fois le véritable engagement du partenariat privilégié entre nos deux pays", a-t-il ajouté.

## ENERGIE

## Le pétrole se replie dans le sillage de la chute du marché boursier

Les prix du pétrole ont légèrement fléchi vendredi, dans le sillage d'une nouvelle chute du marché boursier à New York, mais la tendance reste soutenue à cause des tensions entre les Etats-Unis et la Russie sur la situation en Ukraine. Les cours, qui avaient chuté davantage en séance, ont regagné une partie du terrain perdu pour conclure en légère baisse.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a lâché 0,55% à 87,89 dollars. A New York, le baril de West Texas Intermediate (WTI) pour livraison en mars, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, a cédé 0,47% à 85,14 dollars. "Les cours sont entraînés à la baisse par ce que l'on voit sur le marché boursier", a relevé Andy Lipow de Lipow Oil Associate alors que Wall Street a clôturé sur une nouvelle baisse et que le Nasdaq est nettement en zone de correction.

## CRISE DE L'ÉNERGIE

## Les 27 étudient des solutions, pas d'unanimité en vue

La crise de l'énergie figure en bonne place des discussions des ministres européens samedi à Amiens, mais les Vingt-Sept restent partagés entre la volonté française de réformer le marché de l'électricité et celle d'autres pays de sécuriser des stocks de gaz. Au deuxième jour de leur réunion informelle, les ministres de l'Energie de l'Union européenne abordent la flambée des prix du gaz et de l'électricité, qui a obligé les gouvernements à de coûteuses interventions cet hiver pour en limiter l'impact sur les ménages et les entreprises. La France, qui assure actuellement la présidence tournante de l'UE, pousse depuis octobre pour une réforme structurelle du marché européen de l'électricité, où les prix de gros s'alignent mécaniquement sur ceux du gaz, en forte hausse depuis quelques mois. Un mécanisme jugé "obsolète" par Paris, qui voudrait que ses citoyens bénéficient plus directement des coûts bas de la production nucléaire, mais qui a jusqu'ici peiné à convaincre, suscitant la farouche opposition d'une dizaine de pays européens. Le prix de gros sur le marché européen obéit actuellement à une tarification dite au "coût marginal": il ne reflète pas le coût moyen de toutes les centrales de production mais celui de la dernière centrale dont on a besoin pour équilibrer le réseau. Or, c'est souvent une centrale à gaz. La France "veut décorréler une bonne fois pour toute le coût de l'électricité produite en France du coût marginal d'ouverture des centrales à gaz dans le reste de l'Europe".

## 7ÈME ÉDITION DU FORUM EUROMED

## Vers la prospection des nouvelles opportunités d'affaires en région euro-méditerranéenne

La 7ème édition du Forum Euromed Capital qui aura lieu, jeudi prochain, va réunir une large communauté de décideurs économiques et politiques du bassin euro-méditerranéen sur le thème des "nouvelles opportunités d'affaires en région euro-méditerranéenne du fait de la réorganisation des chaînes de production mondiales", ont annoncé les organisateurs. Organisée à l'initiative de ses membres fondateurs Bpifrance, AfricInvest et Siparex, cette 7ème édition du Forum Euromed Capital, réunira, dans un format exclusivement numérique cette année, en plus des décideurs économiques et politiques du bassin euro-méditerranéen, un grand nombre d'entreprises, d'investisseurs et de professionnels du Private Equity, a précisé la même source dans un communiqué. "Le Forum Euromed Capital a pour objectif de faciliter la mise en relation des

acteurs économiques euro-méditerranéens et de stimuler le flux d'affaires entre les deux rives de la Méditerranée", ont souligné, les organisateurs. "Cet événement a pour ambition de favoriser des opportunités de partenariats entre acteurs de la Méditerranée", a relevé la directrice des Affaires internationales et européennes de Bpifrance, Isabelle Bébér. Selon la responsable, le Forum Euromed Capital permettra d'analyser les nouvelles opportunités de marché et de proposer un éclairage complet des enjeux et des défis dans la région euro-méditerranéenne. S'agissant du programme de cet événement, les organisateurs ont annoncé l'organisation de conférences et de tables rondes thématiques sur des sujets d'actualité tels que l'innovation, la santé et l'environnement. Cette journée d'informations, d'échanges et de partages d'expériences

sera rythmée par de nombreux rendez-vous et marquée par l'intervention de personnalités de haut niveau telles M. Jalloul Ayed, ancien ministre tunisien des Finances et Sinda Chekete, Vice-président Afrique chez bioMérieux. Les participants pourront s'entretenir avec des spécialistes sur les stands virtuels ou lors de rendez-vous en tête à tête organisés en ligne. Euromed Capital a été fondée en 2005 par Bpifrance, Siparex et AfricInvest pour promouvoir les échanges et la coopération entre les différents acteurs et partenaires du capital investissement des deux rives de la Méditerranée, tels que les investisseurs, les entreprises financées, les organisations internationales publiques ou privées impliquées dans le développement économique, et faciliter le développement de leurs flux d'affaires.

## MOSTAGANEM Saisie de 18 quintaux de poissons congelés impropres à la consommation

Les éléments de la sûreté de la wilaya de Mostaganem ont saisi une quantité de 18 quintaux de poissons congelés impropres à la consommation, indique vendredi, un communiqué de ce corps constitué.

La saisie a été effectuée au niveau d'un barrage de sécurité dressé à l'entrée de la ville de Mostaganem. La marchandise a été découverte à bord d'un camion frigorifique.

Après l'analyse d'échantillons de cette quantité de poissons par les services vétérinaires relevant du bureau communal de la santé et de l'hygiène, la marchandise a été déclarée impropre à la consommation humaine.

Cette saisie a été détruite au centre d'enfouissement technique de Kherrouba, en présence des services concernés, a-t-on indiqué de même source, ajoutant qu'une procédure judiciaire a été ouverte contre le mis en cause.

## TLEMCCEN Saisie d'une quantité de drogue dure et arrestation de trois mis en cause

La brigade criminelle de la police judiciaire de Tlemccen a saisi dernièrement plus de 15 grammes de cocaïne et l'arrestation de trois mis en cause dans cette affaire, a-t-on indiqué samedi dans un communiqué de la cellule de sûreté de wilaya.

L'opération a eu lieu suite à l'arrestation d'un individu faisant l'objet d'un mandat d'arrêt (un baron de la drogue) à bord d'un véhicule.

Cette personne recherchée pour des affaires de drogue, utilisait une fausse identité et un faux permis de conduire et des documents de véhicule falsifiés, a-t-on indiqué.

L'enquête a permis l'arrestation de deux autres individus et la saisie, en leur possession, de la quantité de drogue dure préparée pour trafic, en plus d'armes blanches, d'une bombe de gaz lacrymogène et deux faux pistolets, ainsi que deux véhicules touristiques dont un recherché dans une affaire d'abus de confiance.

Les trois prévenus arrêtés ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tlemccen pour trafic de drogues dures (cocaïne) au sein d'un groupe criminel organisé, détention d'armes blanches et de deux pistolets contrefaits, usurpation d'identité, escroquerie, abus de confiance, sabotage volontaire de bien d'autrui et falsification de documents officiels, selon la même source.

## TIZI-OUZOU Arrestation des auteurs d'une tentative de cambriolage d'une bijouterie

Les auteurs d'une tentative de cambriolage d'une bijouterie sise à Fréha, à l'Est de Tizi-Ouzou, ont été arrêtés, en flagrant délit, a indiqué vendredi la sûreté de wilaya dans un communiqué.

La mise en échec de cette opération est intervenue suite à l'exploitation, par les services de la sûreté urbaine de Fréha, la brigade de police judiciaire et la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de daïra d'Azazga ainsi que du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya, d'un "renseignement faisant état d'un projet de cambriolage en préparation, ciblant une bijouterie, sise à Fréha".

Les investigations entreprises dans le cadre de cette affaire ont permis de "cerner les intentions des auteurs de ce projet criminel" et d'élaborer un plan pour mettre en échec ce projet de cambriolage, a-t-on précisé de même source.

Le plan en question s'est soldé, a-t-on souligné, par l'interpellation, en flagrant délit, de deux individus, l'un, originaire d'Alger, portant une arme blanche (poignard), des colliers en plastique et du chatterton et l'autre, demeurant à Tigzirt (Tizi-Ouzou) et qui était au volant d'un véhicule.

Une troisième personne, une jeune femme, originaire de la wilaya de M'sila, "complice dans cette affaire", a été arrêtée par la suite, selon le communiqué de la sûreté de wilaya.

Les mis en cause dans cette affaire ont été présentés au parquet d'Azazga pour "association de malfaiteurs en vue de commission d'un cambriolage avec arme blanche", est-il indiqué dans le communiqué.

## AFFAIRE DE L'ESCROQUERIE D'ÉTUDIANTS ALGÉRIENS À L'ÉTRANGER 11 mis en cause placés en détention provisoire

Le juge d'instruction près le tribunal de Dar El Beida (Alger) a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire dans l'affaire d'escroquerie par une société écran dont ont été victimes plus de 75 étudiants algériens.

Le procureur de la République principal près le même tribunal, Réda Fakir a précisé, lors d'une conférence de presse animée jeudi, qu'"après l'audition des accusés et des victimes pendant près de 13 heures, le juge d'instruction a ordonné le placement de 11 mis en cause en détention provisoire et de 3 autres sous contrôle judiciaire".

Il a indiqué que ces derniers étaient poursuivis pour des actes à caractère "criminel et délictuel", ajoutant qu'il est demandé au juge d'instruction "de déléguer des commissions rogatoires nationales et internationales ainsi que des mandats d'arrêt internationaux".

Traînée par la brigade centrale de lutte contre les crimes liés au crime organisé ainsi que la brigade criminelle, cette affaire a permis le démantèlement d'un réseau criminel composé de 12 individus dont 4 influenceurs sur les réseaux



sociaux, lesquels ont recouru "à la tromperie, aux mensonges et à des manœuvres frauduleuses" sous couvert d'une société commerciale dénommée EURL INSIDE.COM qui dispose de plusieurs dénominations fictives telles que FUTURE GATE, à travers l'usage de spots publicitaires promotionnels et attractifs sur les pages des réseaux sociaux, a

poursuivi le procureur de la République.

La société fictive avait promis à ses victimes de leur assurer un visa et d'un accompagnement à l'aéroport international Houari Boumediene, en plus de l'accueil au niveau du pays d'accueil, et leur inscription à l'université.

Les investigations de la police judiciaire ont

démonté que ladite société avait "obtenu des fonds en monnaie nationale et en devise et traite avec des bureaux à l'étranger, en coordination avec des personnes de différentes nationalités supposés assurer le paiement des frais, et ce avec la participation d'influenceurs connus via les réseaux sociaux qui ont contribué dans une large mesure à faire la promotion de cette société écran en Algérie et à l'étranger".

Les enquêtes préliminaires approfondies ont aussi démontré "l'exploitation de certaines victimes qui s'étaient rendues à ces pays étrangers dans le cadre des études dans des affaires douteuses, après épuisement de tout l'argent qu'elles avaient réservé pour retourner au pays". La police judiciaire a permis "la saisie de plusieurs biens et fonds illicites que détenaient les membres de cette organisation criminelle".

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 8 décès et 352 blessés en 48 heures

Huit (8) personnes ont trouvé la mort et 352 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus à travers le territoire national, durant les dernières 48 heures, indique samedi un communiqué de la Direction générale de la Protection civile (DGPC).

Les éléments de la Protection civile sont, en outre, intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 64 personnes incommodées par le monoxyde de carbone (Co) émanant d'appareils de chauffage et de chauffages eau de leurs domiciles à travers plusieurs wilaya, ajoute la même source, déplorant, néanmoins, cinq (05) cas de décès enregistrés à Djelfa.

Il s'agit de trois (03) personnes de

sexe masculin, âgées de 27, 24 et 21 ans, ayant péri asphyxiées par les gaz brûlés émanant du choppement d'un véhicule stationné dans le garage du domicile familial, sis dans la zone Kouar, commune d'Ain Feka, précise-t-on.

Le 4ème décès a été enregistré dans la wilaya de Bejaia et concerne un jeune homme de 47 ans, asphyxié par le Co émanant du chauffage du domicile familial, sis au village Chelhab, alors que la 5ème victime, un sexagénaire, a été recensée à Tlemccen.

Le décès est survenu également à la suite de l'inhalation du Co émanant du chauffage du domicile familial, sis au village El Ghéraïma, commune de Djebala, est-il ajouté.

S'agissant des activités de lutte

contre la propagation de la Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 138 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité du respect du confinement et de la distanciation physique, ainsi que 29 autres de désinfection générale, ciblant l'ensemble des infrastructures et édifices publics et privés, quartiers et ruelles, ajoute-t-on.

Les unités de la Protection civile sont également intervenues pour l'extinction et la circonscription de 4 incendies divers, ayant pris dans les wilayas d'Alger, M'sila, Mostaganem et Constantine, et incommodes 5 personnes, conclut la DGPC.

## TISSEMSILT Saisie de 12.000 DA en faux billets

Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de la wilaya de Tissemsilt ont saisi dernièrement 12.000 DA en faux billets et arrêté deux individus, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué.

Les deux faussaires de billets ont été arrêtés au centre-ville de Tissemsilt alors qu'ils circulaient à bord d'un véhicule.

Ils étaient en possession de douze faux billets (billets en coupure de 2.000 DA portant le même numéro de série).

Soumis à une expertise, les billets saisis se sont avérés ainsi falsifiés, a-t-on précisé de même source.

Les deux mis en cause ont été présentés devant le procureur de la république qui a ordonné leur mise sous mandat de dépôt.

APS

## NÂAMA Saisie de 120 quintaux de blé et de son

Les éléments de la Gendarmerie nationale de Nâama ont saisi 120 quintaux de blé subventionné et de son, dans le cadre de la lutte contre la spéculation, a-t-on appris, vendredi, auprès de ce corps de sécurité.

Les produits ont été saisis suite à l'exploitation d'informations parvenues aux services de la Gendarmerie nationale et après la surveillance d'un hangar de stockage au niveau de la commune d'El-Bayoud (wilaya de Nâama).

Quelque 400 sacs de blé tendre et dur subventionné, mélangé au son, totalisant un poids de 120 quintaux, y ont été ainsi découverts, selon la même source.

Le propriétaire de ces produits ne disposait d'aucune autorisation pour les stocker, a-t-on précisé.

Les services de la Gendarmerie nationale ont ajouté que ces produits étaient destinés à être revendus comme aliment de bétail à des prix élevés.

L'enquête se poursuit pour compléter le dossier de cette affaire devant être transférée aux juridictions compétentes.

## USA

## Un jeune policier tué à New York, le maire veut agir contre les armes à feu

Un policier de 22 ans a été tué et un autre grièvement blessé par balles lors d'une intervention vendredi soir pour des violences dans un appartement du quartier d'Harlem, ont annoncé la police et le maire de la ville Eric Adams.

Ce dernier a également appelé l'Etat fédéral à l'aide pour stopper la prolifération des armes à feu.

L'incident tragique a eu lieu quand trois agents sont intervenus en fin d'après-midi à l'appel d'une mère confrontée à un fils violent, au niveau de la 135e rue, dans le nord de Manhattan, a indiqué la police.

Arrivés sur place, l'homme de 47 ans "a soudain ouvert le feu sur eux.

En un instant, la vie d'un jeune homme de 22 ans s'est arrêtée et celle d'un autre a été altérée pour toujours", a déploré la cheffe du New York Police Department (NYPD), Keechant Sewell, depuis l'hôpital d'Harlem.

Selon plusieurs médias, le suspect a aussi été tué par des tirs de riposte, ce que les autorités n'ont pas confirmé lors de leur point presse.

C'est la troisième fois cette semaine qu'un policier est touché par balles dans la



ville de près de neuf millions d'habitants.

Dans les deux précédents incidents, les jours des agents de police ne sont pas en danger.

Le maire de New York,

démocrate, ancien policier, en fonction depuis le 1er janvier après avoir été élu sur des promesses de lutte contre la criminalité, a appelé toutes les forces de la ville à s'unir pour contrer la

violence par armes à feu. "Nous avons besoin que Washington se joigne à nous et agisse maintenant pour stopper la prolifération des armes à New York", a-t-il lancé.

## SOCIAL

## Arrestation d'une Texane faisant vivre sa fille avec le cadavre de son père

Une femme a été interpellée mardi dans un petit village du nord du Texas, après que la police a découvert qu'elle obligeait depuis plusieurs semaines sa fille de 11 ans à vivre avec le cadavre de son père, a rapporté cette semaine la presse locale.

Susan Que Smith a été arrêtée et écrouée pour mise en danger d'enfant, falsification de preuves et non déclaration de décès.

Elle a expliqué aux policiers qu'elle n'avait pas déclaré la mort d'Allen Wiest,

le père de sa fille, de peur d'être expulsée de son logement où l'homme n'était pas supposé se trouver.

La mère et sa fille vivaient avec ce corps en décomposition depuis trois ou quatre semaines, dans la ville d'Electra, au milieu des champs pétroliers.

Le 1er décembre, le chef de la police locale, Terry Wooten, s'était rendu sur place après avoir été informé de la présence de mouches et d'odeurs venant d'une fenêtre ouverte de l'appartement. N'ayant pas reçu de réponse après

avoir frappé à sa porte, son équipe était entrée dans l'appartement de Susan Que Smith et découvert, dans le couloir, le cadavre recouvert d'une couverture et de sacs poubelle. Sans eau courante, l'appartement était jonché d'ordures et a été jugé "inhabitable", selon le rapport de police auquel a eu accès la chaîne télévisée KFDX-TV, du réseau NBC.

Susan Que Smith avait précisé aux policiers que le cadavre était celui du père de l'enfant. Un mandat d'arrêt a été délivré le 13 janvier à son encontre.

## FRANCE

## Prison ferme pour deux dockers et un intermédiaire trafiquants de drogue

Deux dockers et un intermédiaire ont été condamnés à sept et huit ans de prison ferme vendredi par la justice française pour l'importation de cocaïne d'Amérique latine en France métropolitaine, via les Antilles.

Ancien boxeur, Thierry Lorcy, 56 ans, alias "Youyou", a été condamné à sept ans de prison et à une interdiction d'exercer la profession de docker par le tribunal correctionnel de Rennes (Ouest).

Détenu depuis janvier 2019 pour une autre affaire, M.

Lorcy a été décrit à l'audience comme un "chef de meute", "prêt à en découdre", barre de fer à la main face aux douaniers.

Déjà condamné huit fois pour association de malfaiteurs, violences conjugales ou blanchiment aggravé, il est accusé d'avoir mis en place un système d'importation de cocaïne, fondé sur l'intimidation et les menaces, avec l'aide de son fils Damien.

Ce dernier a été condamné lors d'un premier procès en octobre à sept ans de prison ferme.

Un autre docker de 41 ans, Anthony Martin, alias "Tintin", a également été condamné à sept ans de prison et une interdiction d'exercer la profession de docker.

Il avait reconnu avoir participé à la réception de 140 kilos de drogue pour aider Damien Lorcy.

Soupçonné d'être un intermédiaire, un troisième prévenu, Stefano Carassalini, 32 ans, dont les enquêteurs ont

révélé le train de vie luxueux, a lui été condamné à huit ans de prison.

L'enquête avait commencé en mai 2017 après la saisie dans le port de Santos (Brésil) de 690 kilogrammes de cocaïne dans un conteneur frigorifique à destination du port de Montoir-de-Bretagne, dans l'ouest de la France.

Une information judiciaire avait été ouverte en novembre 2017.

Au total, 336 kilogrammes de cocaïne ont été saisis dans le port de Montoir, entre juin 2017 et avril 2020, dans quatre importations impliquant des dockers et représentant plus de 16 millions d'euros à la revente, selon le Parquet.

La cocaïne, en provenance d'Amérique latine, transitait par la Guadeloupe et la Martinique, dans les Antilles françaises, et était destinée à la région parisienne.

## TUNISIE

## 4 morts et 7 disparus dans un naufrage à Sfax

Quatre Tunisiens, dont une fillette, ont péri et sept autres sont portés disparus après le naufrage d'une embarcation de migrants au large de la grande ville tunisienne de Sfax (centre-est), ont indiqué vendredi les garde-côtes.

"L'embarcation partie des côtes tunisiennes a coulé dans la nuit de mercredi à jeudi, devant les îles de Kerkennah", situées au large de Sfax, la deuxième ville du pays, a indiqué Housssem Eddine Jebabli, porte-parole de la garde nationale.

"Selon les témoignages, il y avait 32 migrants à bord, tous Tunisiens.

Nous en avons sauvé 21 et avons rapidement repêché un premier corps", a précisé le responsable.

Depuis, selon lui, les garde-côtes ont "repêché trois corps supplémentaires dont celui d'une fillette", âgée d'une dizaine d'années, d'après des médias de Sfax.

"Les opérations de recherche pour retrouver d'autres disparus se poursuivent", a ajouté le porte-parole.

Selon le Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR) de l'ONU, plus de 2.500 personnes sont mortes ou ont disparu en mer en 2021, en tentant de rejoindre l'Europe, en particulier l'Italie, l'Espagne ou la Grèce, via la Méditerranée et la route maritime du nord-ouest de l'Afrique.

Sur les plus de 115.000 migrants parvenus en Europe l'an passé, plus de 20% provenaient

## MADAGASCAR

## Un avertissement de cyclone lancé dans le nord-est de Madagascar

Le service de prévisions météorologiques de Madagascar a annoncé vendredi dans son bulletin un avis d'avertissement cyclonique dans la région Sava (nord), la région Analanjirofo (est) ainsi que la région Antsinanana (est).

"Une zone de convergences nuageuses et de mauvais temps se situe à environ 700 km au nord-est de l'île Sainte Marie, elle est estimée se transformer en cyclone en fin de semaine et touchera les côtes de la grande île", a rapporté le bulletin météorologique.

La météo a confirmé vendredi matin la transformation de ce système qui s'approche de Madagascar en cyclone "dans les prochaines 24 heures", interdisant ainsi les pêcheurs des régions concernées à toutes activités en mer.

Dans la capitale malgache Antananarivo et dans les environs, dix personnes sont décédées suite aux fortes pluies qui se sont abattues dans la nuit du lundi 17 janvier, des intempéries apportées par une zone de convergence intertropicale.

## FRONTIÈRES

## Le Maroc ouvre son espace aérien aux "riches" et propriétaires d'avions privés

Des centaines de Marocains bloqués à l'étranger souffrent notamment de la faim, en raison de la décision des autorités de fermer l'espace aérien, tandis qu'un autre groupe, celui des riches, profite de la liberté d'entrer et de sortir du royaume avec des avions privés.

Dans un article intitulé "Voyager au Maroc est possible en avion privé", le journal espagnol "El País" révèle que des vols privés sont organisés en permanence pour les "riches" en "jet", alors que l'espace aérien du royaume est fermé depuis le 29 novembre à cause du Covid-19 et son variant Omicron.

Le journal a indiqué dans un de ses articles que la décision de fermer les frontières ne s'applique pas à cette catégorie, qui débourse des sommes importantes pour acheter des billets et voyager sur des avions privés vers le Maroc, sachant que ces avions atterrissent aux aéroports de Casablanca et Marrakech, au moment où des Marocains bloqués à l'étranger souffrent de la faim et du risque d'arrestation.

Le journal a cité un homme d'affaires espagnol qui a déclaré s'être rendu la semaine dernière dans la ville de Casablanca lors d'un voyage organisé par une société privée, ajoutant qu'il avait payé environ 1 500 euros pour le billet d'avion.

Il a ajouté que le vol, qui s'effectuait dans un avion privé, comprenait des sièges limités pour des hommes d'affaires et des joueurs de l'équipe du Raja Casablanca.

de Tunisie, pays qui connaît une faible croissance depuis 10 ans et où le taux de chômage a dépassé récemment les 18%, avec un taux qui atteint près de 41% chez les jeunes y compris les diplômés des universités.

Le pays, qui fut le berceau des révoltes du Printemps arabe en 2011, traverse une grave crise politique depuis le coup de force du président Kais Saïed du 25 juillet.

Ce jour-là, le chef de l'Etat, élu démocratiquement en 2019, s'est arrogé les pleins pouvoirs, en limogeant le Premier ministre de l'époque et en gelant le Parlement, dominé depuis une dizaine d'années par le parti Ennahdha.

## 400 cas du variant Omicron enregistrés en Algérie

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a annoncé, jeudi, avoir enregistré, à ce jour, un total de 400 cas du variant Omicron en Algérie, ce qui représente 57% des variants circulants.

"Dans le cadre des activités de séquençage effectuées au niveau du laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie, pour la détection des différents variants du virus SARS-CoV-2 et vu le nombre élevé d'échantillons à analyser, nous signalons l'enregistrement à ce jour d'un total de 400 cas du variant Omicron en Algérie, ce qui représente au 20 janvier 2022, 57% des variants circulants", précise la même source. Ainsi, "une augmentation exponentielle de la courbe des nouvelles contaminations au variant Omicron est enregistrée. Comme attendu, ceci est dû à la particularité de la souche de ce variant, qui a une capacité extrêmement importante et rapide de propagation, tout comme cela est observé à l'échelle mondiale", note l'IPA dans un communiqué. Il a rappelé, à cet égard, que ce variant représentait, au 13 janvier en cours "33% des variants circulants" et, de ce fait, ce variant "est devenu prédominant et nous pouvons dire d'ès maintenant qu'il rythme la vague actuelle en Algérie pour la semaine en cours". "Nous nous attendons à ce qu'il représente plus de 90% dans les deux semaines à venir", prévient la même source.

"Il est à noter que de nombreuses infections par ce variant ont été enregistrées parmi les enfants, qui sont plus vulnérables aux virus respiratoires, sachant de plus que le virus reste plus longtemps chez cette catégorie, ce qui augmente le risque de transmission et de manière plus rapide, du virus au plus grand nombre de personnes vivant autour d'eux", souligne le communiqué. L'IPA considère qu'il est "fondamental" pour la population de "revenir vers une adhésion massive à la vaccination contre la Covid-19 et le respect strict des règles sanitaires de prévention, à savoir le port du masque de protection, la distanciation physique et le lavage fréquent des mains pour faire face efficacement à la pandémie".

## BECHAR/COVID Plus de 1.000 opérations de sensibilisation initiées par la sûreté de wilaya

Quelque 1.076 campagnes et opérations de sensibilisation de prévention contre la pandémie de Covid-19 ont été organisées dans la wilaya de Bechar durant les quatre derniers mois de l'année 2021 par les services de la sûreté de wilaya, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication de ce corps sécuritaire. Sur la période allant du 1er septembre au 31 décembre 2021, les services compétents de la sûreté de wilaya ont ainsi initié, au titre du plan de communication de proximité de la sûreté nationale, 1.076 campagnes et opérations de sensibilisation dans le cadre de la prévention de la propagation du Covid-19, avec la distribution de 2.366 bavettes de protection aux citoyens, a-t-on précisé. Différentes catégories de la population de la région ont été ciblées par ces opérations de sensibilisation, dans l'objectif de renforcer leur prise de conscience en matière de prévention et de lutte contre la pandémie, a ajouté la source. Les services compétents de la sûreté de wilaya multiplient les sorties dans toutes les régions de la wilaya, ciblant notamment les marchés et les grands espaces commerciaux, afin de sensibiliser les citoyens au port de la bavette et de veiller à la stricte application des mesures de protection contre le coronavirus, a-t-on fait savoir.

## Pr Riad Mahiaoui : «Le respect des mesures barrières et la vaccination, armes efficaces contre la propagation de la Covid-19»

Le respect des mesures barrières et la vaccination constituent les armes les plus efficaces dans la lutte contre la propagation de la Covid-19, a souligné, jeudi, le membre du Comité scientifique de suivi et de l'évolution de la pandémie de coronavirus, Pr Riad Mahiaoui, qualifiant de "salvatrice" la décision de fermeture des établissements scolaires pour 10 jours. "Les deux armes les plus importantes pour lutter contre la propagation et la circulation active de ce virus extraordinairement rapide sont l'application des mesures barrières et la vaccination", a déclaré Pr Mahiaoui sur les ondes de la Radio nationale, soulignant que la décision du Président de la République portant suspension des cours pour 10 jours dans les trois paliers de l'éducation nationale est "sal-

vatrice par rapport à la situation (pandémique) actuelle". Cette suspension de dix jours va rompre la chaîne de transmission et diminuer, voire arrêter la transmission de ce virus en milieu scolaire", a-t-il soutenu, indiquant que les orientations et les directives du président de la République, lors de la réunion extraordinaire mercredi avec les membres du Comité scientifique, ont été "strictes" et "rigoureuses". Le professeur a estimé qu'il fallait profiter de cette fermeture des écoles pour "remettre les moyens de protéger le personnel de l'éducation et relancer la campagne de vaccination en milieu scolaire". Pour ce qui est de la vaccination et son importance, l'invité de la Radio nationale a indiqué qu'il s'agissait d'un "dispositif" et un "outil" qui sert dans cette

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19 2211 nouveaux cas, 988 guérisons et 13 décès ces dernières 24h en Algérie

Deux mille deux cent onze (2211) nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 988 guérisons et 13 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, indique, samedi, le ministère de la Santé dans un communiqué. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 234536, celui des décès à 6481 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 158616. Par ailleurs, 43 patients sont actuellement en soins intensifs, ajoute la



même source. En outre, 7 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 15 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, tandis que 26 wilayas ont enregistré 10 cas et plus. Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du port du masque.

## Report de toutes les visites de travail et d'inspection des membres du Gouvernement

Le Premier ministre, ministre des Finances, Améne Benabderrahmane a invité les membres du Gouvernement à reporter toutes les visites de travail et d'inspection qu'ils comptaient effectuer dans les wilayas du pays, et ce, compte tenu de la situation épidémiologique que connaît le pays et l'augmentation sensible des

contaminations au Covid-19. "Compte tenu de la situation épidémiologique prévalant dans le pays marquée par une augmentation sensible des contaminations au Covid-19 avec l'apparition de nouveaux variants du virus, j'ai l'honneur de vous demander de reporter toutes les visites de travail et d'inspection que vous

comptiez effectuer dans les wilayas du pays", a précisé le Premier ministre dans une note adressée jeudi aux membres du Gouvernement. "Je vous demande aussi de reporter la programmation de toutes les rencontres et des journées d'étude, tout en veillant à interdire l'organisation de tous types de rassemblement dans

vos administrations, que ce soit au niveau central ou local, et ce à titre de mesure préventive qu'il importe de respecter", a-t-il ajouté. Affirmant attacher une grande importance à l'application scrupuleuse de cette instruction, le Premier ministre a souligné qu'elle restait en vigueur jusqu'à nouvel ordre.

## Covid-19 : L'affluence sur le dépistage pourrait briser la chaîne de transmission du virus

Les épidémiologistes et infectiologues s'accordent à affirmer que l'affluence sur les tests rapides de dépistage du Covid-19 aiderait à briser la chaîne de transmission de l'infection. Lors de la réunion extraordinaire, tenue mercredi, consacrée à l'évaluation de la situation pandémique dans le pays, le Président Tebboune avait donné des instructions au Premier ministre, ministre des Finances et au ministre de la Santé à l'effet d'assurer la disponibilité des tests de dépistage, tous types confondus et en quantités suffisantes, tout en facilitant l'accès des citoyens à ces tests dans toutes les régions du pays et en toutes circonstances. Le chef de service d'épidémiologie et de médecine préventive à l'Établissement hospitalo-universitaire (EHU) de Sétif, Pr. Slimane Laouamri a expliqué «l'affluence sur les tests rapides, d'ailleurs moins chers que le PCR, par le spectre du variant «Omicron+». Se faire dépister est une attitude louable notamment si elle est suivie par une détermination à se faire vacciner, a-t-il affirmé. De son côté, Dr Abdelhalim Chachou, président de l'Association des laboratoires d'analyses de biologie médicale, a fait état d'un nombre important de tests antigéniques, entre 100 et 200 au quotidien, enregistrés ces derniers jours au niveau des laboratoires après la hausse des contaminations au variant Omicron, indiquant qu'environ 70% des cas sont testés positifs.

Cependant, Dr. Chachou s'est dit navré de ne pas voir ces résultats figurer dans le bilan rendu public quotidiennement par le ministère de la Santé sur le nombre de contaminations, un bilan

basé uniquement sur les tests PCR.

Il a estimé, par ailleurs, que les résultats de ces analyses "ne seront efficaces qu'en respectant les normes établies, c'est-à-dire qu'elles doivent être faites entre le premier et le cinquième jour d'une éventuelle infection pour la confirmer", relevant à ce propos l'impératif de les compléter par des analyses «PCR» en cas d'apparition des symptômes qui peuvent être dangereux pour la santé du patient. Concernant les tarifs de ces tests, Dr. Chachou a indiqué qu'ils oscillent entre 2.000 et 2.500 DA, ce qui "est bien inférieur au plafond fixé par le ministère de la Santé (3.000 DA)". Dans le même sillage, le membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution du coronavirus, Ryad Mahiaoui a précisé que ces analyses "n'étaient pas incluses dans la nomenclature de la tarification des actes médicaux, mais ont été adoptées dernièrement avec l'apparition de la pandémie, exhortant les caisses de sécurité sociale, les mutuelles et les caisses d'assurance à les ajouter à la nomenclature des actes professionnels et des analyses médicales qu'elles prennent en charge.

D'autre part, il a plaidé pour un diagnostic précoce du virus afin que les pouvoirs publics puissent contenir la situation, en enregistrant les statistiques précises et réelles de la situation épidémiologique et en mettant en place des moyens nécessaires pour briser la chaîne de transmission et réduire le nombre des cas de contamination.

Dans ce sillage, le président du Syndicat national algérien des pharmaciens d'officine (SNAPO), Messaoud Belamri a appelé à «permettre à ce

corps de santé d'effectuer des tests rapides de diagnostic du Coronavirus (Covid-19), comme c'est le cas dans les pays développés», soulignant que cette opération contribuera à la détection précoce de la pandémie et œuvrera, avec les pouvoirs publics, à assurer une meilleure maîtrise de la situation épidémiologique.

Les tests ne sont pas fiables lorsque le prélèvement est effectué par un personnel non qualifié, précise Dr Chachou qui appelle à confier le prélèvement des tests antigéniques uniquement aux biologistes.

De son côté, Djamel Zeghileche, spécialiste en épidémiologie au CHU Ben Badis de Constantine a expliqué la différence entre le test antigénique qui détecte la protéine du virus et le test PCR qui détecte la bactérie, affirmant que ce dernier est le «plus fiable» pour le dépistage du virus. L'expert explique qu'un test négatif ne signifie pas que le sujet n'est pas porteur du virus, notamment lorsque les normes ne sont pas respectées et la période d'exposition n'est pas prise en compte. Pour sa part, Pr. Kamel Hayel, vice-président du Syndicat national des enseignants et chercheurs universitaires (SNECHU) précise que la «fiabilité des tests» dépend de l'efficacité des réactifs qui peut atteindre un taux de 70%, alors que celle du test PCR peut atteindre un taux 90%. Le ministère de la Santé est seul habilité par la loi à accorder des agréments d'ouverture de laboratoires privés. L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) est chargé de donner les directives techniques sur le matériel et les équipements utilisés par ces laboratoires.

il a estimé qu'il s'agit du "premier maillon de la prise en charge", appelant à "élargir" l'opération à tous les professionnels de la santé pour dépister au maximum et pouvoir endiguer cette pandémie. Quant à la prise en charge par la sécurité sociale des tests de dépistage, le professeur a déclaré qu'il y aura une réflexion pour associer et impliquer la sécurité sociale et d'autres sociétés de l'assurance, notamment concernant le financement, le remboursement et la convention. A la question de savoir s'il fallait vacciner les enfants âgés entre 11 et 17 ans, Pr Mahiaoui a affirmé qu'elle est "toujours d'actualité" et qu'il faudra avoir des arguments scientifiques "plus lourds pour pouvoir décider de la vaccination des enfants, de l'âge et du type du vaccin".

## P A N D E M I E D E C O R O N A V I R U S

## Plus de 3 millions de cas quotidiens dans le monde

Plus de 3 millions de cas quotidiens ont été enregistrés en moyenne dans le monde entre le 13 et le 19 janvier, un chiffre qui a été multiplié par plus de cinq depuis la découverte du variant Omicron fin novembre, ont rapporté des médias.

Une moyenne de 3.095.971 cas quotidiens ont été enregistrés dans le monde ces sept derniers jours, en hausse de 17% par rapport à la semaine précédente. La propagation du variant Omicron, très contagieux, a provoqué une forte accélération de la pandémie ces dernières semaines : les chiffres actuels sont environ 440% supérieurs aux 569.000 cas quotidiens enregistrés en moyenne entre le 18 et le 24 novembre 2021, jour de la détection d'Omicron en Afrique du Sud et au Botswana.

Les chiffres actuels sont nettement supérieurs à ceux atteints lors des précédentes vagues de Covid-19 dans le monde. Avant l'apparition d'Omicron, le record était de 816.840 cas quotidiens enregistrés en moyenne entre le 23



et le 29 avril 2021. Les régions qui subissent actuellement les plus fortes hausses de contaminations sont l'Asie (385.572 cas quotidiens ces sept derniers jours en moyenne, +68% par rapport à la semaine précédente), le Moyen-Orient (89.900 cas quotidiens, +57%) et la zone Amérique latine/Caribbes (397.098 cas quotidiens, +40%). Le nombre

de décès dans le monde est lui aussi en hausse actuellement (7.522 décès quotidiens en moyenne ces sept derniers jours, +11% par rapport à la semaine précédente), un chiffre pour la première fois supérieur aux bilans enregistrés fin novembre, au moment de la découverte d'Omicron (7.343 décès quotidiens entre le 18 et le 24 novembre). Les

formes graves semblent elles aussi plus rares avec Omicron qu'avec Delta, le variant précédemment dominant. Au Royaume-Uni, par exemple, les nouvelles contaminations ont en moyenne augmenté de plus de 330% entre fin novembre et début janvier. Dans le même temps, le nombre de patients sous ventilation mécanique n'a pas augmenté. Ces chiffres se fondent sur les bilans communiqués quotidiennement par les autorités sanitaires de chaque pays. Une part importante des cas les moins graves ou asymptomatiques reste non détectée malgré l'intensification du dépistage dans de nombreux pays depuis le début de la pandémie, après la découverte du virus fin 2019. En outre, les politiques de tests diffèrent d'un pays à l'autre.

## L'OMS demande la levée des interdictions de voyage et du passe vaccinal pour voyager

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) s'est prononcée contre l'interdiction des voyages internationaux et la vaccination obligatoire pour entrer dans les pays, invoquant l'inefficacité de telles mesures pour enrayer la propagation du variant Omicron.

Le Comité d'urgence du Règlement sanitaire international (2005) de l'OMS a émis ces recommandations à l'issue de sa dixième réunion sur la Covid-19 qui s'est tenue mercredi 13 janvier 2022. Il est notamment recommandé de "lever ou d'assouplir les interdictions de circulation internationale, car elles n'apportent aucune valeur ajoutée et continuent de contribuer au stress économique et social

des Etats parties", a dit le Comité. Selon l'agence sanitaire mondiale des Nations Unies, la mise en œuvre d'interdictions générales de voyager "n'est pas efficace pour supprimer la propagation internationale" et "peut décourager la notification transparente et rapide des variants émergents préoccupants". Selon des conclusions publiées mercredi, l'OMS a également indiqué que l'obligation de fournir une preuve de vaccination contre la Covid-19 pour les voyages internationaux pourrait ne pas être nécessaire en tant que seule voie ou condition permettant les voyages internationaux. Il s'agit en fait d'une mesure renouvelée et déjà recommandée lors de la neuvième réunion

du comité d'urgence. Toutefois, l'OMS maintient l'alerte sur l'urgence de santé publique de portée internationale". La pandémie constitue toujours un événement extraordinaire qui continue de nuire à la santé des populations du monde entier, présente un risque de propagation internationale et d'interférence avec le trafic international, et requiert une réponse internationale coordonnée. Dans le monde, plus de 332,6 millions de cas ont été recensés dans 197 pays et territoires. La pandémie de Covid-19 a fait au moins 5.551.314 morts dans le monde depuis l'apparition du coronavirus fin 2019, selon un décompte établi jeudi par l'OMS.

## AFRIQUE DE L'OUEST

## L'extrême pauvreté en hausse à cause de la pandémie

L'extrême pauvreté dans la région d'Afrique de l'Ouest a augmenté de près de 3% en 2021, selon un rapport publié cette semaine par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), notant que la situation est "plus grave" dans les zones touchées par les conflits. Selon le rapport, la proportion de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour dans la région est passée de 2,3% en 2020 à 2,9% l'an dernier. "S'il faut se féliciter de la réaction des gouvernements à travers leurs actions de mitigations prises, il faut néanmoins s'inquiéter des effets résiduels de la crise sanitaire-économique qui risquent de continuer à perturber, pendant longtemps, les systèmes alimentaires et de compromettre l'accès des populations à la nourriture en raison des multi-

ples dynamiques", a déclaré le Commissaire en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau à la Commission de la CEDEAO, Sekou Sangare, lors de la publication du document. L'étude, qui a été élaborée en partenariat avec le bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme alimentaire mondial des Nations Unies (PAM), signale que l'endettement des pays de la région a aussi augmenté dans un contexte marqué par une reprise économique lente, un rétrécissement de l'espace fiscal et une faible mobilisation des ressources. L'ensemble des mesures barrières contre la pandémie - telles que la fermeture des frontières, les restric-

tions de mouvements, la perturbation des chaînes d'approvisionnement - a eu un impact négatif sur les activités génératrices de revenus et entraîné la hausse des prix des denrées sur les marchés, selon le rapport. Les personnes les plus touchées sont celles qui dépendent de sources de revenus instables comme les petits commerçants, les vendeurs de rue et les travailleurs occasionnels, y compris dans le secteur agricole. Cette détérioration de la situation économique a eu un impact négatif sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle des femmes, hommes et enfants, avise également la CEDEAO, dans son document. "La crise sanitaire à coronavirus a particulièrement annihilé les acquis en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition engrangés par la

CEDEAO et ses Etats membres", a fait valoir M. Sangare. Plus de 25 millions de personnes en Afrique de l'Ouest ne sont pas en mesure de répondre à leurs besoins alimentaires de base dans la région, une hausse de 34% par rapport à 2020. La situation est plus grave dans les zones touchées par les conflits comme le bassin du Lac Tchad, le Liptako-Gourma et le Sahel, poussant les ménages à vendre leurs biens et moyens d'existence pour satisfaire leurs besoins alimentaires. Le Directeur régional du PAM pour l'Afrique de l'Ouest, Chris Nikoi, appelle à cet effet, à des actions "immédiates et concertées" visant à renforcer davantage la résilience des populations et leur capacité à résister aux chocs, face aux conséquences socio-économiques de la Covid-19.

## Le bureau européen de l'OMS publie une fiche d'information sur le variant Omicron

Une fiche informative visant à répondre aux "spéculations, hypothèses et informations erronées communiquées au sujet du variant Omicron" de la Covid-19 a été publiée mercredi par le bureau régional Europe de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Selon l'OMS, les dernières données épidémiologiques indiquent une augmentation rapide des taux d'infection à la Covid-19 en Europe, une hausse qui est en grande partie due à la propagation du nouveau variant Omicron.

En septembre 2021, il y avait plus d'un million de nouveaux cas de Covid-19 par semaine, un chiffre qui est passé à 7 millions la première semaine de janvier 2022. Le "mythe" très répandu selon lequel "Omicron ne causerait que des formes bénignes" de la maladie est l'une des erreurs les plus pernicieuses mises en évidence dans la fiche d'information.

Tandis que le document reconnaît qu'Omicron peut sembler causer moins d'hospitalisations et être moins grave que le variant Delta, il avertit également que ce variant "ne doit en aucun cas être considéré comme bénin". "Le taux relativement plus faible d'hospitalisations et de décès constaté jusqu'à présent est en grande partie dû à la vaccination, en particulier des groupes vulnérables. Sans les vaccins, beaucoup plus de personnes seraient probablement hospitalisées", a ajouté la fiche d'information. Elle précise que les vaccins constituent "la meilleure protection disponible" contre Omicron. Comme pour les autres variants en circulation, la vaccination "fournit une protection significative contre les formes graves et les décès causés par Omicron", a également indiqué la fiche d'information.

"La vaccination entraîne une réponse immunitaire de l'organisme au virus, ce qui non seulement nous protège des variants actuellement en circulation - dont Omicron - mais est également susceptible de nous protéger contre les formes graves causées par d'éventuelles futures mutations de la Covid-19", a ajouté l'OMS.

Un autre mythe tenace dans la région européenne prétend qu'Omicron n'est pas plus dangereux qu'un rhume. Cette allégation est également démentie par la fiche d'information, qui décrit plutôt ce variant comme étant "beaucoup plus dangereux (qu'un rhume)".

"Omicron n'est pas un simple rhume, parce qu'il a plus de chances qu'un rhume de vous envoyer à l'hôpital... et certaines personnes en sont déjà mortes", a-t-elle indiqué. "Il est également probable que les personnes qui ont été infectées par Omicron et se sont rétablies courent le risque de développer des formes dites longues de la Covid-19", a précisé l'OMS.

L'organisation a souligné qu'il était essentiel de comprendre que la pandémie était loin d'être terminée. "Même si Omicron gagne rapidement du terrain dans la région (européenne), la majorité des cas actuels de Covid-19 sont toujours causés par le variant Delta, qui est connu pour provoquer des affections graves et la mort", a-t-elle déclaré.

"Nous ne pouvons donc pas nous permettre de baisser notre garde. (...) Pour mettre fin à la pandémie, nous avons besoin de parvenir à des niveaux de vaccination beaucoup plus élevés dans les principaux groupes cibles de la région et au-delà. Il s'agit d'équité en matière de vaccins entre les pays, mais aussi au sein des pays. Cela doit inclure la vaccination prioritaire de toutes les personnes vulnérables et des travailleurs de la santé", a ajouté l'OMS.

## Découverte d'un nouveau sous-variant d'Omicron

Un sous-variant d'Omicron, apparu il y a quelques semaines, est désormais suivi de près par les scientifiques: s'il ne "change pas la donne", selon le ministre français de la Santé, ses caractéristiques précises, encore inconnues, interrogent. Appelé BA.2, ce sous-variant a été repéré dans plusieurs pays du monde, notamment en Europe. "Il y a des variants assez régulièrement", a rappelé jeudi soir Olivier Véran, le ministre français de la Santé lors d'une conférence de presse. "Pour ce que nous savons pour l'instant, il correspond peu ou prou aux caractéristiques que nous connaissons d'Omicron". Il ne "change pas la donne" à ce stade. Comme le variant Delta avant lui, le

variant Omicron, en se répliquant, a généré des "petits frères", des sous-variantes qui comportent une ou deux mutations par rapport au génome d'origine. Pour le moment, les caractéristiques précises du sous-variant n'ont pas été analysées. Mais certaines données attirent l'attention: il serait ainsi devenu majoritaire au Danemark où le nombre de cas quotidiens est reparti à la hausse depuis quelques jours. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS), qui a classé Omicron comme "variant préoccupant", ne fait à ce stade pas de distinction avec le sous-variant BA.2. "On a une situation internationale où le variant Omicron circule beaucoup, il est normal qu'on

observe au cours du temps des sous-variantes", a indiqué vendredi l'agence Santé publique France. "Ce qui nous intéresse c'est s'il possède des caractéristiques différentes en terme de contagiosité, d'échappement immunitaire ou de sévérité", a-t-elle poursuivi. A ce jour, le variant a été détecté en France, "mais à des niveaux très faibles". Au Danemark en revanche, il remplace progressivement le BA.1, le variant Omicron "classique". "Les autorités danoises n'ont pas d'explication à ce phénomène mais il est suivi de près", selon l'agence de santé publique. La France de son côté "suit de près les données qui seront produites par le Danemark".

## Le variant Omicron désormais dominant en Europe

Omicron est désormais le variant de Covid-19 dominant dans l'Union européenne (UE) et dans l'Espace économique européen (EEE), a annoncé l'agence de santé européenne vendredi. "Le type de transmission d'Omicron dans l'UE/EEE est passé de communautaire à dominante", a indiqué le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), basé à Stockholm, dans un point hebdomadaire. L'EEE inclut les 27 pays membre de l'UE, ainsi que l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège. Selon l'ECDC, Omicron, initialement découvert en Afrique du Sud en novembre, est aujourd'hui "dominant dans la majorité des pays UE/EEE", avec une "prévalence de 78% en moyenne". L'Europe connaît actuellement une flambée de Covid-19. Le nombre de cas y a augmenté de 9% sur la semaine écoulée, selon un comptage de l'AFP. L'Organisation mondiale de la Santé a déclaré la semaine dernière qu'Omicron pourrait avoir contaminé la moitié de la population de la région d'ici mars.

APF

# DOULEUR AU TALON C'EST QUOI LA FASCITE PLANTAIRE ?

Vous ressentez une douleur vive à l'arrière du pied, au niveau de l'os du talon et cette douleur est encore plus forte lorsque vous posez le pied par terre au réveil ou après être resté assis un long moment ? Vous souffrez peut-être de fasciite (ou aponévrose) plantaire. Le point avec l'Association française de chiropaxie.

Dans le pied, une épaisse bande de tissu élastique divisée en 3 faisceaux (appelés fascias) va de l'os du talon jusqu'à la base des orteils. Ces fascias soutiennent les muscles du pied et la voûte plantaire. Ils sont composés notamment d'eau, de fibres de collagène (pour la solidité), d'élastine (pour l'élasticité) et d'acide hyaluronique (pour la viscosité du cartilage).

Mais lorsque les fascias subissent de fortes tensions ou une blessure, ils peuvent se déchirer en surface. Ces micro-lésions provoquent une douleur au talon (ce que les médecins appellent talgalgie) vive comme une brûlure. On parle alors de fasciite (ou aponévrose) plantaire.

Généralement cette douleur se fait sentir plus violemment lorsqu'on pose le pied par terre au réveil. Elle peut aussi être ressentie vivement lorsqu'on se lève après une longue station assise, après un exercice sportif ou des heures passées debout.

## Quelles sont les causes de la fasciite plantaire ?

Les causes de la fasciite plantaire sont multiples mais certaines personnes sont plus à risque :

- les sportifs de plus de 40 ans
- les personnes en surpoids

- les personnes avec des pieds plats ou au contraire très cambrés.

"D'autres facteurs de risque sont également identifiés, notamment le port fréquent de chaussures usées ou



de talons trop hauts" souligne l'Association française de chiropaxie (AFC).

## Comment fait-on le diagnostic ?

A l'examen, le médecin met en évidence la douleur par palpation du pied en pressant la région d'insertion de la

fasciite plantaire. Le diagnostic peut être confirmé par une échographie. Si un doute subsiste, il peut vous orienter vers une radiographie. Celle-ci montrera souvent la présence d'une épine calcanéenne, signe du surmenage chronique de la région des fascias.

## Comment ça se soigne ?

En premier lieu, on tente d'atténuer les facteurs de risque et ceux qui déclenchent la douleur, pour en prévenir la réapparition : surpoids, activité physique inadaptée, mauvaise posture, mauvaise façon de se chauffer... Chez un sportif, on modifie l'entraî-

nement en proposant des alternatives comme le vélo ou la natation.

**Différents traitements locaux de la douleur peuvent aussi être conseillés :**  
Des soins locaux anti-inflammatoires.

Le recours à des thérapies manuelles (manipulations, mobilisations) notamment chez le chiropracteur.

Le port de talonnettes ou de semelles confectionnées par un podologue.

Le port d'une chaussure spécifique permettant de se déplacer sans prendre appui sur l'arrière du pied.

## Comment prévenir la fasciite plantaire ?

Pratiquez quotidiennement des étirements pour assouplir vos mollets et vos fascias plantaires : étirez vos fascias régulièrement les renforcez et les assouplissez, ce qui atténue la tension sur le talon.

En cas de douleur intense dès le réveil, efforcez-vous d'étirer vos fascias avant même de sortir du lit.

La marche à suivre : allongez sur le dos, avant même d'avoir posé les pieds par terre, étirez-les en fléchissant la cheville vers l'arrière puis vers l'avant.

Maintenez chacun des positions 15 à 30 secondes. Renouvelez trois fois. Au fil de la journée, pratiquez ces 5 exercices régulièrement.

## 5 EXERCICES POUR LA SOULAGER

Pratiquer quotidiennement des étirements pour assouplir la plante des pieds atténue les tensions sur les fascias et le talon. Ces exercices conseillés par l'Association française de chiropaxie permettront de prévenir la fasciite plantaire ou (si vous souffrez déjà) de soulager la douleur.

Les fascias, ce sont ces fines membranes qui entourent les muscles, les viscères, les ligaments... et les relient entre eux. Ces bandes de tissu élastique ont pour mission de soutenir les organes et d'amortir les chocs. Dans le pied, 3 fascias vont de l'os du talon aux orteils. Pour atténuer les tensions sur ces fascias souvent malmenés et éviter la fasciite plantaire, l'Association française de chiropaxie propose des exercices d'étirements.

### 1. ASSEYEZ-VOUS SUR LE SOL.

Étendez la jambe affectée par la douleur, en posant le talon au sol. Fléchissez la cheville pour tirer vos orteils vers vous. Maintenez cette position 15 à 30 secondes. Répétez cet exercice deux à quatre fois.

### 2. MUNISSEZ-VOUS D'UNE SERVIETTE.

Toujours assise au sol avec les jambes étendues devant vous, placez la serviette sous les orteils mais au-dessus de la voûte plantaire. Tenez cha-

cune des extrémités de la serviette dans vos mains. Tirez doucement vers vous tout en maintenant la jambe tendue. Maintenez la position 15 à 30 secondes et répétez trois fois.

### 3. ASSEYEZ-VOUS ENSUITE SUR UNE CHAISE APRÈS AVOIR PLACÉ UNE COUPELLE ET DES BILLES SUR LE SOL.

Essayez d'attraper les billes avec vos orteils et placez-les dans la coupelle. Puis prenez une balle de tennis, placez-la au niveau de votre voûte plantaire et faites la rouler avec votre pied.

### 4. TENEZ-VOUS FACE À UN MUR.

Posez les mains sur le mur au niveau de votre regard. Décalez le pied douloureux d'un pas en arrière. En maintenant vos deux talons au sol, pliez le genou de la jambe placée en avant de sorte à étirer la jambe placée à l'arrière. Maintenez la position 15 à 30 secondes et répétez trois fois.

### 5. GRIMPEZ SUR UNE MARCHE D'ESCALIER (OU UN STEPPER).

Posez les pieds à l'angle de la marche, les talons dans le vide, en veillant à vous tenir à un mur ou à la rampe. Laissez tomber douce-



ment vos talons jusqu'à ressentir l'étirement des muscles de vos jambes. Maintenez la position 15 à 30 secondes puis remontez les ta-

lons dans la position initiale. Recommencez trois fois.

janvier 2022

## RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE : LES EXERCICES POUR SE DÉTENDRE

Selon la médecine chinoise, tous nos organes sont représentés dans le pied. Ces 4 exercices de réflexologie plantaire vont stimuler des points et des zones précises sous et sur le pied, et apporter un véritable mieux-être au quotidien.

### Bien dormir en s'automassant

3 à 4 minutes de cet auto-massage suffisent pour décontracter tout le corps et favoriser le sommeil. À faire le soir juste avant le coucher, en écoutant de la musique ou en regardant la télévision.

Appuyer avec la pulpe du pouce sous le pied, dans le creux situé au milieu de la voûte plantaire, et masser en réalisant des petits cercles, dans le sens des aiguilles d'une montre, puis en dispersant l'énergie vers le bord du pied.

Masser d'abord doucement, car le pied est sensible, puis un peu plus en profondeur...

Sentir la chaleur réconfortante envahir peu à peu la plante du pied. Les Chinois nomment cette zone « tong tend » (source bouillonnante)...

Tapoter toute la surface du pied avec les doigts, les poignets restent souples. Puis, la main en coquille, frapper trois fois sur le pied. Enfin, placer les deux mains contre le pied, comme un chausson.

### SE DÉTENDRE EN UTILISANT UNE BALLE

La balle de tennis va permettre de masser les zones réflexes du pied. Idéal le matin pour réveiller l'organisme, et le soir pour récupérer de la fatigue.

À faire 5 minutes matin et soir. Commencer par bien ressentir le contact du sol sous la plante des deux pieds.

Placer une balle de tennis sous le pied droit. Puis la faire rouler lentement sous la plante du pied en formant des cercles. Détente garantie !

Masser ainsi toute la voûte plantaire en appuyant plus ou moins fort avec le poids du corps sur la balle. Puis, de la même manière, masser le talon, puis l'avant du pied et enfin les orteils en agrippant la balle à l'aide de crux-ci.

Insister (mais doucement) sur les zones les plus dures ou les plus sensibles. Ne pas hésiter à s'attarder aussi sur les endroits douloureux.

Répéter avec le pied gauche.

### MINCIR... EN ÉTRANT SES ORTEILS

Lorsqu'on a du mal à réguler son appétit, on peut essayer la réflexologie plantaire.

En massant avec insistance la pulpe des gros orteils, on agit sur l'appétit, car ces parties du corps correspondent à la zone de satiété du cerveau.

Passer un foulard de chaque côté de l'avant du pied pour le tirer vers soi. Assise par terre, dos droit, jambes tendues. Maintenir environ 30 secondes et recommencer.

Faire 6 à 8 étirements le matin et le soir.

Pour celles qui sont accros au sucre ou enclavées à certains aliments, masser la pulpe des gros orteils, la zone réflexe du cerveau, en appuyant suffisamment pour entrer dans la zone réflexe, qui est située à 2 millimètres sous la peau.

# DOULEUR AU TALON QU'EST-CE QU'UNE ÉPINE CALCANÉENNE ?

L'épïne calcanéenne est une excroissance osseuse au niveau du talon, intimement liée à une inflammation de la voûte plantaire appelée fasciite plantaire. En cas de douleur, elle peut s'avérer être invalidante au quotidien. Causes, symptômes, traitements... Le point sur cette pathologie.

L'épïne calcanéenne, aussi appelée épïne de Lenoir, est une excroissance osseuse située au niveau du calcaneum, un os du talon. Lorsque que la voûte plantaire est trop fréquemment ou violemment sollicitée, une inflammation du fascia plantaire - c'est-à-dire la membrane épaisse qui relie cet os aux phalanges, soutenant l'intégrité du pied - peut se déclarer. Le calcaneum doit alors s'organiser au mieux pour soulager le tendon qui « tire » davantage. Pour soutenir cette tension, une épïne « pousse » : l'organisme calcifie en fait les tendons touchés, créant cette fameuse excroissance. Lorsque qu'elle se forme au niveau du tendon d'Achille, il s'agit d'une épïne calcanéenne supérieure.

### DES SOLlicitations EXCESSIVES EN CAUSE

L'épïne calcanéenne peut être induite par de nombreux facteurs prédisposants. Tout d'abord, toutes activités ou situations qui impliquent davantage de tensions sur le fascia plantaire sont à risque. Un travail qui nécessite de marcher, lever des charges ou être debout, ainsi que le surpoids et les activités physiques soutenues peuvent donc être en cause. La course à pied, par exemple, multiplierait de trois à cinq fois l'impact que doit absorber le pied sur le sol comparativement à la marche. Se déplacer sans chaussures ou avec des chaussures inadaptées ou usées augmente aussi le risque.

L'origine de la pathologie peut également être héréditaire. Un pied creux ou un pied plat, un fascia plantaire très tendu, empêchent une pose optimale du pied sur le sol et créent davantage de tension sur l'os du talon. Certains types d'arthrose favorisent également la formation d'épines calcanéennes, surtout supérieures. Les personnes atteintes de diabète ou d'une maladie inflammatoire, comme la polyarthrite rhumatoïde, sont plus touchées.



Enfin, le fascia plantaire perd de la souplesse avec l'âge, ce qui le rend plus sensible aux déchirures. Les individus âgés de 40 à 60 ans, particulièrement les femmes, sont ainsi concernés.

### L'ÉPINE CALCANÉENNE EST-ELLE DOULOUREUSE ?

L'épïne calcanéenne ne cause pas toujours de symptômes, mais les personnes présentant cette condition peuvent ressentir :

- Une sensation douloureuse d'intensité variable au niveau du talon, surtout le matin dès le lever ;
- Une douleur comparable à un coup de couteau au talon ;
- Une douleur plus forte au talon pendant ou après un effort physique ;
- Une douleur irradiante, provenant du pied ;
- L'impression de « marcher sur un clou ».

Le pied étant constamment utilisé, ces sensations douloureuses risquent de persister si la pathologie n'est pas traitée. Une simple radiographie sera

nécessaire pour confirmer sa présence. Afin de soulager la douleur, de la glace peut être appliquée sous le talon plusieurs fois par jour, ou un massage peut être effectué la plante du pied avec une balle de tennis.

### COMMENT LA SOIGNER ?

L'épïne calcanéenne est la conséquence d'une inflammation du fascia plantaire. Il faudra donc pour la soigner réduire celle-ci. Selon la sévérité des symptômes et leurs causes, différents traitements peuvent être mis en place :

- La réduction ou l'arrêt des activités physiques traumatisantes pour le talon ;
- La prescription d'anti-inflammatoires non stéroïdiens ;
- Le recours aux injections de cortisone, en cas de douleurs intenses ;
- Le port de coussinets ou d'orthèses plantaires pour le talon ;
- La réadaptation avec un physiothérapeute, avec des étirements spécifiques du fascia plantaire et du talon d'Achille ;

L'ostéopathie ou l'acupuncture peuvent aider réduire la douleur ; La chirurgie peut être envisagée pour retirer une partie de l'épïne. C'est une solution de dernier recours, choisie quand il est impossible de soulager la douleur autrement. Elle est une réussite dans 95 % des cas.

### COMMENT LA PRÉVENIR ?

L'action préventive se base sur les facteurs qui favorisent son apparition. Il est ainsi conseillé de :

- Maintenir un poids santé ;
- Réduire les exercices physiques qui impliquent de forts impacts ou de sauter ;
- Bien respecter l'échauffement avant toute activité physique ;
- Réaliser des exercices d'étirement du fascia plantaire, des muscles du mollet et du pied ;
- Porter des chaussures adaptées, solides et « coussinées » qui soutiennent la voûte plantaire et absorbent les chocs ;
- Éviter de rester debout trop longtemps.

## BIEN CHOISIR SES PANSEMENTS CONTRE LES AMPOULES AU TALON

Si les ampoules sont votre talon d'Achille, il est important d'utiliser les bons pansements pour éviter les frottements entre le pied et la chaussure et accélérer la cicatrisation

### LES PANSEMENTS DOUBLES PEAU SONT-ILS MIEUX ?

Oui, ce type de pansement a rangé les autres au rang des oubliettes. La raison : il permet une cicatrisation en milieu humide

de bonnes conditions. Tout en mettant l'ampoule à l'abri des pressions, des frottements, de l'eau et de la poussière.

### EN QUOI SONT-ILS SI PRATIQUES ?

Ils restent en place 2 ou 3 jours et même plus. Quand ils commencent à se décoller tout d'un coup, c'est le signe qu'il est temps de les changer (mais il faudra les retirer avec beaucoup de délicatesse). Entre-temps, on

peut prendre des bains ou des douches sans problème. Ce qui risque d'être troublant en revanche, c'est de les voir gonfler au fur et à mesure que l'épiderme se reconstruit.

### EN QUOI LES SONT-ILS MOINS ?

On passera sur le fait que si on les coupe on les rend inefficaces, pour mieux pointer du doigt l'importance du respect de la technique de pose, elle du

succès :

- La peau sera parfaitement propre, désinfectée (surtout si l'ampoule est percée) et sèche ;
- Le pansement sera préchauffé dans la paume des mains pour ramollir le gel hydrocolloïde et faciliter l'ajustement sur l'ampoule et la peau autour.

- Les bords seront lissés pour améliorer l'adhésivité.
- Enfin, on se rappellera que leur utilisation est en fait un

de diabète, d'infection et/ou dans des pays où les conditions de propreté sont douteuses (risque infectieux).

### 3 RÈGLES POUR PRÉVENIR LES AMPOULES

- Pas de chaussures trop grandes ou trop serrées.
- Pas de chaussettes, bas ou collants enfilés encore humides.
- Pas (trop) de synthétique, qu'il s'agisse des chaussettes ou des chaussures.

## SOUDAN

## Manifestation de soutien aux familles de protestaires tués

Des Soudanais ont manifesté vendredi devant les maisons des victimes de la répression d'opposants au pouvoir militaire, pour apporter leur soutien aux familles endeuillées.

Devant la maison de John Kual, tué à Omdourman, banlieue nord-ouest de Khartoum, des dizaines de Soudanais ont répondu à l'appel de la société civile à la solidarité avec les familles des 73 manifestants tués depuis le coup d'Etat mené le 25 octobre par le général Abdel Fattah al-Burhane, chef de l'armée.

Après la prière du vendredi, la foule est partie de la mosquée vers la modeste maison de la famille de cet électricien venu du Soudan du Sud.

Cet homme de 37 ans, qui participait à tous les défilés, a été tué par une balle à la poitrine mercredi.

Ce jour-là, ironie du sort, il était monté sur une barricade érigée pour dénoncer la violence des forces de sécurité contre les manifestants.

D'autres cortèges ont visité des familles ailleurs dans la capitale Khartoum, selon des militants.

## SOUDAN

## Hamdan Daglo en visite officielle en Ethiopie

Le numéro deux du Conseil souverain au Soudan, le général Mohamed Hamdan Daglo, se rend samedi en Ethiopie pour la première visite d'un haut responsable de Khartoum chez son voisin après une année de tensions dans une région frontalière disputée, rapportent des médias locaux.

Il y a moins de deux mois, Khartoum annonçait avoir perdu six nouveaux soldats dans les terres disputées d'Al-Fashaga, accusant "l'armée et des milices éthiopiennes".

Addis Abeba rejetait la faute sur les tigréens qu'elle combat depuis plus d'un an dans un conflit qui a poussé des dizaines de milliers d'Ethiopiens à se réfugier au Soudan.

Ces exodes, les violences, la question frontalière ou encore celle de l'eau pourraient être au programme de cette "visite officielle de deux jours" au cours de laquelle M. Daglo, doit rencontrer "plusieurs responsables éthiopiens", explique l'agence de presse Suna sans nommer ces responsables.

Malgré de nombreux cycles de négociations, le Soudan et l'Ethiopie, qui s'opposent en outre depuis plus de 10 ans sur la question du Grand barrage de la Renaissance (Gerd) construit par cette dernière sur le Nil, ne sont encore jamais parvenus à trouver un accord sur le tracé de leur frontière.

Amené à devenir la plus grande installation hydroélectrique d'Afrique, le Gerd constitue une autre source d'inquiétude pour Khartoum ainsi que pour Le Caire, tous deux en aval sur le fleuve, qui craignent une chute de leur approvisionnement en eau.

APS

## CRISE MALIENNE

## L'Union africaine salue et soutient l'initiative du Président Tebboune

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA) s'est félicité de la disponibilité et des efforts de l'Algérie, à sa tête le président Abdelmadjid Tebboune, visant à accompagner le Mali et la CEDEAO dans la voie salutaire de la compréhension mutuelle en vue de sauvegarder les intérêts supérieurs du peuple malien et d'éviter à la région un engrenage de la tension et une exacerbation de la crise.

Dans un communiqué adopté au terme de la réunion tenue le 14 janvier sur la situation au Mali, le CPS "s'est félicité de la proposition de l'Algérie d'accompagner la République du Mali et la CEDEAO sur la voie salutaire de la compréhension mutuelle", appelant les autorités de la Transition au Mali et la CEDEAO à s'engager "ensemble dans cette initiative afin de traiter les points de divergence en suspens en vue de faciliter le retour du Mali à l'ordre constitutionnel dans un délai approprié et réalisable, ne dépassant pas seize (16) mois".

Dans ce contexte, le CPS indique que la mise en œuvre des dispositions pertinentes des communiqués de la CEDEAO sera examinée en liaison avec le résultat à des efforts à déployer par l'Algérie, -partie prenante pour amorcer un dialogue serein et réaliste entre le Mali et la CEDEAO-.

Il a également réaffirmé que l'Algérie était en mesure de guider le processus en vue de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger.

Un communiqué de la Prési-

dence de la République publié le 11 janvier dernier avait indiqué que "le Président Abdelmadjid Tebboune, qui a fait valoir l'exigence d'une approche inclusive répondant à la complexité des problèmes structurels et conjoncturels et aux défis que le Mali doit relever, y compris dans la lutte contre le terrorisme, a estimé raisonnable et justifiable une période de transition d'une durée ferme de douze (12) à seize (16) mois".

M. Tebboune avait aussi, dans l'audience qu'il a accordée le 6 janvier courant à une délégation malienne de haut niveau, "insisté sur la nécessité pour les autorités de la transition du Mali de s'engager à faire de l'année 2022 celle de l'instauration d'un ordre constitutionnel malien rassembleur et consensuel ayant pour objectif de consacrer les acquis et les préconisations de l'Accord de paix et de réconciliation au Mali issu du processus d'Alger", avait souligné le communiqué de la Présidence.

Par ailleurs, le Conseil a exhorté toutes les parties prenantes maliennes à la retenue et à la nécessité de s'engager dans le dialogue et de continuer à travailler ensemble dans le cadre de l'Accord de paix et de réconciliation pour le Mali de 2015,



issu du processus d'Alger, comme seul moyen de garantir une approche inclusive pour relever les défis auxquels le Mali est confronté, qui sont fondamentalement structurels et liés à la sécurité.

Le CPS a, en outre, demandé à la Commission de l'UA de mener immédiatement des consultations entre les pays voisins directs du Mali et de présenter ensuite un rapport sur les résultats des consultations, mais aussi de s'engager rapidement et directement avec les autorités maliennes de transition et toutes les parties prenantes, y compris la CEDEAO, en vue de finaliser un calendrier électoral plus pra-

tique qui sera acceptable pour toutes les parties maliennes.

Le Conseil a également exprimé son soutien total à tous les efforts visant à créer les conditions nécessaires pour favoriser le retour à l'ordre constitutionnel au Mali, et réitère à cet égard, sa ferme condamnation à toute forme de changement anticonstitutionnel du gouvernement.

Le CPS a, par ailleurs, appelé tous les acteurs à assurer le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans la région, et demandé instamment au gouvernement malien de mettre en place des mécanismes fiables et efficaces pour assurer la protection des civils.

## ONU-SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

## Guterres appelle à résoudre "une fois pour toutes" le conflit au Sahara occidental

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé vendredi le Maroc et le Front Polisario au "dialogue" pour résoudre "une fois pour toutes" le conflit au Sahara occidental "qui dure depuis tant de décennies".

"Il est temps pour les parties (au conflit) de comprendre la nécessité d'un dialogue, de chercher une solution et pas seulement de maintenir un processus sans fin, sans espoir de résolution", a déclaré le chef de l'ONU, cité par des agences de presse.

"J'ai bon espoir que le processus politique se développe à nouveau", a-t-il ajouté, alors

que son nouvel émissaire chargé du dossier, Staffan de Mistura, vient de boucler sa première tournée dans la région. Et d'enchaîner : c'est "un problème qui dure depuis tant de décennies dans une région du monde où nous voyons des problèmes de sécurité extrêmement graves, où nous voyons le terrorisme se multiplier dans le Sahel et de plus en plus près des côtes, qu'il est dans l'intérêt de tous de résoudre une fois pour toutes ce problème du Sahara occidental".

L'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, dont la principale mission est

de relancer le processus politique au Sahara occidental, a achevé, mercredi, sa première visite dans la région, sur fond de réaffirmation du Front Polisario de sa position en faveur d'une solution politique basée sur un référendum d'autodétermination.

Le membre du Secrétariat national du Front Polisario chargé de l'Europe et de l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir avait indiqué que la réussite de la mission de De Mistura était tributaire de l'adoption d'une approche pacifique pour le règlement du conflit, conformément au plan de paix ONU-OUA.

## CAMEROUN

## Cinq personnes enlevées dans un lycée en zone anglophone

Cinq personnes, dont trois enseignants et un proviseur, ont été enlevées mardi dans un lycée par des hommes armés et sont toujours retenus dans le Nord-Ouest du Cameroun, a affirmé Roger Kafo, secrétaire général du Syndicat national des enseignants du secondaire (Snaes). Les otages sont "le proviseur, le

censeur et trois enseignants du lycée", a énuméré M. Kafo. "A ce jour, nous n'avons aucune nouvelle des otages et aucun n'a été libéré", a-t-il ajouté.

Les enlèvements d'enseignants sont relativement fréquents dans les régions anglophones du Cameroun. Les sépa-

ratistes armés attaquent régulièrement des écoles auxquelles ils reprochent leur enseignement en français, et tuent des fonctionnaires, dont des enseignants, qu'ils accusent de "collaborer" avec Yaoundé.

Ou bien enlèvent des élèves qu'ils libèrent par la suite.

## LIBYE

## Début de réunification de la banque centrale, les USA saluent une étape "historique"

La Libye a annoncé le lancement de la réunification de sa Banque centrale, scindée en deux branches depuis de nombreuses années, une étape qualifiée d'"historique" par les Etats-Unis.

"Un contrat de prestation de services professionnels visant à soutenir la mise en œuvre de la feuille de route de la réunification a été signé avec Deloitte, une société de services

professionnels", a indiqué le communiqué de la Banque centrale relayé par des médias.

D'après les responsables des deux branches de la Banque centrale divisées entre les régions Est et Ouest du pays, la première phase du processus de réunification pourrait être achevée, d'ici le mois de juillet prochain.

S'exprimant à ce sujet sur Twitter, après

sa rencontre, jeudi, avec le gouverneur de la Banque centrale de Libye, Seddik Al-Kabeer, l'ambassadeur des Etats-Unis en Libye, Richard Norland, a qualifié cette étape d'"historique qui contribuerait à la stabilité financière et politique de la Libye, tout en encourageant l'équipe de la banque à "continuer à travailler avec transparence et engagement pour achever le processus rapidement".

## ONU Guterres appelle à la mobilisation contre la pandémie et les conflits

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé tous les pays vendredi à l'Assemblée générale, à se mobiliser pour affronter la pandémie de Covid-19, l'urgence climatique, et les conflits.



Présentant ses priorités pour l'année 2022, M. Guterres a également énuméré parmi ces défis «urgents», la réforme de la finance mondiale, et l'anarchie dans le cyberspace.

«Ce n'est pas le moment de simplement énumérer et déplorer les défis. Il est maintenant temps d'agir. Tous ces défis sont, au fond, des échecs de la gouvernance mondiale», a-t-il déclaré dans un discours prononcé à l'Assemblée générale.

Appelant à «passer en mode d'urgence» dans la bataille contre la Covid-19, il a averti que le variant «Omicron est encore un nouvel avertissement.

Le prochain variant peut être pire».

Pour le chef de l'ONU, «arrêter la propagation n'importe où doit être en tête de l'ordre du jour partout».

Il estime que le virus ne peut pas être utilisé comme «couverture pour porter at-

teinte aux droits de l'homme, réduire l'espace civique et étouffer la liberté de la presse».

Concernant la vaccination, M. Guterres a noté que «nous sommes loin» des objectifs de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), visant à vacciner 40% des personnes dans tous les pays jusqu'à fin de l'année dernière et 70% d'ici le milieu de l'année en cours.

Il a aussi appelé à lutter contre la désinformation sur les vaccins.

«Les taux de vaccination dans les pays à revenu élevé sont sept fois plus élevés que dans les pays d'Afrique.

A ce rythme, l'Afrique n'atteindra pas le seuil de 70% avant août 2024», a-t-il déploré, exhortant «tous les pays et tous les fabricants» à donner la priorité à l'approvisionnement en vaccins du mécanisme de solidarité mondiale COVAX, et créer les conditions pour la production locale de tests, de vaccins et de traitements

dans le monde entier. Par ailleurs, le chef de l'ONU a noté que le système financier mondial «est moralement en faillite», dénonçant le fait qu'il «favorise les riches et punit les pauvres».

Le troisième défi pour M. Guterres concerne la crise climatique.

La bataille pour le maintien de l'objectif de 1,5 degré Celsius «sera gagnée ou perdue» au cours de cette décennie.

Il a appelé à «réduire les émissions mondiales de 45% d'ici à 2030», si on veut atteindre la neutralité carbone au milieu du siècle.

Concernant le quatrième défi, le SG des Nations-Unies, averti que «la technologie ne devrait pas nous utiliser. Nous devrions utiliser la technologie».

Il a dans ce contexte, proposé un Pacte numérique mondial dans le cadre du Sommet du futur en 2023, et aussi un code de conduite mondial pour mettre fin à l'infodémie et à la guerre

contre la science. La rencontre réunira les gouvernements, le secteur privé et la société civile pour s'entendre sur les principes clés qui sous-tendent la coopération numérique mondiale.

Enfin, la prévention des conflits dans le monde est au cœur du nouvel Agenda pour la paix que propose M. Guterres pour 2022.

Il déplore «le retour des coups d'Etat militaires», l'impunité, et les stocks d'armes nucléaires qui dépassent désormais les 13.000, outre le populisme, l'hostilité envers les migrants et le racisme.

Il a, à cet effet, rappelé son engagement «à ne ménager aucun effort pour mobiliser la communauté internationale - et à intensifier nos efforts pour la paix», citant l'Afghanistan, la Colombie, l'Éthiopie, Haïti, l'Iran, la Palestine, la Libye, le Mali, la Birmanie, le Sahel, le Soudan, la Syrie, l'Ukraine et le Yémen.

## CRISE UKRAINIENNE Russes et Américains prennent rendez-vous «la semaine prochaine»

Russes et Américains ont rendez-vous «la semaine prochaine», après des pourparlers «francs» vendredi sur la crise russo-occidentale autour de l'Ukraine, qui menace toujours de dégénérer, des dizaines de milliers de soldats russes campant à la frontière ukrainienne.

La rencontre à Genève entre les chefs de la diplomatie russe et américaine, Sergueï Lavrov et Antony Blinken, fait suite à deux conversations téléphoniques entre leurs présidents respectifs, Vladimir Poutine et Joe Biden, en décembre. Si le ton a été «franc et substantiel», selon M. Blinken, il a aussi dénoté une certaine détente, après des semaines d'escalade verbale.

Sergueï Lavrov a relevé que lui et le secrétaire d'Etat américain étaient «d'accord qu'un dialogue raisonnable (était) nécessaire» pour que «l'émotion retombe», après un peu moins de deux heures de discussions.

Le ministère russe des Affaires étrangères a toutefois assuré ensuite que si les Occidentaux continuaient d'ignorer ses «préoccupations légitimes» quant au renforcement de l'Otan en Ukraine et en Europe orientale, cela aura «les conséquences les plus graves».

«Celà peut être évité si Washington réagit positivement à nos projets d'accords sur les garanties de sécurité», a indiqué le ministère russe. Le chef de la diplomatie américaine a demandé à la Russie de prouver qu'elle n'avait pas l'intention d'envahir l'Ukraine en retirant ses troupes de la frontière.

## MALAISIE Manifestation pour réclamer la démission du responsable de l'agence anti-corruption

Des centaines de personnes se sont rassemblées samedi à Kuala Lumpur pour demander la démission du responsable de l'agence anti-corruption de Malaisie à la suite d'une transaction boursière controversée dans laquelle il possédait des millions d'actions, selon des médias.

Quelque 200 manifestants, pour la plupart vêtus de noir ont appelé à des mesures contre Azam Bakî, le plus haut responsable de cette agence de lutte contre la corruption (MACC).

Depuis le début de la pandémie de Covid-19, les manifestations dans ce pays d'Asie du Sud-Est sont rares en raison des restrictions destinées à lutter contre le virus.

M. Azam, est sous surveillance depuis des semaines, soupçonné de transactions par procuration abusives après avoir admis avoir laissé son frère utiliser son compte.

Il a nié tout acte répréhensible, tandis que le régulateur des valeurs mobilières de Malaisie l'a disculpé cette semaine. Cela n'a cependant pas apaisé la colère de la population. La police a fermé plusieurs artères principales de la capitale et des dizaines de forces de l'ordre ont été déployées, dont certains en tenue anti-émeute, avant que la foule ne se disperse moins de deux heures plus tard. Membre de l'agence anti-corruption depuis plus de 36 ans, M. Azam a été nommé à sa tête en 2020, alors que des efforts étaient déployés pour récupérer les fonds détournés.

## UKRAINE-ALLEMAGNE-RUSSIE L'Allemagne va livrer à l'Ukraine un hôpital de campagne

L'Allemagne va livrer en février à l'Ukraine, théâtre d'une crise entre Occidentaux et Russes, un «hôpital de campagne», annonce samedi la ministre allemande de la Défense, Christine Lambrecht.

«Je peux comprendre que l'on veuille soutenir l'Ukraine, c'est exactement ce que nous faisons déjà», assure la ministre dans une interview publiée dans la version dominicale du journal Die Welt. «Ainsi, un hôpital de campagne complet sera livré en février, avec la formation (du personnel) nécessaire», annonce-t-elle, précisant que le coût pour l'Allemagne s'élevait à 5,3 millions d'euros.

«Nous avons également déjà fourni des respirateurs», précise Mme Lambrecht, ajoutant que l'Allemagne traitait «déjà les soldats ukrainiens grièvement blessés dans (les) hôpitaux de la Bundeswehr», l'armée allemande. «Nous sommes donc aux côtés de Kiev. Nous devons maintenant faire tout ce qui est en notre pouvoir pour désamorcer la crise», résume-t-elle.

APS

## ONU-EAU Le Conseil de sécurité de l'ONU «condamne» les «attaques terroristes» des Houthis aux Emirats

Les membres du Conseil de sécurité ont «condamné dans les termes les plus forts les attentats terroristes odieux perpétrés à Abou Dhabi» lundi par les Houthis yéménites, dans une déclaration adoptée vendredi à l'unanimité, selon des diplomates.

Ce texte rédigé par les Emirats et qui souligne que ces attaques meurtrières pour des civils «ont été commises et revendiquées par les Houthis», a été approuvé alors que le Conseil de sécurité débute une réunion d'urgence sur ces événements.

Cette session spéciale à huis clos avait été réclamée par les Emirats arabes unis, membre non permanent et très actif du Conseil depuis le 1er

janvier. Les attaques ont fait «3 morts civils et 6 autres civils blessés», rappelle la déclaration. Dans sa déclaration, le Conseil de sécurité souligne «la nécessité de tenir pour responsables les auteurs, les organisateurs, les financiers et les commanditaires de ces actes de terrorisme répréhensibles et de les traduire en justice».

Il exhorte aussi «tous les Etats, conformément à leurs obligations en vertu du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, à coopérer activement avec le gouvernement des Emirats arabes unis et toutes les autres autorités compétentes à cet égard».

Les insurgés ont mené lundi une

attaque inédite aux Emirats en faisant exploser des camions-citernes transportant du carburant au moyen de drones et/ou de missiles.

Début janvier, ils avaient saisi en mer rouge un bateau battant pavillon des Emirats.

Les Emirats sont un pays membre de la coalition militaire sous commandement saoudien qui intervient depuis 2015 au Yémen pour appuyer les forces progouvernementales.

Selon l'ONU, le conflit au Yémen a fait au moins 377.000 morts, victimes directes et indirectes d'une guerre qui dure depuis plus de sept ans et qui a provoqué l'une des pires crises humanitaires au monde.

## PALESTINE-ENTITÉ SIONITE La Norvège appelle à la fin immédiate des expulsions de familles palestiniennes

La Norvège a appelé jeudi à la fin immédiate des expulsions de familles palestiniennes, soulignant l'importance de la protection des civils et du respect des droits de l'homme. Lors de la séance d'informations

du Conseil de sécurité sur le processus de paix au Moyen-Orient, la ministre des Affaires étrangères de la Norvège et présidente du Conseil pour le mois de janvier, Anniken Huitfeldt a souligné «l'importance de

la protection des civils, du respect des droits de l'homme et d'une société civile dynamique en Palestine».

Commentant la démolition de la maison de la famille «Salhiya» mercredi

dernier, elle a dit: «La nuit dernière, une autre famille palestinienne a été expulsée de sa maison à El Qods-Est.

Cela doit cesser immédiatement», appelant les autorités israéliennes à «revoir leurs politiques».

## BECHAR Association culturelle "Saharienne", un outil de valorisation des artistes et des arts

L'association culturelle "Saharienne", créée depuis une décennie, se présente comme un outil de valorisation des artistes et des arts dans la wilaya de Bechar et de contribution à la préservation du patrimoine culture de la région.

Durant l'année En 2021, au moins 200 artistes de tous les horizons, à savoir musiciens, artistes-peintres, clowns, comédiens de troupes théâtrales et poètes, ont pris part aux activités de l'association, dont sept (7) organisées en forme de caravanes culturelles à destination des zones et localités éloignées des grands centres urbains de la wilaya, a affirmé samedi à l'APS son président, Noureddine Rahou. "Notre objectif est de faire connaître périodiquement les jeunes talents artistiques dans les différents domaines de leurs activités et créations artistiques, à travers l'organisation à travers la wilaya de manifestations et expositions dédiées à leur travaux", a-t-il indiqué.

Ce qui a permis d'organiser une douzaine d'expositions de leur travaux en 2021, qui ont été bien accueillies par le public qui a acquis plusieurs pièces des créations de ces artistes, dont des tableaux en sable, de peinture ainsi que des pièces de décoration, de poterie et de tapisserie, a-t-il ajouté.



Ce genre de rencontres ont permis de nous faire connaître et distribuer nos œuvres, produits et réalisations", signalent des jeunes artistes de la région.

Selon M. Rahou, "Saharienne" organise aussi depuis trois ans des manifestations et autres animations culturelles et artistiques pour enfants, notamment au niveau des zones d'ombres de la wilaya et ce avec les concours des autorités locales et de plusieurs établissements publics et privés.

Plus de 400 enfants ont

pris part à ces manifestations marquées par plusieurs représentations théâtrales et d'animation de jeunes clowns, ainsi qu'à différentes autres activités, dont l'initiation au dessin et aux technologies de la communication et de l'information, a-t-il encore fait savoir.

Les membres de cette association ainsi que des artistes ont aussi pris part à des opérations de désinfection des hôpitaux de la région, dans le cadre de la prévention et de la lutte contre la pandémie du coronavirus

(Covid-19), de même qu'à la sensibilisation de la population à la vaccination contre ce virus, en étroite collaboration avec la direction locale du secteur de la Santé.

Pour cette année, sont projetées la troisième édition du festival local culturel "Allah Yajaal Men Khimatna Khyam", et la manifestation culturelle "Netfakrou Lahbab", avec la participation d'une centaine d'artistes et autres artisans locaux, si la situation sanitaire le permet, a annoncé le président de l'association "Saharienne".

## AFGHANISTAN Le double séisme meurtrier en Afghanistan a fragilisé un minaret antique

Un minaret antique pluriséculaire, un des joyaux de l'architecture islamique en Afghanistan, a été fragilisé par le double séisme meurtrier survenu lundi dans l'ouest du pays, et risque de s'effondrer, ont alerté les autorités locales.

Le minaret de Jam, construit au XIIIe siècle, avait déjà besoin d'être restauré avant ces tremblements de terre, survenus coup sur coup lundi.

Mais la catastrophe a fragilisé encore davantage ce monument de 65 mètres de haut, selon un responsable local.

"Des briques se sont détachées et le minaret en lui-même est encore plus incliné" qu'auparavant, a expliqué mercredi soir le chef du département culturel de la région de Ghor.

"S'il ne fait pas l'objet d'une attention particulière, il est possible que le minaret s'effondre", a-t-il averti.

Le double séisme de lundi a tué au moins 22 personnes et détruit près d'un millier d'habitations lundi dans la province de Badghis, dans l'ouest afghan.

Célèbre pour ses motifs en brique et ses inscriptions au sommet sur fond de céramique bleue, le minaret de Jam est situé à la limite des provinces de Ghor et d'Herat, à l'emplacement présumé de Firuzkuh, capitale de l'empire ghoride (1000-1215) qui a dominé l'Afghanistan et certaines parties de l'Inde aux XIIe et XIIIe siècles.

Il a jusqu'ici survécu aux séismes, inondations et tempêtes, fréquents dans la région. L'Unesco l'a placé depuis 2002 sur sa liste du patrimoine mondial en péril.

## DÉCÈS Le maître luthier, Mohamed Chafaa n'est plus

Le maître luthier, Mohamed Chafaa est décédé, jeudi matin à Alger, à l'âge de 89 ans, laissant derrière lui des chefs d'œuvres d'instruments, façonnés de ses mains et qui auront sillonné le parcours et la carrière de "tous les artistes et musiciens de renom", ont estimé ses proches.

Les mandoles d'El Hadj M'Hamed El Anka, Amar Ezzahi, El Hadj El Hachemi Guerouabi et P'tit Moh, Sid Ahmed Naguib et Mohamed Kabour, respectivement surnommés, le "magicien" et le "tailleur" du banjo, le violon de Hamidou, la variété de guitares de Abdeslam Derouache, et pleins d'autres encore des plus grands musiciens et chanteurs de toutes les régions d'Algérie, ont joué leurs plus belles notes sur un instrument signé "Mohamed Chafaa", l'"Incontestable maître luthier".

Sa réputation a été telle, que les sonorités des instruments auxquels il aura donné vie, sont passées à l'autre rive de la Méditerranée et bien plus au delà encore.

L'enterrement du défunt est prévu durant l'après-midi, au cimetière de Oued Romane (banlieue d'Alger).

APS

## EVOCATION

### Il y a dix ans nous quittait Cherif Kheddam

Il y a dix ans s'éteignait un des pionniers de la musique kabyle, l'auteur compositeur et interprète Cherif Kheddam, après une carrière de près de 60 ans et un répertoire considérable venu enrichir le patrimoine musical algérien de plusieurs dizaines de compositions dédiées à la mère patrie, à l'amour et à l'exil.

Né le 1er janvier 1927 dans le village d'Ait Boumessoud à Tizi Ouzou, Cherif Kheddam est connu pour être un chanteur, parolier, compositeur et musicien pionnier de la chanson kabyle de l'exil qui a entamé sa carrière artistique au début des années 1950 Ouvrier en France où il s'est installé en 1947, il a suivi des cours du soir de solfège et de chant, auprès du Tunisien Mohamed Djamaoussi, avant d'enregistrer son

premier titre "Yellis ntmourthiw" (fille de mon pays) en 1955 édité à son compte.

Cherif Kheddam va enchaîner les succès et les disques en entrant dans le catalogue de la prestigieuse maison "Pathé Marconi" à partir de 1958 où il a sorti des titres comme "Nadia" et "Vgayeth Thelha" (La belle Béjaia) en plus d'avoir signé de nombreuses compositions pour l'orchestre de la radio française.

Puisant son génie dans la souffrance de l'exil, Cherif Kheddam va aussi orienter et inspirer de nombreux grands noms de la musique dont Idir, Lounis Ait Menguellat, Malika Doumrane, ou encore Nouara qui deviendra son épouse à son retour au pays en 1963.

De retour en Algérie, Cherif Kheddam va rejoindre la chaîne 2 de la radio nationale, d'expression amazighe, où il va animer de nombreuses émissions pour les jeunes talents de la musique, dont "Les chanteurs de demain".

Connu pour son amour de la patrie, il enregistre en 1996 "Ldzair Nchallah Atsehlodh", une symphonie de l'espoir pendant une période difficile dont il est l'auteur, le compositeur et l'interprète, en plus d'avoir signé, la même année la bande originale du film "La colline oubliée", premier film en Tamazight réalisée par Abderrahmane Bouguermouh sur une adaptation du roman éponyme de Mouloud Mammeri.

Cherif Kheddam s'est éteint le 23 janvier 2012 à Paris.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Office National des Œuvres Universitaires

DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES

TIZI-OUZOU / CENTRE

Adresse : Résidence Universitaire M'douha

N° d'Identification Fiscale 254 1501 9043 0004

### AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉS

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des œuvres universitaires Tizi-Ouzou-Centre informe les soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'Appel d'offres national ouvert avec des exigences de capacités minimales n°10/DOU Tizi-Ouzou Centre 2021 relatif à l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires lot 05 alimentation générale, pour l'année 2022, paru dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP, qu'à l'issue de l'analyse et l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux personnes et entreprises suivantes :

N° Lot	Désignation	Entreprises ou Personnes physiques	N° d'identification fiscale	Montants		Année D'exécution	Note Tech	Offre Financière
				Minimum	Maximum			
05	Alimentation générale	SARL EL HAMIZ GRO ALIMENTAIRE	000316096412640	145 065 655.00	174 078 786.00	2022 renouvelable	100	Moins disant

Les critères qui ont permis ces choix sont les suivants :

**Offre Technique :** moyenne de livraison, moyens d'emmagasinage, moyens humains

**Offre Financière :** la moins disante.

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel cité ci-dessus, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les dix(10) jours qui suivent la publication du présent avis d'attribution provisoire, auprès de la commission des marchés sectorielle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise 11 rue Douadou Mokhtar Ben Aknoun Alger. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour l'introduction des recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Les autres soumissionnaires intéressés sont invités à se rapprocher de la Direction des Œuvres Universitaires Tizi-Ouzou - Centre, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

# GÉNÉRALISATION DES TABLETTES AU CYCLE PRIMAIRE

## Deux opérations prévues "avant la prochaine rentrée"

Le ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belabed a annoncé, jeudi à Alger, que deux opérations étaient prévues avant la prochaine rentrée scolaire (2022-2023) dans le cadre du projet de généralisation de l'utilisation des tablettes électroniques dans les écoles primaires, visant à alléger le poids du cartable.

Le projet de généralisation de l'utilisation des tablettes électroniques contenant des manuels scolaires numériques conformes à ceux utilisés dans les écoles primaires figure "parmi les mécanismes adoptés par le ministère pour alléger le poids du cartable de l'élève primaire, qui s'inscrit dans le cadre du plan d'action du gouvernement issu du programme du Président de la République", a précisé le ministre lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux réponses aux questions orales présidée par Brahim Boughali, président de l'assemblée.

Deux opérations sont prévues avant la prochaine rentrée scolaire (2022-2023).

La première prévoit de fournir un grand nombre de tablettes électroniques aux élèves de troisième, quatrième et cinquième année primaire, une opération qui fera suite à celle destinée au ministère consistant en l'acquisition de tablettes électroniques et leurs accessoires et pour laquelle une enveloppe budgétaire a été dégagée, a-t-il fait savoir.

La deuxième opération consiste à "doter 50 groupes pédagogiques de tablettes électroniques et de leurs accessoires à raison de 30 tablettes par classe, et ce dans le cadre d'une convention signée entre l'Office National des Publications Scolaires (ONPS) et l'entre-

prise Sonatrach le 9 septembre 2021", a-t-il ajouté, précisant que son département ministériel a jusque là "doté 5 groupes pédagogiques de huit écoles primaires de tablettes électroniques, à raison de 150 tablettes par école".

Le ministère veillera à atteindre l'objectif escompté, à savoir mettre un terme au poids du cartable et à assurer une prise en charge optimale des élèves.

A cet effet, le ministre a rappelé, dans le cadre de la révision de la densité et la qualité des programmes scolaires, l'installation du Conseil national des programmes (CNP), le 7 novembre 2021, ayant pour objectif de "s'adapter à la conjoncture qu'a connue la société algérienne durant les deux dernières années et de mettre en œuvre la feuille de route pour la réalisation des objectifs tracés par le ministère, et par conséquent, concrétiser les décisions du président de la République en matière d'éducation et d'enseignement, notamment l'ouverture sur les langues étrangères et la révision du système d'évaluation en accordant un intérêt particulier à l'enseignement primaire".

Selon le premier responsable du secteur, cette installation constitue "l'une des premières étapes de la concrétisation de ces efforts et ces aspirations légitimes", soulignant que parmi ses priorités figure "le renouvellement des pro-



grammes pédagogiques et des activités éducatives permettant de réaliser "l'efficience requise dans le domaine de l'éducation en veillant à une meilleure prise en charge des préoccupations éducatives, notamment la concrétisation des projets de numérisation du secteur éducatif en tant qu'outil opérationnel efficace".

Répondant à une question sur les dispositions du décret présidentiel fixant la grille indiciaire des salaires et le régime de paiement qui n'a pas été appliqué pour les fonctionnaires du secteur de

l'Education nationale, M. Belabed a affirmé que ce décret a été appliqué uniquement au niveau du statut particulier des corps communs et n'a pas été appliqué pour le reste des statuts dont l'Education".

Selon le ministre, la non application dudit décret est due aux syndicats agréés qui ont émis "certaines réserves sous prétexte de l'existence de plusieurs grades liés les uns aux autres".

Par conséquent, le décret ne peut être appliqué avant la révision de ce statut particulier des fon-

ctionnaires relevant des corps spécifiques à l'Education nationale qui ont été évoqués par le président de la République".

Le président de la République avait ordonné la révision de ce statut "avec précision et grande attention à même de préserver la stabilité de l'Education nationale", a-t-il dit, soulignant qu'une commission ministérielle avec la participation des partenaires sociaux du secteur avait été installée en vue de l'examen de tous les détails de ce statut sans exception.

APS

### PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'AIN TEMOUCHENT  
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS  
N° D'immatriculation Fiscal (DEP) :  
000146019005648

#### AVIS D'INFRUCTUOSITÉ

Conformément au décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des équipements publics de la Wilaya d'Ain Témouchent informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé au concours d'architecture restreint N°29/DEP/A.T/2021, paru aux quotidiens nationaux « DK NEWS » en date du 04/11/2021 et **صدى اليوم** en date du 07/11/2021, relatif à :

L'étude et suivi pour la réalisation d'une cantine scolaire à l'école « les Frères BOURI à la commune de Tamazoura.

Que ce concours est déclaré infructueux.

Les soumissionnaires qui contestent cet avis, peuvent introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis d'infructuosité dans les quotidiens nationaux ou au BOMOP, auprès de la commission des marchés compétente conformément à l'article 82 alinéa 5 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE D'OUARGLA  
NIF 099130019120629

#### Avis des résultats de présélection relatif au concours national d'architecture restreint N° 06/ 2021

Conformément à l'article 46 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 Septembre 2015, portant des marchés publics et des délégations de service public, et suite à l'évaluation des dossiers de candidature par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres en date du 19/12/2021.

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Ouargla informe l'ensemble de bureau d'études participant dans le cadre du concours national d'architecture restreint N° 06/2021 publié dans les quotidiens « Attassil news » le 14/11/2021 et « DK NEWS » le 15/11/2021 pour :

- L'étude et suivi pour réalisation d'un centre commercial avec des logts promotionnels au parc d'OPGI a la cite ceis Ouargla

Que les résultats de présélection des dossiers de candidature se résument à ce qui suit :

N°	LE BUREAU D'ETUDE	OBSERVATION
01	RAMON MONA	QUALIFIE
02	KAMASSI ABDELLATIF	QUALIFIE
03	KADRI SIRAJEDDINE	QUALIFIE
04	CHA ABDELLAH	QUALIFIE
05	GROUPEMENT (SETOU ISMAIL +SETOU ABDELLAH +MESBAHI SALIM)	QUALIFIE
06	NASSRAT ABDERRAZAK	QUALIFIE
07	GUAREH KHOJILED	QUALIFIE
08	SELLAMI SOJAD	QUALIFIE
09	BEN MESSAOUD OMAR	QUALIFIE
10	GUERMIT BILAL	QUALIFIE
11	KHADER TEDJANI	QUALIFIE
12	GROUPEMENT (BOJATTI SOUFIAN + NEBBAR OMAR)	QUALIFIE
13	C.N.I.C	QUALIFIE
14	GHERB ZAID	QUALIFIE
15	BEN ABDELLAH SAID	QUALIFIE
16	GROUPEMENT (CHELGHOUAM AMIROCHE +ZEGRIR AMER+MBARKI SLIMAN)	QUALIFIE
17	GROUPEMENT (MBARKI ABDELOUAHED +TAGYIL CONCEPT)	QUALIFIE
18	BOURNABA SEBTI	QUALIFIE
19	GROUPEMENT (AKRA SUD +CHAOKI EANZA)	QUALIFIE
20	GROUPEMENT (SAIB DJAMILA +FENNI AISSA)	QUALIFIE
21	GHAZAL ELHACHEMI	QUALIFIE
22	SARL SAHARI BELKHIRA YACINE	QUALIFIE
23	GROUPEMENT (NOUIZI ABDELKARIM +SAHTOUT MOHAMED LAKHDAR)	QUALIFIE
24	AZZI MOHAMMED AMINE	QUALIFIE
25	ALAMRI MOHAMED FATEH	QUALIFIE

cet effet. Les Bureaux d'Etudes sélectionnés sont invités pour retirer le plan de masse et l'invitation pour remettre les plis de l'offre technique, des prestations et l'offre financière dans un délai de 45 jours à partir de la date de la première parution du présent avis sur journaux nationaux ou le BOMOP, et ce conformément aux conditions fixés dans le cahier des charges.

# Programme de la soirée

**TF1 21:05**



San Andreas

Raymond Gaines, pilote d'hélicoptère pour les pompiers de Los Angeles vient d'effectuer une mission de sauvetage après qu'une secousse sismique a frappé le San Fernando Valley. Au même moment, le scientifique Lawrence Haynes et son collègue Kim Park projettent de se rendre dans le Nevada pour analyser une série de petits séismes. Raymond, lui, en pleine procédure de divorce avec Emma, a projeté un week-end sportif avec leur fille Blake. Mais il est mobilisé quand une violente secousse frappe le Nevada.

**france 2 21:05**



Fleuve noir

Solange Arnault est très inquiète, son fils Dany a disparu depuis quelques heures sans laisser de nouvelles. Elle s'en confie au commandant François Visconti, qui semble prendre l'affaire à la légère. Visconti, alcoolique et menant une vie dissolue, connaît lui aussi des problèmes avec son fils adolescent, Denis, surpris en train de vendre de la drogue à la sortie d'un lycée. Le lendemain matin, un collègue de Visconti lui confirme que Dany n'a pas été retrouvé, et que dans son lycée, deux adolescents sont connus des services de police pour leur radicalisation.

**france 3 21:05**



Les enquêtes de Morse

En ce début d'année 1971, Endeavour traverse une mauvaise passe. Il boit trop. Avec Thursday, il doit enquêter sur la violente explosion d'un colis piégé à l'université. Une jeune femme est morte. Sa collègue est gravement blessée. Le paquet, livré alors que les postiers étaient en grève, était probablement destiné au directeur. Morse est également chargé d'assurer la protection de Jack Swift, un joueur de football, menacé de mort par l'IRA. Si Morse aurait préféré une autre mission, Swift n'apprécie guère d'avoir en permanence un policier en train de le surveiller...

**CANAL+ 21:05**



Arsene Wenger : Invincible

Inconnu par les supporters anglais à son arrivée à Arsenal en 1996, Arsène Wenger a quitté le club londonien en 2018 en étant l'un des entraîneurs les plus emblématiques de Premier League. Auréolé de trois titres de champion d'Angleterre et sept EA Cup, finaliste de la Ligue des champions en 2006 et de la Coupe de l'UEFA en 2000, l'ancien coach de Monaco a laissé une empreinte indélébile dans l'histoire du football britannique. En 2004, les Gunners sont sacrés en restant invaincus toute la saison. Ils seront surnommés les "invincibles". Retour sur la carrière dense d'Arsène Wenger passé par le RC Strasbourg, l'AS Monaco ou encore Nagoya.

**6 21:05**



Zone interdite

En France et en Europe, des courants « islamistes », dont le cœur de l'idéologie est de faire de la charia la seule source de droit, ont une emprise grandissante. Dans les Hauts-de-France, la ville de Roubaix accueille une importante communauté musulmane. On y compte aujourd'hui sept mosquées, dont une ouvertement salafite. A Marseille, une école hors contrat est soupçonnée d'emprise islamiste et abritait aussi une école clandestine. Les membres d'une des 101 cellules départementales de lutte contre l'islamisme et le repli communautaire (CLIR), créées par le gouvernement fin 2019, ont été suivis dans leurs missions. Dans ce combat contre l'islam radical en France, plus de 650 établissements - cafés, locaux associatifs, lieux de culte, écoles ou commerces - ont déjà été fermés.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2467

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

4	8					6	2					9	6								5	3		
3											1											7		
			6	7											1	3								
		2	1	5									6	1	3									
			5	8	6									2	5	9								
		8	9	4									4	8	2									
			1	3						7				5	7									
5											3					4						6		
9	3										4	7				6	5					8	2	
											3	7												
											8													
											2	6												
8	5					6	1							7	3							4	5	
2															9								3	
			8	4										6										
		7	2	3											6	3	8							
			1	4	8											2	4	6						
		6	7	5												4	7	5						
			6	7												4	1							
3																							9	
7	1																						7	8

Horizontalement:  
Verticalement:

- 1 - Tuyauterie
  - 2 - Regardera attentivement - Cagnard de Cléopâtre
  - 3 - Amendait - Billet de Roumanie
  - 4 - Temps de domination - Antagonistes
  - 5 - Concret
  - 6 - Point de départ d'une dépêche - Succédané de vitre
  - 7 - Sans effets - Forme de plaie
  - 8 - C'es le 77 - Pâle
  - 9 - Fenouil bâtarde - Ile grecque
  - 10 - Enrôlements - Darioles
- A - Etiquette  
B - Oreintera - Séjour d'incinéré  
C - Véhicule spatial - Proche adresse  
D - Bon compagnon - Patrie de Valéry  
E - Passepoil - Feuille pour samovar  
F - Morte en apparence  
G - Grand filets - Deux pour César  
H - Kolkhose - Elle peut vous transporter  
I - A doubler pour une parente - Corps simple mais bon conducteur  
J - Restreindra  
K - Bout de bois - C'est le cobalt - Bien dans le coup  
L - Extractions

«L'extraordinaire se trouve sur le chemin des gens ordinaires»

Paulo Coelho

### Mots croisés n°2447

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												





## JM ORAN-2022

## Lancement de l'opération des inscriptions des participants

Les inscriptions des effectifs concernés par la 19<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens (JM) prévue l'été prochain à Oran, ont été lancées, a-t-on appris samedi du comité d'organisation de cette grande manifestation sportive.

La même source a précisé que le processus d'inscription pour les Comités nationaux olympiques se déroulera en 3 phases. La première phase s'étale du 17 janvier au 18 mars, elle concerne l'inscription des pays dans chaque épreuve par nombre d'athlètes, le staff médical, ainsi que le staff technique et les autres membres de la délégation.

S'agissant de la deuxième phase, elle débute le 19 mars et prend fin le 1er avril, période durant laquelle les Comités nationaux olympiques devront envoyer la liste nominative longue. Quant à la phase numéro 3, qui débutera le 2 avril, elle permet aux Comités nationaux en question de commencer à confirmer leurs listes courtes, détaille-t-on de même source. Quelque



vingt-cinq pays des deux rives de la méditerranée sont concernés par les JM que l'Algérie abrite pour la deuxième fois de son histoire.

Plus de 4.000 athlètes sont attendus à Oran pour l'occasion où ils vont se produire dans pas moins de 24 disciplines sportives.

## SPORT - JO 2022

## Le président de l'AG de l'ONU participera au relais de la flamme olympique

Le président de l'Assemblée générale de l'ONU, Abdullah Shahid va participer au relais de la flamme olympique, prévu juste avant les Jeux d'hiver de Pékin, et qui ne sera pas ouvert au public, en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, ont annoncé vendredi les autorités chinoises.

Ce relais, auquel participeront quelques 1.200 porteurs de flamme, se déroulera entre les trois principaux sites des Jeux à Pékin, ainsi que dans la province voisine de Hebei, du 2 au 4 février, date d'ouverture des Jeux, a annoncé vendredi le ministère chinois des Affaires étrangères. La préparation des Jeux a été assombrie par un boycott diplomatique mené par les Etats-Unis, notamment, au nom du bilan de Pékin en matière des droits humains, notamment à l'égard de la minorité musulmane ouïghoure dans la région du Xinjiang. En octobre dernier,

la cérémonie d'allumage de la flamme des Jeux d'hiver de Pékin à Athènes, en Grèce, avait aussi été perturbée par des militants des droits de l'Homme.

M. Shahid, ex-chef de la diplomatie des Maldives, "pense que les Jeux olympiques d'hiver de Pékin montreront le meilleur de la Chine et de toute l'humanité", a assuré Zhao Lijian, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres assistera, lui, à la cérémonie d'ouverture des Jeux, comme le président russe Vladimir Poutine, son homologue kazakh Kassym-Jomart Tokaïev, ou encore le Premier ministre pakistanais, Imran Khan.

Les organisateurs ont annulé cette semaine la vente publique de billets pour les Jeux, alors que la Chine connaît une résurgence de foyers épidémiques liés au variant Omicron, particulièrement contagieux.

## COURSE RÉGIONALE DES JEUNES CATÉGORIES À ORAN

## Domination des cyclistes d'Aïn Témouchent et Tlemcen

Les cyclistes d'Aïn Témouchent et Tlemcen se sont distingués lors de la course régionale des jeunes catégories, disputée, vendredi, sur le circuit fermé du jardin citadin méditerranéen d'Oran long de 4,5 kilomètres.

Chez les cadets qui ont concouru sur une distance de 36 km en 8 tours, la victoire est revenue au cycliste Bouchaheb Ismail (JS Aïn Témouchent), qui a dominé l'épreuve devant son coéquipier Boukhari Hassan et Aggoun Mouad (club de la protection civile de Relizane). Dans la catégorie des minimes sur une distance 22,5 km, la première place est revenue à Benmansour Mehdi (VTT Tlemcen) suivi par Mohamedi Fouad (club Sebdu) et Fertous Mohamed Amine (Sidi Bel Abbes). Chez les benjamins qui ont effectué deux tours, Khebraoui Amine (Amel El-Malah)

s'est illustré pour s'adjuger la première marche de podium devant Benkrama Fethallah (vélo club de Hammam Bouhadjar) et Benmansour Nassim (VTT Tlemcen).

Enfin, dans la catégorie des écoles, les participants ont parcouru un tour de 4,5 km et la victoire est revenue à Bechelaghem Mohamed (Naftal Oran) devant Benabed Sid Ahmed (école de cyclisme de Saïda) et Nemchi Habib (protection civile de Relizane). Cette compétition de la "petite reine", organisée par la ligue oranaise de cyclisme en collaboration avec la direction de la jeunesse et des sports a enregistré la participation de plus 65 coureurs issus de 15 clubs, représentant les wilayas de Mostaganem, Aïn Témouchent, Relizane, Sidi Bel-Abbès, Saïda, Tlemcen, et Oran.

## GRAND PRIX DIDOUCHE MOURAD (CONSTANTINE)

## Ayoub Ferkous remporte le maillot jaune

Le cycliste Ayoub Ferkous de l'équipe de l'Académie de Constantine a remporté le maillot jaune de la course contre-la-montre "individuel" de la première étape de la 18<sup>e</sup> édition du Grand prix cycliste de Didouche Mourad (Constantine), jeudi. La course qui s'est déroulée en aller-retour sur un parcours de 10 km sur la RN-5, depuis l'Institut national de l'alimentation, la nutrition et des technologies agroalimentaires (INATAA) jusqu'à Aïn Smara, a été bouclée en 13 min 34 sec 77 par Ayoub Ferkous de l'Académie de Constantine, lauréat du maillot jaune chez les séniors. Le maillot jaune des juniors est revenu au cycliste Oussama Khelaf du club de Delly Brahim (Alger) avec un chrono de 14 min 7 sec 9. La seconde étape aura lieu vendredi sur une distance de 128 km de Didouche Mourad en

passant par Zighoud Youcef, puis Ramdane Djamel jusqu'à El Hadjaiek (Skikda) avant de revenir vers Didouche Mourad.

La troisième étape se disputera samedi sur 107 km de Didouche Mourad à Ben S'baa (Hamma Bouziane commune de Constantine) puis Grarem Gougou (Mila) et Az-Zaba (Skikda) avant le retour par El Malha, I bn Ziad et Didouche Mourad.

Pas moins de 75 cyclistes, représentant 12 équipes de plusieurs wilayas, participent à ce Grand prix cycliste dans les catégories des séniors et juniors.

Ce Grand prix est organisé par l'APC de Didouche Mourad en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme et la Ligue de wilaya spécialisée avec le concours de la direction de la jeunesse et des sports.

## HANDBALL-EXCELLENCE (DAMES)

Report de la 2<sup>e</sup> journée en raison du Covid-19

Les rencontres de la 2<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (dames), prévues vendredi et samedi, ont été reportées à une date ultérieure, en raison de plusieurs cas positifs à la Covid-19 au sein des effectifs des clubs, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline (FAHB).

"Toutes les rencontres de la 2<sup>e</sup> journée du Championnat d'Algérie de handball, Excellence (dames), sont reportées en raison de plusieurs cas positifs à la Covid-19 au sein des effectifs des clubs", indique un communiqué de la FAHB. L'instance fédérale avait, dans un premier temps, reporté quatre rencontres sur les huit programmées ce week-end, avant d'annuler la totalité de la journée.

## VOILE

## L'équipe nationale de Bic-Techno en stage à Alger

La sélection algérienne de voile, spécialité "Bic-Techno", effectuée à partir de vendredi à l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques à Bordj El-Bahri (Est d'Alger), un stage de préparation, avec la participation de sept marins dont deux filles, a appris jeudi l'APS de la Fédération algérienne de voile (FAV).

Ce stage qui se poursuivra jusqu'au 25 janvier sera animé par l'entraîneur national, Kheireddine

Bousaha, afin de "préparer les futures compétitions internationales et, surtout, entretenir la forme physique des marins, âgés de moins de 20 ans", précise la FAV.

Par ailleurs, l'instance fédérale a préféré "laisser un espace entre les dates de différents stages des équipes nationales, dans le respect du protocole sanitaire afin d'éviter la propagation du coronavirus". A cet égard, la FAV a indiqué que le stage de préparation de l'équipe

nationale "Lazer" aura lieu fin janvier ou début février prochain. La Direction technique nationale (DTN) avait organisé du 14 au 18 janvier à l'Ecole nationale de voile et des sports nautiques à Bordj El-Bahri (Est d'Alger), un stage pour les équipes nationales, spécialités "ELCA 6" et "ELCA 7" qui se préparent pour les prochaines compétitions internationales, notamment les Jeux méditerranéens 2022 à Oran.

## BASKET-BALL - COVID-19

## Report de toutes les compétitions du week-end

Les compétitions de basket-ball, prévues ce week-end, aux niveaux "national et régional" ont été reportées à une "date ultérieure" en raison de la recrudescence des cas de Covid-19 dans le pays, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FABB). "En raison de la situation pandémique qui ne cesse d'augmenter et dans le but de préserver la santé de l'ensemble des acteurs de la discipline, la FABB décide de reporter toutes les compétitions aux niveaux national, régional et wilaya jusqu'à une date ultérieure", précise le communiqué de la FABB. L'instance fédérale avait programmé pour vendredi et samedi, la 8<sup>e</sup> journée de la Super-Division messieurs et la 7<sup>e</sup> journée de la Division nationale 1 dames.



## JUDO

## Le Championnat d'Algérie (cadets) du 27 au 29 janvier à Sétif

Le Championnat National de judo, catégorie cadets (Garçons et Filles), se déroulera du 27 au 29 janvier courant, à la Salle du 8-Mai 1945 (Sétif), a-t-on appris mercredi auprès de la Fédération.

Une compétition ouverte uniquement aux athlètes nés entre 2005 et 2007, et dont

l'engagement se fera suivant les quotas attribués pour chaque Ligue de Wilaya.

Chez les garçons, il y a neuf catégories de poids, à savoir : -46 kg, -50 kg, -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg et +90 kg, alors que chez les filles, il n'y aura que huit catégories de poids, à sa-

voir : celles des -40 kg, -44 kg, 48 kg, -52 kg, -57 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg.

Les combats seront d'une durée de quatre minutes. La compétition se déroulera suivant un système éliminatoire, avec des repêchages à partir des quarts de finale.

APS





COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS CAN-2021

ALGÉRIE - BILAN

Une participation à mettre aux oubliettes

Décevante et manquant cruellement de certitudes, l'équipe nationale de football a complètement raté sa participation à la CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun, en se faisant éliminer sans gloire dès le 1er tour du tournoi, alors qu'elle aspirait à défendre son titre décroché deux ans et demi plus tôt en Egypte.

La désillusion était grande jeudi soir au coup sifflet final de l'arbitre sud-africain Victor Miguel de Freitas Gomes.

Les "Verts" venaient de concéder leur deuxième défaite dans la compétition, face à la Côte d'Ivoire (3-1), synonyme d'élimination prématurée de cette 33e édition.

Auparavant, les joueurs du sélectionneur Djamel Belmadi, se sont montrés incapables de s'imposer face à deux sélections classées en dessous du Top 100 au classement de la Fifa : la Sierra-Leone (0-0) et la Guinée équatoriale (défaite 1-0).

Pourtant, les "Verts" restaient sur une incroyable série de 35 matchs sans défaite.

Tout le monde s'est empressé, au sein de l'équipe nationale, dont le président de la Fédération algérienne (FAF) Amara Charaf-Eddine, à afficher l'ambition d'aller prés erver le trophée, mais la réalité du terrain a fini par leur faire déchanter.

Cette ambition s'est avérée démesurée eu égard des difficultés rencontrées par les "Verts" durant cette campagne, à développer notamment leur football habituel qui leur a permis de s'installer dans un passé récent sur le toit de l'Afrique.

Sur le plan des statistiques, l'équipe nationale a

quitté le tournoi en marquant un but seulement en trois matchs, et encaissé quatre, soit le pire ratio depuis l'édition 1992 disputée au Sénégal.

Considéré avant le début du tournoi comme l'un des plus "tueurs" du continent, le secteur offensif algérien est inexplicablement tombé en panne sèche, en dépit des nombreuses occasions procurées, sur une pelouse du stade de Japoma à Douala, à la limite du praticable.

Une inefficacité criarde, qui a fini par porter un sérieux coup à une équipe qui a perdu ses repères.

"Nous les joueurs, on doit faire notre autocritique de nos prestations dans cette compétition.

Je suis capitaine, j'assume que je dois faire plus pour aider l'équipe.

Ca n'a pas marché cette fois-ci, mais on reviendra plus forts", a réagi Riyad Mahrez, à l'issue de la rencontre face aux "Eléphants".

Reculer pour mieux rebondir

En voyant leur aventure dans cette 33e édition prendre fin précocement, les coéquipiers de Sofiane Feghouli, devront impérativement tourner cette page et se projeter sur l'avenir, à



deux mois des barrages de la Coupe du monde 2022.

"Il est bien trop tôt de penser à ce qu'on a gagné comme enseignements, nous allons analyser et essayer d'améliorer rapidement nos insuffisances, car les barrages du Mondial 2022 arrivent à grands pas", a indiqué Belmadi, appelé plus que jamais à revoir certaines choses pour essayer de "réanimer" un groupe en proie au doute.

En poste depuis août 2018, Djamel Belmadi connaît son premier revers important, lui qui avait réussi à donner à cette équipe une identité de jeu, et surtout rendre le "Club Algérie" redoutable au tout point de vue.

Il va falloir reconstruire sur cet échec, dans l'objectif de redresser la barre avant

le mois de mars, avec au menu la double confrontation en barrages du Mondial 2022, une compétition qui tient Belmadi énormément à cœur. La nécessité de se relever après cette grosse désillusion est d'autant plus importante, puisque le challenge d'une qualification à la Coupe du monde arrive dans moins de deux mois, une compétition considérée comme l'autre objectif majeur des "Verts" en cette année 2022.

"C'est dur pour nous, le sentiment de la défaite est amer, détestable, c'est un sentiment qui me tue de l'intérieur. Il va falloir se relever, bien digérer, pour rebondir", a tenu à lancer Belmadi, en guise de message à ses joueurs pour les inciter à réaliser un sursaut d'orgueil.

La sélection algérienne regagne Alger

La sélection algérienne de football a regagné vendredi soir Alger, après avoir pris part à la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), rapporte samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrazak Sebagg a accueilli la délégation algérienne à l'aéroport international Houari Boumediene où il a salué le sélectionneur national, Djamel Belmadi, les neuf joueurs qui ont fait le voyage et les membres des

différents staffs, précise la FAF. Le premier responsable du secteur de la Jeunesse et des Sports s'est entretenu avec le sélectionneur national et quelques membres au niveau du salon d'honneur, avant de les saluer après avoir exprimé, au nom des hautes autorités, le soutien indéfectible de l'Etat et ses encouragements pour les échéances à venir, notamment les matchs barrages qualificatifs pour la Coupe du Monde 2022 au Qatar, a-t-on ajouté.

Jeudi et quelques heures seulement après la défaite concédée face à la Côte

d'Ivoire (3-1), dans le cadre de la 3e et dernière journée (Gr.E) de la compétition, dix-neuf (19) joueurs de l'équipe nationale ont quitté Douala pour rejoindre leurs clubs respectifs, à l'issue de l'élimination prématurée des "Verts" dès le premier tour de la CAN-2021.

La sélection algérienne, tenante du titre, a complètement raté sa participation en se faisant éliminer dès le premier tour.

Avec un maigre bilan d'un point pris en trois matchs, les "Verts" n'ont réussi à marquer qu'un seul but.

Motsepe : «L'Algérie reste une excellente équipe de football»

Le président de la Confédération africaine de football (CAF) Patrice Motsepe, a censuré vendredi l'équipe nationale de football, malgré son élimination dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février).

"L'Algérie reste une excellente équipe de football comme le Ghana (également éliminé, ndlr). Nous avons toujours su qu'ils ont beaucoup de qualités.

Ce qu'on voit maintenant, c'est l'émergence de nations nouvelles et compétitives dans le monde", a indiqué

Motsepe, en marge du tirage au sort du tour préliminaire des éliminatoires de la CAN-2023 en Côte d'Ivoire, tenu à Douala.

L'équipe nationale, tenante du titre, a complètement raté sa participation dans cette 33e édition de la CAN-2021, en quittant le tournoi avec un seul point seulement.

Accrochée d'entrée par la Sierra-Leone (0-0), l'Algérie a concédé par la suite deux défaites, face à la Guinée équatoriale (1-0) et jeudi devant la Côte d'Ivoire (3-1).

"Notre objectif est très clair, c'est d'avancer dans nos performances au niveau

mondial, lors de la prochaine Coupe du monde au Qatar.

Les équipes africaines doivent, à moyen terme, aller en finale du Mondial. Le talent est là. Il y a des entraîneurs et un investissement dans les Académies, je suis confiant, je n'ai aucun doute", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner à propos de l'organisation de la CAN-2021 : "Nous avons instauré des standards très élevés, c'est ce que j'ai demandé à vos yeux et non oreilles pour nous informer quand il y a des déficiences. Parce que, avec le ministre présent (ivoi-

rien, ndlr), nous devons apprendre pour la prochaine édition 2023 pour faire mieux, et je suis très excité d'y être.

Nous devons assurer que le football africain soit en compétition avec les meilleures nations du monde sur le terrain du football.

Nous avons vu avec Arsène Wenger (directeur du Développement du football mondial à la Fifa, ndlr) pour que les coaches africains aient accès aux meilleures technologies, et aux meilleures méthodes de travail au monde.

Nous savons que nos objectifs sont très élevés, a-t-il conclu.

Belmadi prend la défense de Mahrez

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football Djamel Belmadi, a pris vendredi la défense du capitaine Riyad Mahrez, au lendemain de l'élimination prématurée des "Verts" de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 (reportée à 2022) au Cameroun (9 janvier - 6 février), marquée par des prestations en demi-teinte du joueur de Manchester City.

"Mahrez a joué son dernier match en club le 1er janvier, c'est le joueur qui a joué le plus. Aujourd'hui, s'il n'a pas été à son meilleur niveau dans le tournoi c'est peut-être qu'il a trop joué, que plutôt il a eu deux ou trois jours de repos.

Quand on sera à Alger, je vais dévoiler les raisons qui ont fait qu'il nous a rejoint, le 8 janvier (au stage précompétitif à Doha, ndlr).

J'ai entendu parler qu'il a bénéficié de vacances avant la CAN !, je ne sais pas où on a sorti ça", a indiqué Belmadi aux médias algériens à l'aéroport international de Douala, peu avant le retour de la délégation algérienne au pays.

L'équipe nationale, tenante du titre, a complètement raté sa participation dans cette 33e édition de la CAN-2021, en quittant le tournoi à avec un seul point seulement.

Accrochée d'entrée par la Sierra-Leone (0-0), l'Algérie a concédé par la suite deux défaites, face à la Guinée équatoriale (1-0) et jeudi devant la Côte d'Ivoire (3-1).

"Ce n'était pas prévu de rentrer plus tôt au pays. Il y'a un bilan à faire. Il faudra relever la tête rapidement. Je ne suis pas un carriériste, on travaille pour le pays. Je suis venu avec un objectif de rendre fier mon peuple, on a réussi à le faire.

Ce n'est pas ces deux derniers matchs qui vont nous faire douter et ne plus se relever. Il va falloir montrer qu'on est capables de se relever, qu'on n'est pas morts, d'autant qu'on a un objectif qui s'approche", a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : "Aujourd'hui, il ne faut pas dire qu'il faut changer et tout revoir, même s'il y'a des choses à corriger. Je parle notamment de notre attaque, qui a manqué d'efficacité. Ce n'est même pas un attaquant qui a marqué le seul but du tournoi.

C'est de gros signes. Il ne faut pas tout remettre en question, ce serait une grosse erreur.

Nous avons cette fâcheuse habitude d'aller chercher les coupables, ce n'est pas de cette manière que ça fonctionne".

Belmadi a souligné l'importance de se remettre au travail, et préparer d'ores et déjà la double confrontation des barrages du Mondial 2022, prévue en mars prochain.

"Je vais me remettre au travail dès demain ou après-demain, il va falloir respirer un peu. Cet échec a un vrai impact sur nous, sur moi particulièrement. Je vais me remettre en question, ré-analyser les choses. Il y'a des choses qui ont marché depuis trois ans, ça ne peut pas disparaître du jour au lendemain".

Enfin, le coach national a révélé la vraie raison de l'absence du milieu offensif Adam Ounas (Naples/ Italie) de la compétition.

Pour Ounas, c'était un secret médical. On ne peut pas tout dire. Il y'a une réglementation à la CAN-2021 qui est stricte.

Le joueur a été testé positif au Covid-19, mais il a fallu passer des radiologies pulmonaires. Les examens ont décelé quelque chose au niveau du cœur, ça ne veut pas dire qu'il a un problème, mais c'est lié au Covid-19 et de son ancien test positif. La CAF a décidé qu'il n'était pas en mesure de jouer", a-t-il conclu.

## MONDIAL-2022 (BARRAGES/ TIRAGE AU SORT) L'Algérie hérite du Cameroun

La sélection algérienne de football a hérité du Cameroun dans les barrages de la Coupe du monde Qatar-2022, à l'issue du tirage au sort (zone Afrique) effectué samedi à Douala, en marge de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) qui se déroule au Cameroun.

Le match aller de cette double confrontation, prévue en mars prochain, se jouera au Cameroun, alors que la retour se tiendra en Algérie.

Pour rappel, l'Algérie s'est qualifiée pour les barrages, en terminant leader du groupe A du 2e tour des éliminatoires, avec 14 points, devant le Burkina Faso (12 pts), le Niger (7 pts), et Djibouti (0 point).

Les "Verts" restent sur une surprise et frustrante élimination dès le 1er tour de la CAN-2021, terminant à la dernière place du groupe E avec un point seulement.

Les tenants du titre, accrochés d'entrée par la Sierra-Leone (0-0), se sont inclinés par la suite en deux fois : face à la Guinée équatoriale (1-0) et jeudi soir devant la Côte d'Ivoire (3-1).

### Résultats du tirage au sort

Résultats du tirage au sort des barrages de la Coupe du monde Qatar-2022 (Zone Afrique), effectué samedi à Douala, en marge de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2021) qui se déroule au Cameroun :  
Matches barrages prévus du 23 au 29 mars 2022 :  
Egypte - Sénégal  
Cameroun - Algérie  
Ghana - Nigeria  
RD Congo - Maroc  
Mali - Tunisie.

## CONFRONTATIONS ALGÉRO-CAMEROUNAISE Avantage aux Lions indomptables

En sept confrontations officielles, la sélection algérienne de football n'a jamais battu son homologue camerounaise, avant la double confrontation comptant pour les barrages qualificatifs à la Coupe du monde Qatar-2022, prévues du 23 au 29 mars prochain.

En effet, en sept matchs officiels, le Cameroun l'a emporté à cinq reprises, alors que deux confrontations se sont soldées par un score de parité. Au total les Verts ont marqué six buts (Soudani, Zafour, Tasmaout, Dziri, Madjer, Maroc) et en ont encaissé onze. En tout, les deux formations se sont croisées neuf fois, en prenant en compte les deux matchs amicaux terminés par une victoire de l'Algérie (4-0 au tournoi de Libreville en 1995) et un nul

(0-0, victoire de l'Algérie aux tirs au but 6-5 au tournoi de Dakar en 1991).

Dans le registre des matchs officiels, l'Algérie et le Cameroun se sont affrontés pour la première fois le 14 mars 1984 à Bouaké (Côte d'Ivoire) dans le cadre des demi-finales de la CAN. Le match s'était achevé par un nul (0-0). Le dernier mot est revenu toutefois au Cameroun dans la série des tirs au but (5-4). Le capitaine Mahmoud Guendouz avait raté son tir. Deux ans plus tard à la CAN-1986 en Egypte, le Cameroun s'est imposé 3-2 dans le cadre de la phase de poules.

La troisième retrouvaille officielle a eu lieu le 15 février 1998 lors de la CAN organisée au Burkina Faso. Les Lions indomptables se sont imposés

(2-1). La quatrième confrontation dans ce registre s'est déroulée pendant la CAN-2000 organisée conjointement par le Ghana et le Nigeria. En quarts de finale, le Cameroun l'a emporté (2-1).

À la CAN-2004 en Tunisie, les deux équipes, qui ont croisé le fer dans le cadre du premier tour, n'avaient pu

se départager (1-1). Le dernier face-à-face remonte à octobre 2017 pour le compte des qualifications au Mondial-2018 en Russie. Les deux équipes s'étaient quittées sur un score de parité (1-1) au match aller disputé à Blida, alors que les Lions indomptables l'avaient emporté au match retour (2-0).

### Matches officiels :

Algérie-Cameroun (1/2 finales CAN-1984) 0-0 (4-5, au t.a.b)  
Algérie-Cameroun (1er tour CAN-1986) 2-3  
Algérie-Cameroun (1er tour CAN-1998) 1-2  
Algérie-Cameroun (1/4 finale CAN-2000) 1-2  
Algérie-Cameroun (1er tour CAN-2004) 1-1  
Algérie-Cameroun (Qualif Mondial 2018 / Blida) : 1-1  
Cameroun-Algérie (Qualif Mondial 2018 / Yaoundé) : 2-0

### Matches amicaux :

Algérie-Cameroun (tournoi de Dakar 1991) 0-0 (6-5, au t.a.b)  
Algérie-Cameroun (tournoi de Libreville 1995) 4-0.

## LIGUE 1 (14<sup>E</sup> JOURNÉE)

### Statu quo en tête du classement, l'USMA rate le coach

La quatorzième journée de Ligue 1, disputée vendredi, a été marquée par un statu quo en tête du classement général, après la victoire du CR Belouizdad et de ses deux premiers poursuivants, le MC Alger et la JS Saoura, au moment où l'USM Alger est passée de très peu à côté d'une victoire en déplacement contre le CS Constantine (1-1).

Le MC Alger et la JS Saoura ont battu respectivement l'HB Chelghoum Laïd (1-0) et l'Olympique Médéa (0-3), portant leur capital-points à 27 unités, soit à trois longueurs du leader CR Belouizdad, qui lui a dominé le MC Oran (3-0) au stade du 20-Août 1955.

Le MCA s'est imposé grâce à un pénalty de Samy Frioui à la 33', alors que Bellatrèche (72), et surtout Hamidi, auteur d'un doublé aux 30' et 49' ont permis à la JSS de l'emporter chez l'OM.

De son côté, le double champion d'Algérie en titre, le CR Belouizdad a dominé le MC Oran grâce à Bourdim (30'), Dadache (71') et Khalfallah (89'), conservant par la même occasion sa première place au classement général.

Autre bonne opération réalisée ce vendredi, celle de la JS Kabylie, ayant réussi à ramener une courte mais précieuse victoire de son déplacement chez la lanterne-rouge, le WA Tlemcen (0-1).

Un succès assuré dès la 28' minute de jeu, par Bensayah,

et qui permet aux Canaris de se hisser à la cinquième place du classement général, avec 24 points, tout en ayant deux matchs en retard.

De son côté, le WAT reste dangereusement scotché à la dernière place du classement, avec seulement six unités au compteur, et compte désormais cinq longueurs de retard sur l'avant dernier, l'ASO Chlef, qui lui s'est incliné (2-0) chez le NC Magra pour le compte de cette 14e journée.

La mauvaise opération de la journée est à mettre à l'actif du CS Constantine accroché à domicile par l'USM Alger (1-1).

Les Sanafir ont attendu le temps additionnel pour égaliser grâce à l'ancien belouizdadi, Koukpo (90+4).

Les Algérois qui restaient sur deux résultats positifs ont ouvert la marque par Zouari à l'heure de jeu, mais ont fini par céder en fin de partie contre un adversaire pourtant réduit à dix.

De son côté, le NAHD s'est incliné au bout du temps additionnel face au RC Relizane après avoir longtemps mené au score sur une réalisation de Hamdaoui (11e).

Mais le RCR y a cru jusqu'au bout, et a réussi à égaliser grâce à Si-Ammar (35'), avant d'arracher la victoire par l'intermédiaire de Balegh (90'+4).

Enfin, le Paradou AC qui restait sur trois défaites de rang, a renoué avec le succès en dis-

posant de l'US Biskra, grâce à son buteur-maison Bouzok, ayant inscrit l'unique but de la rencontre à la (64'), alors que l'Entente de Sétif s'est assez facilement imposée devant le RC Arbaâ (3-1), grâce notamment à Khouthir-Ziti (24'), Bekrar (45'+3) et Kendouci (70'), alors que Boubakour a sauvé

l'honneur pour les visiteurs à la 49'.

Un important succès, qui permet à l'Aigle noir de rester quatrième, avec 26 points, alors que le RCA n'est que 13e, avec treize unités au compteur.

De son côté, le PAC partage la 5e place avec la JSK et le CSC (24 pts)

### Résultats complets et classement

Résultats complets et classement de la Ligue 1 algérienne de football, à l'issue de la 14e journée, disputée vendredi :

CS Constantine - USM Alger 1-1  
WA Tlemcen - JS Kabylie 0-1  
Paradou AC - US Biskra 1-0  
ES Sétif - RC Arbaâ 3-1  
CR Belouizdad - MC Oran 3-0  
NC Magra - ASO Chlef 2-0  
RC Relizane - NA Hussein Dey 2-1  
Olympique Médéa - JS Saoura 0-3  
MC Alger - HB Chelghoum Laïd 1-0

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	30	14
2). JS Saoura	27	14
→). MC Alger	27	14
4). ES Sétif	26	14
5). Paradou AC	24	12
→). JS Kabylie	24	13
→). CS Constantine	24	13
8). US Biskra	22	14
9). USM Alger	20	14
10). NA Hussein Dey	14	14
→). O. Médéa	14	14
→). RC Arbaâ	14	14
13). RC Relizane	13	13
→). NC Magra	13	14
15). HB Chelghoum-Laïd	12	14
→). MC Oran	12	14
17). ASO Chlef	11	14
18). WA Tlemcen	6	14.

## LIGUE 1 - WA TLEMCCEN Mohamed Djalti nommé directeur sportif

L'ancien attaquant international, Mohamed Djalti, a été nommé directeur sportif du WA Tlemcen, la lanterne rouge de la Ligue 1 de football, a-t-on appris samedi de la direction de ce club.

La principale mission confiée à Djalti étant d'aider l'équipe à éviter la relégation, une mission que l'intéressé lui-même a qualifiée, dans ses déclarations d'après match à domicile contre la JS Kabylie (défaite 1-0) vendredi, de "difficile mais pas impossible".

L'arrivée de l'ancien buteur du WAT coïncide également avec un nouveau changement opéré au sein de la barre technique de cette formation de l'Ouest du pays avec l'engagement de l'entraîneur Sid Ahmed Slimani pour succéder à Meziane Ighil, qui avait à son tour remplacé Kamel Bouhellal il y a près de deux mois.

Outre la tâche confiée à Djalti, ce dernier est appelé également à redonner à la formation "ses lettres de noblesse" au sein du club, selon la direction de ce dernier.

Un travail à moyen et long termes attend le nouveau directeur sportif des "Zianides", qui devra aussi préparer d'ores et déjà la prochaine saison au cas où les siens venaient de quitter l'élite à l'issue de l'exercice en cours, souligne-t-on de même source.

Les affaires du WAT se sont compliquées davantage après leur énième défaite de vendredi qui enfonce dans le bas du tableau avec seulement six points après 14 journées, accusant un retard de sept unités sur le premier non relégable, le RC Relizane, 14e au classement avec un match en moins.

## LIGUE 2 (MISE À JOUR - 10<sup>E</sup> J) ASM Oran - MC Saïda pour boucler la phase aller

Le match ASM Oran - MC Saïda, comptant pour la mise à jour de la 10e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football, groupe Centre-Ouest, se disputera dimanche au stade de Bouakeul d'Oran, bouclant totalement la phase aller de la compétition.

Pour rappel, cette rencontre avait été interrompue par l'arbitre suite à l'annonce du décès du capitaine du MC Saïda, Sofiane Loukar, qui avait été transporté à l'hôpital suite à une chute sur l'aire du jeu.

Avant le déroulement de ce match retard, le MC Saïda occupe la 5e place du classement avec 25 points, alors que l'ASMO est 12e avec un total de 14 points.

Le MCS qui reste sur une belle série (4 victoire, 2 nuls) tentera d'enchaîner avec un nouveau succès pour se rapprocher un peu plus du groupe de tête et réduire l'écart sur eux. De son côté, l'ASMO en perte de vitesse depuis plusieurs journées est condamnée à réagir pour s'éloigner de la zone de turbulences. À l'issue de la 15e journée du groupe Centre-Ouest, disputée mardi dernier, le RC Kouba a été sacré champion d'hiver avec 35 points après son succès en déplacement contre le CRB Aïn Ouessara (3-0).

Classement :	Pts	J
1). RC Kouba	35	15
2). CR Témouchent	32	15
3). MC El Bayadh	30	15
4). GC Mascara	26	15
5). MC Saïda	25	14
→). MCB Oued Sly	25	15
7). ES Ben Aknoun	22	15
8). WA Boufarik	21	15
9). USMM Hadjout	19	15
→). JSM Tiaret	19	15
11). USM El Harrach	17	15
12). ASM Oran	14	14
→). SKAF El Khemis	14	15
14). CRB Aïn Ouessara	12	15
→). USM Bel-Abbès	12	15
16). SC Aïn Defla	4	15.

**KAMARA SE RAPPROCHE DE MOURINHO !**

Alors qu'une prolongation semble impossible, Boubacar Kamara pourrait bien quitter l'Olympique de Marseille cet hiver, avec l'AS Roma qui semble désormais être favorite pour l'accueillir. D'après les informations de Il Messaggero, les discussions entre l'AS Roma et l'Olympique de Marseille étaient assez statiques... jusqu'à tout récemment ! Les échanges se seraient multipliés et les négociations battraient leur plein, avec l'OM qui semble toutefois bien décidé à imposer ses conditions pour le départ de Boubacar Kamara. Ce dernier demanderait de son côté un salaire annuel de 5M€, soit le double de ce qu'il touche actuellement à l'OM.



**LA JUVENTUS MONTE AU CRÉNEAU POUR DYBALA !**

Maurizio Arrivabene, administrateur délégué de la Juventus, s'est exprimé au sujet de la situation de Paulo Dybala, qui a alerté plusieurs gros clubs européens dont le PSG. Que se passe-t-il entre Paulo Dybala et la Juventus ? Alors qu'une prolongation semblait acquise, la presse italienne parle de tensions toujours plus vives entre le club turinois et son capitaine, dont le contrat se termine dans seulement quelques mois. Une situation qui n'a pas manqué d'attirer l'attention des plus grands clubs et notamment le Paris Saint-Germain, qui a déjà été lié à Dybala par le passé. Ce dernier pourrait être un successeur de Kylian Mbappé à moindre coût, même si nous vous avons révélé sur le10sport.com que les favoris du PSG restent Erling Haaland et Robert Lewandowski. En marge du huitième de finale de Coppa Italia face à la Sampdoria ce mardi, la Juventus s'est exprimée au sujet de l'avenir de Paulo Dybala, par le biais de son administrateur délégué. « J'ai dit les choses comme elles sont : nous en reparlerons en février » a expliqué Maurizio Arrivabene, au micro de Sport Mediaset. « Il n'y a pas que Dybala, il y a aussi Juan Cuadrado, Mattia Perin, Mattia de Sciglio et Federico Bernardeschi, qui est un Champion d'Europe. En février nous aurons tout le temps de parler à tous ces joueurs, y compris Dybala ».

**HAALAND GUARDIOLA MET LE FEU**

Bien que le PSG soit sur les rangs pour accueillir Erling Braut Haaland, il faudrait compter sur Manchester City et la détermination de Pep Guardiola dans la dernière ligne droite de cette opération.

Le PSG songe à Erling Braut Haaland pour la succession de Kylian Mbappé dont le contrat actuel expirera en juin prochain. C'est en effet ce que le10sport.com vous révélait en exclusivité le 25 août dernier. Néanmoins, beaucoup de choses se sont produites depuis. Et bien que le FC Barcelone et le Real Madrid sembleraient avoir la préférence de l'attaquant du Borussia Dortmund dont la clause libératoire de 75M€ sera effective le 31 mai prochain, le Manchester City de Pep Guardiola n'aurait pas encore dit son dernier mot. D'après les informations divulguées par La Cuatro, Manchester City serait prêt à offrir une indemnité de transfert supérieure au montant de la clause libératoire convenue lors de la signature du contrat d'Erling Braut Haaland. En effet, le club entraîné par Pep Guardiola pourrait proposer 100M€ au Borussia Dortmund et en parallèle offrir de belles primes à son agent Mino Raiola et son père Alf-Inge. La totalité du montant de l'opération, en comprenant le contrat et le salaire d'Haaland, ce coup coûterait plus de 300€ à Manchester City. Le PSG est prévenu...



**UMTITI SERA ABSENT TROIS MOIS**

Samuel Umtiti ne retrouvera pas les terrains de Liga avant le mois d'avril. Dans un communiqué, le FC Barcelone a annoncé que le défenseur international français manquerait environ trois mois de compétition. Lundi, l'ancien Lyonnais a été victime d'une fracture du cinquième métatarsien du pied droit à l'entraînement avant d'être opéré le lendemain par le Docteur Antoni Dalmau "sous la supervision des services médicaux du club". C'est un nouveau coup dur pour Samuel Umtiti qui a déjà connu une absence longue durée au FC Barcelone. Après le Mondial 2018, le joueur de 28 ans a connu une grave blessure à un genou qui l'a tenu éloigné des terrains pendant de longs mois, ce qui lui a fait perdre sa place de titulaire. Depuis, le Français, qui s'était imposé lors de ses deux premières saisons, a un temps de jeu très faible. Lors de l'exercice 2021-22, il n'a joué qu'un match de Liga.

**Le prix est fixé pour Tagliafico !**

Ciblé par l'OM et plusieurs équipes étrangères telles que Naples, Barcelone ou encore Chelsea, Nicolas Tagliafico pourrait être libéré cet hiver par l'Ajax Amsterdam contre une offre à hauteur de 7M€. Avec le départ de Jordan Amavi qui a été prêté par l'OM du côté de l'OGC Nice avec option d'achat, Jorge Sampaoli souhaite faire venir un nouveau latéral gauche en cette période de mercato hivernal. Le choix de l'entraîneur argentin semble s'être porté sur son compatriote Nicolas Tagliafico (29 ans), désireux de quitter l'Ajax Amsterdam cet hiver malgré un contrat qui court jusqu'en juin 2023. Et l'OM connaît déjà les contours financiers du dossier. Selon les révélations de TyC Sports, l'Ajax Amsterdam souhaiterait récupérer 7M€ pour envisager une vente de Tagliafico avant la fin du mercato hivernal. Un montant qui devrait logiquement refroidir les ardeurs de l'OM, qui voulait privilégier la formule d'un prêt avec option d'achat dans ce dossier. Pour rappel, le latéral gauche argentin aurait déjà une préférence pour le Napoli, alors que le FC Barcelone et Chelsea sont également annoncés sur ses traces.



**Man City vise Nico Gonzalez**

Pep Guardiola souhaite s'offrir les services du jeune espagnol. Alors que le FC Barcelone est toujours en difficulté financière, la formation de Manchester City compte bien profiter de la situation. En effet selon les informations de Fichajes, Pep Guardiola aurait demandé à ses dirigeants la venue du milieu de terrain, Nico Gonzalez. Sous contrat jusqu'en juin 2024, le jeune joueur de 20 ans s'est imposé cette saison. Apparu à 17 reprises cette saison en championnat, l'international Espoirs ibérique a inscrit deux buts et délivré une passe décisive. Le site Transfermarkt estime le joueur à 20 millions d'euros.



## ALGÉRIE-ETATS UNIS

### 41 ans après la libération des otages américains...Rétrospective des efforts de la diplomatie algérienne dans le règlement des crises

Il y a 41 ans, jour pour jour, 52 otages américains retenus en Iran pendant 444 jours ont été libérés grâce à une médiation algérienne, une occasion à travers laquelle les Algériens et les Américains rappellent le rôle éminent de la diplomatie algérienne dans le règlement pacifique de l'une des crises les plus compliquées après une médiation "laborieuse" qui eut un heureux dénouement.

C'était le 4 novembre 1979, soit après près de 9 mois de la Révolution iranienne, que des manifestants pro-révolution se sont introduits dans le siège de l'ambassade américaine à Téhéran et ont pris en otage 52 américains fonctionnaires de l'ambassade pendant 444 jours, suite à quoi les relations entre les Etats unis d'Amérique et l'Iran ont été plongées dans une crise diplomatique dont les retombées persiste jusqu'à ce jour. Les dirigeants de la Révolution iranienne ont justifié cet incident par "une réaction" à l'administration américaine qui a autorisé le Chah de l'Iran déchu Mohammad Reza Pahlavi, d'entrer aux territoires américains pour des soins et lui avoir accordé le droit d'asile, ce qui a provoqué l'ire des partisans de la Révolution qui ont accusé les Etats unis d'avoir "planifié pour saper la Révolution et le faire retourner au pouvoir". Deux jours après l'assaut sur l'ambassade, "le Conseil révolutionnaire islamique" a pris le pouvoir dans le pays et déclaré refuser de vendre le pétrole iranien aux Etats unis, en représailles, ont interdit les produits de consommation



et annoncé le gel des fonds iraniens déposés dans leurs banques. Après les vaines tentatives de l'administration américaine de libérer les otages, le gouvernement iranien a accepté les négociations avec les Etats-unis sous une médiation algérienne, en posant plusieurs conditions à la libération des diplomates, dont notamment "la libération des fonds iraniens gelés aux Etats unis, l'annulation des revendications américaines d'indemnisation et la cessation de l'ingérence de l'administration américaine dans les affaires internes de la république islamique. Les efforts incessants consentis par un groupe de diplomates algériens, conduit par l'ancien

ministre des Affaires étrangères, le défunt Mohamed Seddik Benyahia ont été couronnés par la signature à Alger par les Etats unis et Iran, de l'accord d'Alger le 19 janvier 1981 qui avait marqué le dénouement de la crise des otages américains qui avaient été libérés le lendemain même.

**Ambassade américaine: Nous sommes reconnaissant à l'Algérie**

L'ambassade des Etats unis à Alger tient, à chaque anniversaire de cet événement, à publier des contributions via les réseaux sociaux pour exprimer toute la gratitude et reconnaissance de son pays à la diplomatie algérienne, à sa tête l'ancien ministre des

Affaires étrangères, le défunt Mohamed Seddik Benyahia et ses collègues diplomates pour les efforts consentis pour la libération des 52 diplomates. L'ambassade US a écrit, jeudi, sur son compte twitter que " L'Amérique demeure reconnaissante pour le rôle central accompli par la diplomatie algérienne dans la libération des 52 otages américains en ce jour de l'année 1981". La vidéo montre le lieu qui a vu les négociations concernant la libération des otages à l'intérieur de l'ambassade américaine à Alger, auxquelles a pris part M. Benyahia à cette époque avec un responsable américain. Le directeur de la résidence de l'ambassade américaine, âgé de 18 ans au moment des faits, a livré son témoignage vivant sur les négociations qui se sont déroulées en 1981 entre l'ancien ministre des Affaires étrangères et le responsable américain. Le directeur de la résidence a transmis la photo des otages améri cains après leur transfert à l'ambassade, affirmant qu'"en dépit de la fatigue et du stress psychologique et physique, ils n'ont pas caché leur joie et leur gratitude pour l'Algérie qui a sauvé leur vie".

## FOOTBALL-CAN 2021

### Le Président Tebboune assure la sélection nationale de son soutien

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a assuré l'équipe algérienne de football de son soutien, nonobstant son élimination jeudi dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 qui se tient au Cameroun, exprimant ses encouragements aux Verts pour leurs prochaines rencontres. "Une défaite sert, souvent, de leçon et constitue un motif qui catalyse l'enthousiasme et la volonté des personnes déterminées et ambitieuses

de se surpasser et de faire ressortir le meilleur d'elles-mêmes...Ne baissez pas les bras...Persévérez, croyez en vos capacités et allez au bout de vos ambitions...Nous vous assurons de notre soutien et prions Dieu de guider vos pas lors de vos prochaines rencontres", a écrit le Président Tebboune sur son compte Twitter. Tenants du titre, les Verts ont trébuché, jeudi, face à la Côte d'Ivoire (3-1) à Douala, quittant ainsi la compétition dès le premier tour.

### Le Général de Corps d'Armée Saïd Chenegriha apporte son soutien à la sélection nationale

Le Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général de Corps d'Armée Saïd Chenegriha a apporté son soutien à la sélection nationale de football, éliminée jeudi dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2021 qui se tient au Cameroun, exprimant ses encouragements aux "Verts" pour le prochain match barrage qualificatif au mondial 2022 au Qatar. "Votre élimination de la Coupe d'Afrique des nations 2021 ne nous fera point oublier vos sacres et les titres que

avez raflés. Nous vous assurons de notre soutien, de plus en plus fort, et vous apportons nos encouragements...Vous êtes des héros à nos yeux, vous qui avez comblé le peuple algérien de joie et de fierté. Bonne chance pour le match barrage qualificatif au Mondial 2022 prévu au Qatar", a écrit le ministre de la Défense nationale sur sa page facebook officielle. Tenants du titre, les Verts ont trébuché, jeudi, face à la Côte d'Ivoire (3-1) à Douala, quittant ainsi la compétition dès le premier tour.

## ALGÉRIE-EGYPTE

### L'Algérie et l'Egypte conviennent de renforcer le partenariat et le jumelage interuniversitaire

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, s'est entretenu, jeudi, avec l'ambassadeur d'Egypte en Algérie, Mokhtar Gamil Tawfik Wardia, autour du renforcement du partenariat bilatéral dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et le jumelage interuniversitaire entre les deux pays. Cette entrevue a été l'occasion de présenter "la nouvelle vision du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, notamment en matière de coopération", précise un communiqué de ce département ministériel. Dans ce sillage, la partie algérienne a souligné que "les échanges et le partenariat doivent être basés sur le principe de la complémentarité et de l'excellence, en privilégiant le réseautage des pôles d'excellence et la mise en place de projets de recherche partenariale en lien avec le secteur socioéconomique". Elle a rappelé, à cet égard, "les axes prioritaires auxquels elle attache une grande importance, à savoir la sécurité énergétique, la sécurité alimentaire et la santé du citoyen". Par ailleurs, les deux parties ont passé en revue l'état de la coopération dans le do-

maine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et ont rappelé "toute la volonté qui les anime afin de renforcer le partenariat et le jumelage interuniversitaire, la mobilité académique, l'échange d'informations et d'expériences", note le même source. A ce titre, il a été proposé d'organiser, prochainement, un colloque regroupant les établissements universitaires algériens et égyptiens dans les perspectives d'"identifier les nouvelles pistes de coopération à la faveur de cette vision nouvelle". Cet événement offrira "une opportunité pour les deux pays de partager leurs expériences sur les grands défis auxquels ils sont confrontés au plan de la gouvernance, de la qualité, de l'employabilité et de l'innovation", a-t-on expliqué. Les deux parties se sont félicitées, d'autre part, de "la finalisation du programme exécutif pour les années 2022-2024, dont la signature interviendra prochainement et ont convenu de renforcer la coordination entre des équipes de recherche des deux pays à l'effet d'améliorer leur positionnement dans la réponse aux appels à projets dans le cadre des programmes internationaux", ajoute le communiqué.

## COVID-19-VACCINATION

### Près de 100.000 personnes vaccinées par la protection civile en 2021

La Protection civile a vacciné en 2021 près de 100 000 personnes contre la Covid-19 à travers le territoire national, rapporte le dernier numéro du mois de décembre de la revue d'information "El Himaya", publiée par la Direction générale de la protection civile (DGPC). "Cette opération qui s'inscrit au titre de la participation de la DGPC à travers ses différentes directions locales au renforcement du dispositif national de vaccination des citoyens contre le coronavirus a été réalisée en étroite coordination avec les directions locales du secteur de la santé", indique la même revue de la DGPC. La publication explique que cette opération d'envergure nationale a touché dans sa première phase lancée au mois de juillet 2021,



les grandes agglomérations du pays ainsi que les différentes zones d'ombres grâce à la mobilisation notamment 120 médecins-officiers, trois (3) pharmaciens, vingt neuf (29) agents paramédicaux, vingt quatre (24) officiers chargés de la sensibilisation. Une importante quantité du vaccin anti-covid et de valises médicales ont été mis à la disposition des médecins-officiers pour la réussite

de cette première phase de la campagne. "L'unité nationale de Dar El Beida (Alger) a été la base logistique et de soutien d'où est parti les caravanes à destination des dix (10) sites choisis auparavant pour le début de cette première phase de vaccination des citoyens contre le virus" précise la même revue.

Cette première phase qui s'est étalée sur 40 jours, a permis de vacciner 58.786 personnes. La deuxième phase de la même campagne de vaccination contre le Covid-19, qui s'est déroulée du 04 au 17 septembre 2021, a touché 32 281 personnes réparties à travers 44 wilayas du pays, portant le nombre global de vaccinés pour les deux phases à 98 067 personnes, ajoute la revue de la DGPC.

## SONELGAZ

### Le PDG du groupe reçoit l'ambassadeur de Tanzanie et les dirigeants d'une société turque

Le président-directeur général (PDG) du groupe Sonelgaz, Mourad Adjal, a reçu l'ambassadeur de la République fédérale de Tanzanie en Algérie, Jacob Gideon Kingu, avec lequel il a examiné les moyens de renforcer les relations entre le groupe et son homologue tanzanien, ainsi que les accords d'entente devant être signés entre les deux parties, a indiqué un communiqué de Sonelgaz. Lors de la rencontre, tenue mercredi au siège de la Direction générale de Sonelgaz, M. Adjal s'est dit "disposé à travailler avec la partie tanzanienne, dans le cadre d'une commission de travail conjointe chargée d'élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre de projets concrets dans les meilleurs délais", a précisé la même source. Selon le responsable, cette rencontre fait suite aux décisions prises lors de la réunion, tenue en octobre 2021 à Alger,

entre le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre tanzanien de l'Energie, January Yusuf Makamba, dans le cadre de la consolidation des relations entre les deux pays et du renforcement de la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment en matière d'électricité et de gaz. De son côté, l'ambassadeur tanzanien a manifesté le grand intérêt porté par son pays au groupe Sonelgaz, notamment pour la promotion des investissements en Tanzanie à travers le renforcement du partenariat gagnant-gagnant dans le domaine du gaz et de l'électricité, a ajouté le communiqué. Le PDG de Sonelgaz a, par ailleurs, reçu, le même jour, les dirigeants de la société turque "Ozmert Algeria", spécialisée dans la métallurgie. La rencontre a notamment porté sur les aspects liés au raccordement des projets de la société aux

réseaux d'électricité et de gaz, a fait savoir le groupe dans son communiqué. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays en vue d'encourager les investissements étrangers en Algérie à travers plusieurs mesures et facilités visant à renforcer les capacités nationales au titre de la relance économique. Pour le PDG de Sonelgaz, cette rencontre traduit la qualité des relations entre l'Algérie et la Turquie, selon le communiqué. A cette occasion, les dirigeants de la société "Ozmert Algeria", basée à Bir El-Djir (wilaya d'Oran), ont affirmé que la coopération avec le groupe Sonelgaz selon le principe gagnant-gagnant sera hautement bénéfique pour l'Algérie, d'autant que la société est l'un des plus gros consommateurs d'énergie haute tension parmi ses clients, a indiqué la même source.